

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un Peuple-Un But-Une Foi



PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL (PDC)

2019-2023

Ce rapport a été préparé avec la forte participation active des acteurs du développement local de la commune de DIAROUMÉ, des partenaires au développement de la commune, du département de BOUNKILING et de la région de SÉDHIOU, grâce à un appui financier du PPDC. Ce travail a été coordonné et co-animé par le SRADL de la région de SÉDHIOU, un élève ingénieur finissant de l'ENSA et un Consultant, avec le soutien et la collaboration particulière du maire de la commune de DIAROUMÉ et de son conseil municipal, des professionnels du PPDC. L'équipe de production est constituée des personnes suivantes :

Le 23 novembre 2018

El Hadji Karfa SAMATE, Maire de
DIAROUMÉ

Le 23 novembre 2018

Mamadou Talla DIAGNE, Agr, Ph. D,
Facilitateur

Le 23 novembre 2018

Amadou Mamadou THIAM, Chef SRADL /
SÉDHIOU

Le 23 novembre 2018

Sidy TINE, Elève Ingénieur ENSA finissant
Cartographie Télédétection et Travaux
terrain

Équipe de soutien : Appui siège PPDC et soutien cartographique

Gestion Suivi évaluation des travaux

Remy DIATTA, RSE UC PPDC

Liboit DIATTA CADL Collecte de données et supervision des enquêtes

Kabirou SAMATE SM Collecte de données et supervision des enquêtes

Avec :

La collaboration spéciale et le soutien technique des techniciens et cadres des comités du conseil municipal, du cadre de concertation ou du comité de planification élargi ainsi que les OP, Associations, Groupements, leaders d'opinions, chefs de villages et toute la population de DIAROUMÉ

Aménagiste

Planificateur

Services Techniques de développement local Santé, Education, Agriculture

Secrétariat et planification des activités

Saly BODIAN, Sec.

UCP PPDC

ASCOM Mairie de DAROUME

Table des matières

PREMIERE PARTIE: PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE	1
1.1 Historique	1
1.2 Situation géographique	1
1.3 Caractéristiques démographiques	2
1.4 Mouvement de la population	4
1.5 Caractéristiques physiques, hydrographiques et climatologiques	5
1.5.1 Climat	5
1.5.2 Relief et géomorphologie	7
1.5.3 Sols	8
1.5.4 Hydrologie	8
1.5.5 Formations et espèces végétales.....	10
1.5.6 Faune.....	10
1.5.7 Milieux protégés.....	10
DEUXIEME PARTIE: BILAN DIAGNOSTIC	12
2.1 PROFIL SOCIAL	13
2.1.1 EDUCATION	13
2.1.2 SANTE ET PROTECTION SOCIALE	17
2.1.2.1 Inventaire de l'existant	17
2.1.2.2 Bilan épidémiologique	18
2.1.2.3 Protection sociale	18
2.1.2.4 Protection de l'enfance.....	18
2.1.3 HYDRAULIQUE – ASSAINISSEMENT	20
2.1.4 URBANISME HABITAT ET CADRE DE VIE	22
2.1.5 SPORTS, CULTURE ET LOISIRS.....	26
2.2 PROFIL ECONOMIQUE	29
2.2.1 SECTEURS PRODUCTIFS	29
2.2.2 SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION	41
2.3 PROFIL GOUVERNANCE	43
2.3.1 Gouvernance locale	43
Gouvernance budgétaire	53
Gestion foncière.....	53
Gouvernance environnementale.....	54
TROISIEME PARTIE : PROJECTIONS SCHEMATIQUES ET PROGRAMMES PAR AXES	55
3.1 Logique d'intervention dans le cadre du PDC de Diaroume	56
Objectif global :	57
Objectifs spécifiques :	57
3.2 Projections schématiques du plan de développement	57
3.3 Plans de développement sectoriels	61
3.4 DESCRIPTION DES PROGRAMMES ET PROJETS PAR PLAN DE DEVELOPPEMENT SECTORIEL	66
Programme 1 : Organisation du territoire, habitat et cadre de vie	66
Programme 2 : Promotion des Secteurs Porteurs de Croissance	72
Programme 3 : Développement et amélioration des services sociaux de base	83
Programme 4 : Renforcement institutionnel et de la gouvernance locale.....	92

LISTE DES CARTES

Carte 1: Situation géographique et administrative de la commune de Diaroumé	
Carte 2: Hypsométrie (relief et unités de paysage) de la commune de Diaroumé	
Carte 3 : Carte des sols de Diaroumé – Extrait la carte des sols du Sénégal (PNAT)	
Carte 4: Carte du réseau hydrographique de la commune	
Carte 5 : Hypsométrie (classes d'altitude) et principaux Bassins versants de la commune	
Carte 6 : Classes de pente et principaux Bassins versants de la commune	
Carte 7: Carte de l'occupation du sol	
Carte 8: Carte des Infrastructures scolaires de la commune	
Carte 9: Carte des Infrastructures de santé de la commune	
Carte 10: Carte des Infrastructures d'adduction d'eau de la commune	
Carte 11: Carte des Infrastructures socio culturelles communautaires et de jeunesse	
Carte 12: Carte des Infrastructures religieuses de la commune	

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Données démographiques désagrégées par village et hameaux de la commune.....	3
Tableau 2: Effectif du préscolaire selon l'offre d'éducation disponible	13
Tableau 3: Effectif et personnel enseignant de l'élémentaire.....	14
Tableau 4: Effectif et personnel enseignant du secondaire (CEM)	15
Tableau 5: Synthèse des principales contraintes du secteur de l'éducation	16
Tableau 6: Synthèse des principales contraintes du secteur de la santé et de la protection sociale.....	19
Tableau 7: Synthèse des principales contraintes du secteur de l'hydraulique (adduction d'eau).....	20
Tableau 8: Synthèse des principales contraintes du secteur de l'assainissement	21
Tableau 9: Principales caractéristiques des différentes zones	23
Tableau 10: Accès aux points d'eau et ressources pastorales dans la zone de NDIAMA.....	23
Tableau 11: Accès aux ressources forestières et foncières dans la zone de NDIAMA	24
Tableau 12: Accès aux points d'eau et ressources pastorales dans la zone de DIAROUME	24
Tableau 13: Accès aux ressources forestières et foncières dans la zone de DIAROUME	24
Tableau 14: Accès aux points d'eau et ressources pastorales dans la zone de KANDIADIOU .	25
Tableau 15: Accès aux ressources forestières foncières et piscicoles dans la zone de KANDIADIOU.....	25
Tableau 16: Synthèse des principales contraintes du secteur de l'aménagement du territoire ..	26
Tableau 17: Synthèse des principales contraintes des secteurs sportifs et culturels	27
Tableau 18: principales activités économiques de la commune	29
Tableau 19: Prévisions des rendements et productions agricoles 2018 dans la commune.....	30
Tableau 20: Synthèse des principales contraintes du secteur de l'agriculture	30
Tableau 21: Synthèse des principales contraintes du secteur maraîcher	32
Tableau 22: Synthèse des principales contraintes du secteur arboricole.....	32
Tableau 23: Synthèse des principales contraintes du secteur agroforestier	33
Tableau 24: Synthèse des principales contraintes du secteur de transformation des produits agroforestiers	34
Tableau 25: Taille moyenne du cheptel/village	35
Tableau 26: Type de gardiennage des espèces.....	35
Tableau 27: Synthèse des principales contraintes du secteur de l'élevage	36
Tableau 28: Synthèse des principales contraintes du secteur de la pêche et de l'aquaculture ..	38
Tableau 29: Synthèse des principales contraintes du secteur du Commerce	39
Tableau 30: Synthèse des principales contraintes du secteur de l'artisanat	40
Tableau 31: Synthèse des principales contraintes du secteur du tourisme.....	40
Tableau 32: Synthèse des principales contraintes du secteur de l'industrie et des mines	40
Tableau 33: Synthèse des principales contraintes du secteur de l'énergie et de l'électrification rurale.....	41
Tableau 34: Synthèse des principales contraintes du secteur des technologies de l'information et de la communication	42
Tableau 35: Synthèse des principales contraintes du secteur des transports de la commune... ..	42

Tableau 36: Membership des OCB enquêtées.....	45
Tableau 37: Participation et représentation des femmes dans l'exécutif des OCB enquêtées...	45
Tableau 38: Sous projets d'engagement citoyens soumis pour financement potentiel du PPDC	46
Tableau 39: Liste des GIE de la commune.....	49
Tableau 40: Synthèse des principales contraintes de développement des associations de jeunesse	50
Tableau 41: Projets réalisés par le PPDC dans la commune	52
Tableau 42: Synthèse des principales contraintes de gouvernance environnementale	54
Tableau 43: Investissements inscrits au budget 2019	58
Tableau 44: Postes de dépenses de fonctionnement inscrits au budget 2019.....	58
Tableau 45: part relative des différents postes (dépenses et investissements confondus) inscrits au budget 2019.....	59
Tableau 46: Cout et part relative des différents plans de développement communal sectoriels	60
Tableau 47: Répartition annuelle du Budget du plan quinquennal.....	60
Tableau 48: Coûts des différents programmes du PDS N° 1 du plan quinquennal	61
Tableau 49: Coûts annuels des différents projets du PDS N° 1 du plan quinquennal	62
Tableau 50: Coûts des différents programmes du PDS N° 2 du plan quinquennal	62
Tableau 51: Coûts annuels des différents projets du PDS N° 2 du plan quinquennal	63
Tableau 52: Coûts des différents programmes du PDS N° 3 du plan quinquennal	64
Tableau 53: Coûts annuels des différents projets du PDS N° 3 du plan quinquennal	64
Tableau 54: Coûts des différents programmes du PDS N° 4 du plan quinquennal	65
Tableau 55: Coûts annuels des différents projets du PDS N° 3 du plan quinquennal.....	65

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Évolution comparative de la population de l'arrondissement de Diaroumé au cours des trois dernières années.....	2
Figure 2: Pluviométrie mensuelle et nombre de jours de pluies par mois relevés au poste de Diaroumé durant la campagne 2018	5
Figure 3: Pluviométrie mensuelle et nombre de jours de pluies par mois relevés dans le département de de Boukiling durant la campagne 2018.....	6
Figure 4: Pluviométrie de Diaroumé au cours les cinq (5) dernières années	6
Figure 5: Nombre de jours de pluies par an au cours des cinq (5) dernières années	6
Figure 6: Climato gramme (Variation mensuelle de la pluie et des températures pour l'année 2017) a Sédhiou (Climate-Data.org 2018).....	7
Figure 7: Moyennes mensuelles de température de la station de Sédhiou 2017 (Climate-Data.org 2018).....	7
Figure 8: Taux de réussite comparés au CFEE et en 6ième de la commune de Diaroumé et de l'IEF de Bounkiling (2011-2018).	14
Figure 9: Taux de réussite comparés au BFEM entre la commune de Diaroumé et l'IEF de Bounkiling entre 2011-2018	15
Figure 10: Répartition du budget d'investissement 2019 entre les différents postes.....	58
Figure 11: Répartition des dépenses de fonctionnement du budget d'investissement 2019 entre les différents postes	59
Figure 12: Coûts des différents plans de développement sectoriels inscrits au plan quinquennal	60
Figure 13: Part des différents programmes prioritaires du PDS N° 1	61
Figure 14: Part des différents programmes prioritaires du PDS N° 2	63
Figure 15: Part des différents programmes prioritaires du PDS N° 3.....	64
Figure 16: Part des différents programmes prioritaires du PDS N° 4.....	65

PREMIERE PARTIE: PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE

1.1 Historique

L'histoire de la Commune de Diaroumé remonte à plus de 8 siècles. Elle est étroitement liée à celle du village de Ndiama qui est d'ailleurs le village le plus ancien de la commune. En effet, le fondateur du village de Diaroumé, en l'occurrence Sanakindo Dabo est originaire de Ndiama. Il s'est installé définitivement à Diaroumé, après un premier passage, sous les recommandations des sages de Ndiama, pour propager la religion musulmane. Durant cette période Diaroumé était habité par des bainouck animistes.

Selon les chefs de village enquêtés, les villages de Bissary Lang, Bantanto, Kandioukou, Néma Diassor, Koussaor, Bagadadji et Kandiadiou ont plus de 250 à 300 ans d'ancienneté. Les premiers habitants de Diaroumé furent les Dabo, Cissé, Samaté, Daffe, Darry, Barro et Dramé répartis entre plusieurs ethnies parmi lesquelles les mandingues, les bainoucks, wolofs, diolas, peuhls. Historiquement il existait deux entités sociogéographiques dans la commune de Diaroumé à savoir : le fouladou et le soncoudou.

- Le nom soncoudou provient du roi bainouck wolou Sonko qui s'était exilé à Mancononding avec l'arrivée des mandingues. Le soncoudou était habité par plusieurs ethnies dont les mandingues, les bainouck, wolof, Diolas, peuhls.
- Quant au fouladou, il était essentiellement habité par les peuhls « firdou » descendant de Moussa Molo Baldé.

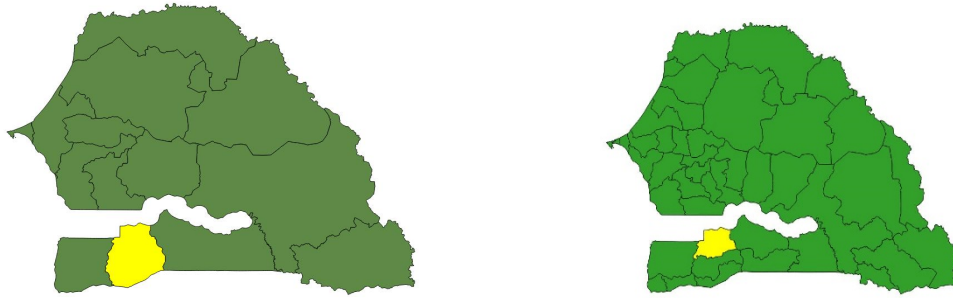
1.2 Situation géographique

Le village de Diaroumé fut d'abord érigé en chef-lieu de Communauté rurale en 1978, avec environ 146 villages. Avec la création de la région de Sédhiou en 2008, la communauté rurale est morcelée en trois nouvelles communautés rurales (Faoune, Diambaty et Diaroumé). Le village de Diaroumé, chef-lieu de la communauté abrite aussi le chef-lieu de l'arrondissement (sous-préfecture). La communauté rurale qui ne compte plus que de 45 villages (44 villages et 1 hameau), est restée telle qu'elle jusqu'en 2014, année au cours de laquelle, elle fut érigée en commune avec l'avènement de l'acte III de la Décentralisation à travers la loi 2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code général des collectivités territoriales

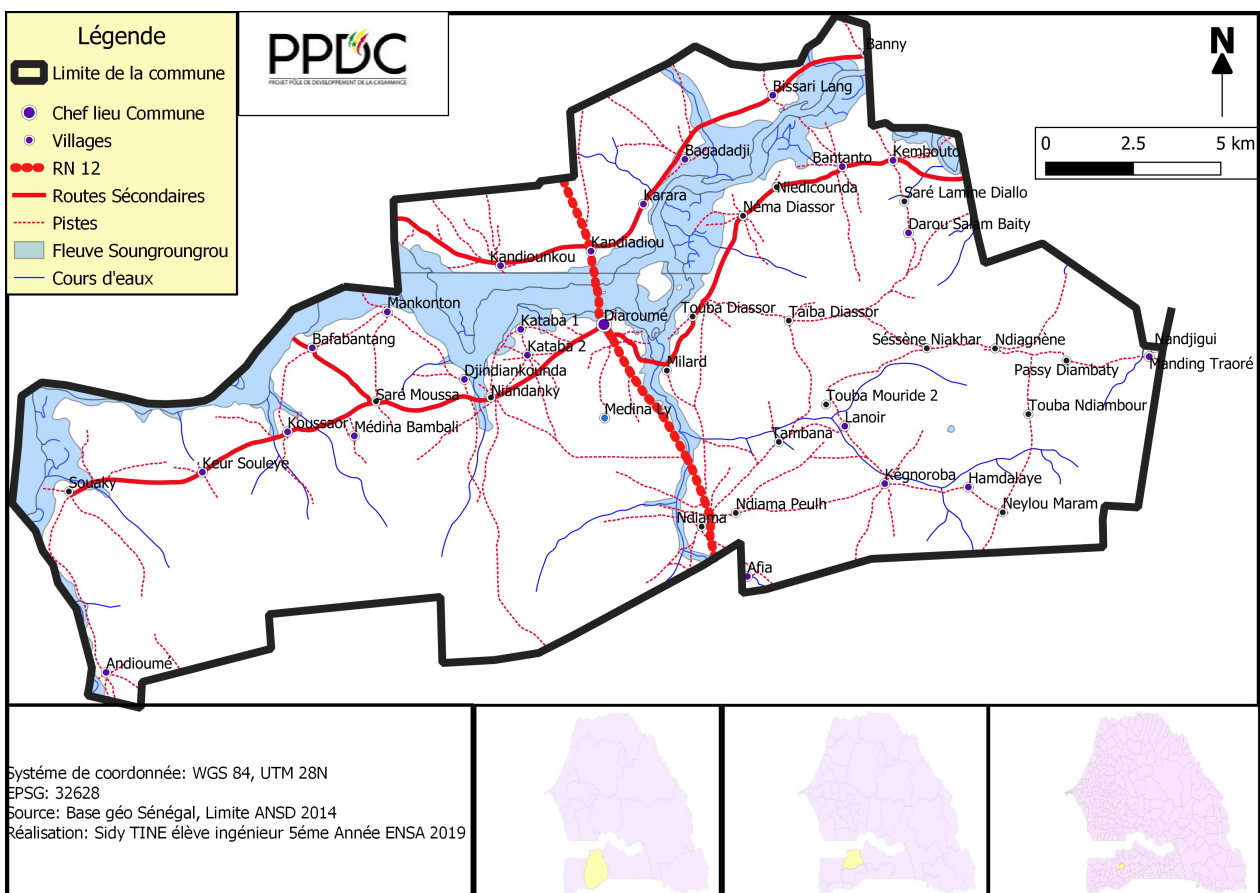
La nouvelle Commune de Diaroumé est située dans l'arrondissement du même nom dans le département de Bounkiling. Elle s'étend sur une superficie d'environ 350 km² (35 000 ha) et est limitée :

- A l'Est par la commune de Diambaty ;
- A l'Ouest par la commune de Sansamba ;
- Au Nord par les communes de Médina Wandifa et de Faoune ; et
- Au Sud par la commune de Koussy ;

Carte 1: Situation géographique et administrative de la commune de Diaroumé



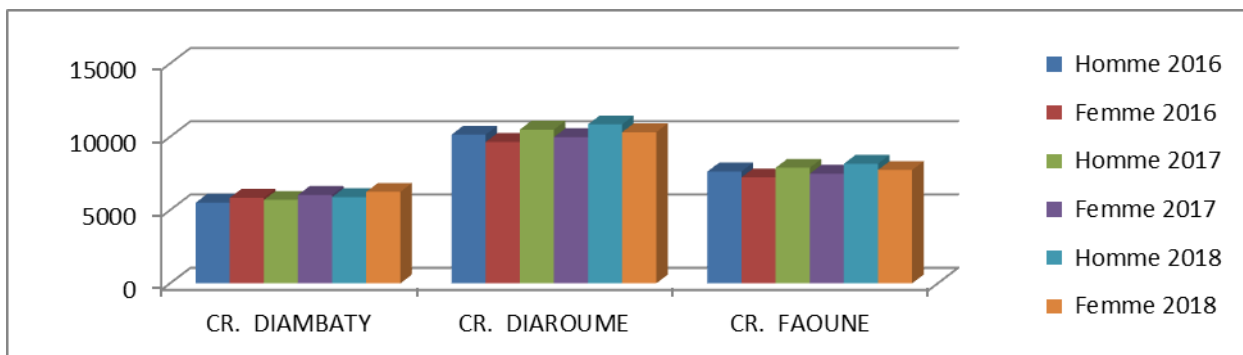
La Région de Sédhiou Le Département de Bounkling



1.3 Caractéristiques démographiques

Selon le Recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE) de 2013, la commune de Diaroumé compte 44 villages, 978 concessions, pour 1 361 ménages et une population totale de 17 926 habitants. La répartition par sexe donne 9 188 hommes, soit 51,3% contre 8 738 femmes.

Cette population serait en 2018 de 21 158 (10845 hommes et 10 313 femmes) et d'environ 26 000 habitants en 2024 selon les données de projection de l'ANSD sur l'évolution de la population entre 2013-2025. L'évolution comparative au cours des trois dernières années des données de projections des populations communales des trois communes de l'ancien arrondissement de Diaroumé (Figure 1), montre que Diaroumé demeure la commune la plus peuplée de l'arrondissement. Ce dernier se singularise par une caractéristique particulière marquée dans son ensemble par une prédominance de la gent masculine sur les femmes dans les communes de Diaroumé et de Faoune et une légère prédominance des femmes dans la commune de Diambaty, Médina Wandifa



Sources ANSD, Recensement 2013

Figure 1: Évolution comparative de la population de l'arrondissement de Diaroumé au cours des trois dernières années

Nous n'avons pas pu accéder aux données de recensement désagrégées au niveau des communes pour établir de façon plus spécifique la pyramide des âges de la population de la commune de Diaroumé. Nos enquêtes de terrain ont permis de compléter et renforcer les données de population de la commune. Le tableau 1 résume les données de ménages et de population totale (nombre d'habitant par village ou hameau) recueillies auprès des chefs de village enquêtés. Selon ses données, la répartition spatiale de la population dans les différents villages de la commune laisse apparaître une prédominance des villages de Diaroumé (2 616 hbts en 2018) et Ndiama (3 311 hbts) qui constituent le poumon de la commune. Ces deux localités avec les hameaux qui leur sont rattachés concentrent 28% de la population communale en 2018. Les données montrent aussi que le village centre et chef-lieu communal polarise l'ensemble des 45 villages de la commune. Les autres villages les plus importants polarisant entre 5 et 10 villages sont dans l'ordre Koussaor, Ndiama, Sésséne Niakhar, Kandioukou, Tambana, Bantanto, Kégnéroba, Médina Bambaly, Kandiadiou et Souaky.

Mis à part Diaroumé et Ndiama, les autres grands villages de la commune, selon la taille de population, sont au nombre de quatre (4) : Kandiadiou (1 636 hbts), Bagadadji (1 544 hbts), Kandioukou (1 520 hbts) et Souaky (959 hbts).

La commune est caractérisée par l'existence notoire de hameaux ou de concessions isolées d'un à deux ménages maximum ne pouvant pas être considérés en tant que tels comme des villages. C'est le cas de H1 Diarou salim (177hbts), Linkoto (13 hbts), de Karara Manjaque (14 hbts), de H3 Sinthiang Hamady Sow (14 hbts), d'Essouk Dieme (16 hbts), de H1 Sitanoukou (18 hbts)

Tableau 1: Données démographiques désagrégées par village et hameaux de la commune

Village	Nombre Concessions	Nombre Ménage	Nombre Hommes	Nombre Femmes	Population (hbts)
ESSOUK DIEME	1	1	8	7	16
H1 LINKOTO	1	1	6	6	13
KARARA MANJAQUE	1	1	7	6	14
H1 SITANOUNKOU	2	2	11	7	18
H3 SINTHIANG HAMADY SOW	2	2	7	6	14
NDIAMA PEUL					
H1 DIAROU SALIM	2	4	66	13	80
NAYLOU MARAM	3	3	15	20	35
NIEDICOUNDA	3	4	34	19	53
SARE MOUSSA	3	5	20	14	34
MEDINA NANDJIGUI	4	4	29	18	47
LANOUA LANOI	4	10	31	33	63
KARARA BALANTE	5	5	37	24	61
MILARD (TOUBA MANJAQUE)	5	5	43	33	76
NDIAGNE	5	5	25	20	45
H2 MEDINA ALADJI SAMBA LY	5	7	29	22	52
ANDIOUME	6	6	28	42	71
DAROU SALAM BAITY	6	6	33	44	77
BAFABANTANG MANDINGUE	6	7	57	46	103
BANI SONCODOU	6	11	65	61	126
SESENE NIAKHAR	8	8	67	69	137
TOUBA MOURIDE II	8	8	35	34	68
MANDING TRAORE	9	9	39	37	76
MEDINA BAMBALY	11	20	114	62	176
DJINDIANCOUNDA	12	18	135	154	288
KEUR SOULEYE	13	13	68	72	140
KATABA SOUKOTO	13	18	136	128	264
PASSY DIAMBATY	14	15	87	79	166
H1 KATABA SOUKOTOTO	14	20	166	156	322
NEMA DIASSOR	15	15	76	80	156
AFIA NDIAMA PEULH	15	22	128	124	253
H1 TOUBA NDIAMBOUR	16	17	109	44	152
KIMBOUTO	16	28	155	168	323
TAMBANA	17	27	177	130	307
TAIBA DIASSOR	23	24	131	128	259
NIANDANKY	24	28	522	487	1010
KOUSSAOR	25	34	124	112	236
BISSARY LANG	30	35	164	173	337
MANCONTON	30	44	393	424	817
KEGNEROBA	31	33	146	106	253
TOUBA DIASSOR	32	35	138	167	305
BANTANTO	32	41	246	219	465
SOUAKY	37	68	424	493	916
HAMDALAYE	38	40	213	168	381
KANDIADIOU	40	90	705	770	1476
BAGADADJI	52	73	821	638	1459
KANDIOUNKOU	67	95	556	614	1169
NDIAMA	120	222	1415	1389	2805
DIAROUME	146	172	1146	1070	2216
Total	978	1361	9187	8736	17930

Enquêtes villages Novembre 2018

De façon générale, les populations enquêtées ont indiqué qu'il y a une augmentation progressive de la population communale due principalement aux nouvelles naissances, par un taux de natalité supérieur à la mortalité et par de nouveaux arrivants.

La commune de Diaroumé est cosmopolite et cela se manifeste par l'existence et la cohabitation de presque toutes les ethnies du Sénégal et de pays environnants. Les principales ethnies qui y sont représentées sont :

- Les mandingues (72%) ;
- Les peuls (15%) ;
- Les wolofs (4%) ;
- Les Sérères (2%) ;
- Les Laobés, les Diolas, les Manjacks et les Balantes (7%) ;
- Sarakholé, Djolinké, Bambara Kognaguis et Toucouleurs (peu représentés ou < 1%).

Sur le plan de la religion, la population est principalement composée de musulmans 98% suivi de chrétiens 1% et animistes 1%.

1.4 Mouvement de la population

Le phénomène migratoire est très marqué dans la commune de Diaroumé. 72,7% des chefs de village enquêtés ont indiqué l'importance de ce phénomène dans leur village. Deux types de migrations sont notés : les migrations nationales (saisonnnières) et les migrations internationales.

Les migrations nationales

Il s'agit d'une part du déplacement temporaire de certaines personnes vers les centres urbains comme Dakar et Ziguinchor durant la saison sèche, pendant une période de 3 mois au maximum, à la recherche de travail. Ces derniers reviennent pendant la saison des pluies pour l'exploitation des champs. L'autre type concerne les mouvements de populations venant de l'intérieur du pays à la recherche de pâturages et de surfaces cultivables. Mis à part Dakar et Ziguinchor, les principales destinations au niveau national citées par les enquêtés sont Thiès Saint-Louis Madina Wandifa Louga Mbour Fouta.

Les migrations internationales

Quant aux migrations internationales, la destination est le plus souvent l'Europe (France, Espagne, Allemagne, Italie, Suisse et Angleterre), les Etats Unis d'Amérique et Dubaï. Quant aux destinations africaines, elles ont concerné essentiellement la Côte d'Ivoire, la Mauritanie le Cap-Vert, la Gambie, la Lybie, le Gabon et le Niger. Les raisons d'émigration données concernaient essentiellement l'attrait pour les opportunités d'emplois à l'étranger, les conditions de vie souvent difficiles ainsi que le chômage ou sous-emploi en milieu rural.

Pour les effets positifs de l'émigration, les revenus de transfert des émigrants occupent une place essentielle dans l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune et l'urbanisation des villages. A ce titre, les chefs de village enquêtés ont noté comme effets positifs à mettre aussi à l'actif des émigrés respectivement l'importance des réalisations en services sociaux de bases dans une proportion de 52,6%, pour 26,3%, le soutien et ou l'équipement des ménages, l'éducation et la formation des enfants (5,3%), l'amélioration de l'habitat (5,3%) et autres (10,5%). Les chefs de village ont indiqué également dans une proportion de 94,7% ne pas détenir un registre des émigrants de leurs villages et aucune association d'émigrants n'a été rapportée.

Sur les effets négatifs de l'immigration, les chefs de village enquêtés ont indiqué notamment la perte de bras valides dans une proportion de 76,5%, la destruction des familles pour 5,9% ainsi que d'autres raisons non retenues par le questionnaire dans une proportion de 17.7%

Sur les populations immigrantes (arrivées), le phénomène semble remonter plus à une vingtaine d'années et concerne avant tout des villages environnants de la commune et de l'intérieur du pays mais et surtout de Sédhiou (Madina Wandifa et Balantacounda, de la Commune de Bémé), de Ziguinchor, du Saloum (Dinguiraye), de Fouta (Aéré Lao), de la Guinée Bissau. Ces populations immigrantes sont surtout des agriculteurs, des éleveurs ainsi que des instituteurs et d'autres commis de l'administration. Les chefs de village ont indiqué également dans une proportion de 100% ne pas détenir un registre des immigrants au niveau de leurs villages.

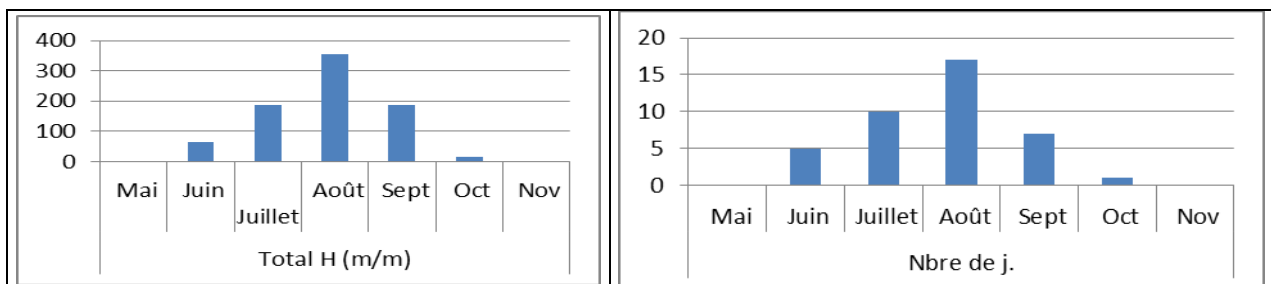
Des déplacements de populations d'un village à un autre sont aussi observés au sein de la commune. Les migrations transfrontalières concernent particulièrement les populations des villages de Diaroumé, de Tambana, Niandanky et Kandioukou

1.5 Caractéristiques physiques, hydrographiques et climatologiques

1.5.1 Climat

Les figures 2 et 3 donnent les relevés pluviométriques (hauteur et nombre de jours de pluie) mensuels respectifs des stations/postes météorologiques de la DRDR de l'arrondissement de Diaroumé et du Département de Boukiling pour la saison des pluies de 2018. L'analyse de ces relevés montre que l'arrondissement de Diaroumé (Figure 2) se distingue dans le département de Boukiling (Figure 3) de par ses hauteurs de pluie enregistrées mensuellement, notamment pour le mois d'août 2018 (mois le plus pluvieux dans tout le département et la région) ou la hauteur de pluie (356,4 mm) était plus faible que celle du département (443,9 mm). En outre le mois de mai n'est pas pluvieux généralement dans l'arrondissement de Diaroumé, contrairement au département, où la saison des pluies débute en mai.

Malgré ses différences, l'arrondissement de Diaroumé a enregistré une meilleure saison pluvieuse que l'ensemble du département de Boukiling en raison principalement de la hauteur et de la régularité des pluies durant 3 mois consécutifs (juillet à septembre). La pluviométrie de 2018 dans l'arrondissement de Diaroumé a été de 811,3 mm repartis sur 39 jours de pluie entre juin et octobre dans l'arrondissement de Diaroumé (Figure 2) contre 774 mm de pluie en 42 jours de pluie repartis entre mai et octobre dans le département de Boukiling (Figure 3).



DRDR DE SEDHIOU

Figure 2: Pluviométrie mensuelle et nombre de jours de pluies par mois relevés au poste de Diaroumé durant la campagne 2018

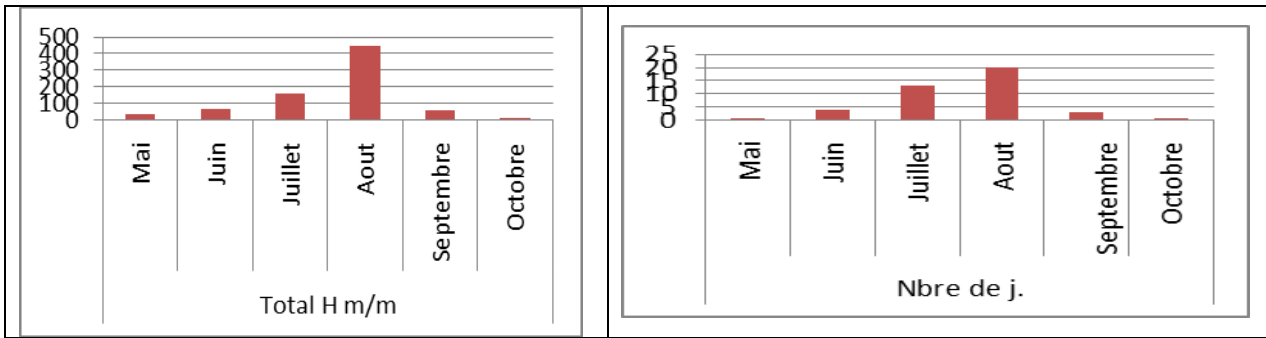


Figure 3: Pluviométrie mensuelle et nombre de jours de pluies par mois relevés dans le département de de Boukiling durant la campagne 2018

Il n'existe pas de relevés chronologiques donnant une longue série de relevés pluviométriques de la commune de Diaroumé ; un poste de mesure est installé au niveau de la commune mais depuis seulement quelques années. Une analyse plus fine de la variabilité interannuelle a été faite en recourant aux données des cinq dernières années de relevés effectués par le CADL de Diaroumé.

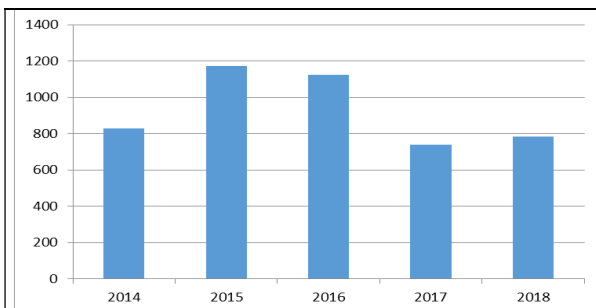


Figure 4: Pluviométrie de Diaroumé au cours les cinq (5) dernières années

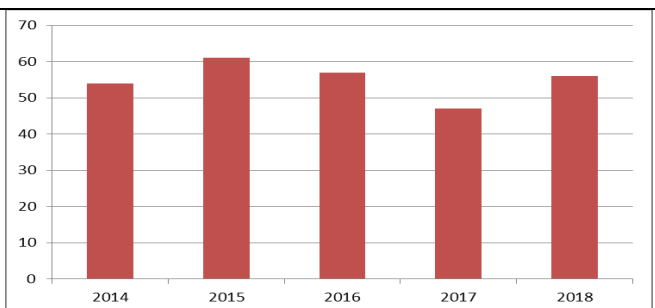


Figure 5: Nombre de jours de pluies par an au cours des cinq (5) dernières années

Source : Sous-préfecture Diaroumé

La figure 6 donne une indication de l'amplitude des variations des moyennes mensuelles de température et de pluie pour la station régionale de Sédhiou (Climate-Data.org 2018). Selon ces données, le climat dans la région de Sédhiou est de transition, de type Soudano-Guinéen, marqué par une pluviométrie annuelle qui varie entre 850 et 1350 mm avec deux saisons sont observées en alternance : une saison des pluies entre juin et octobre et une saison sèche entre novembre et mai. Les températures sont relativement élevées allant de 24 à 33° C en saison des pluies et de 24 à 40 ° C en saison sèche selon les données du SRAT de Sédhiou. La figure 7 donne une idée de l'amplitude des variations de température mensuelle au cours de l'année 2017 dans la région de Sédhiou dans son ensemble.

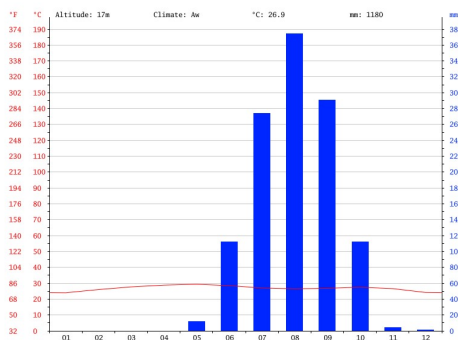


Figure 6: Climato gramme (Variation mensuelle de la pluie et des températures pour l'année 2017) a Sédhiou (Climate-Data.org 2018)

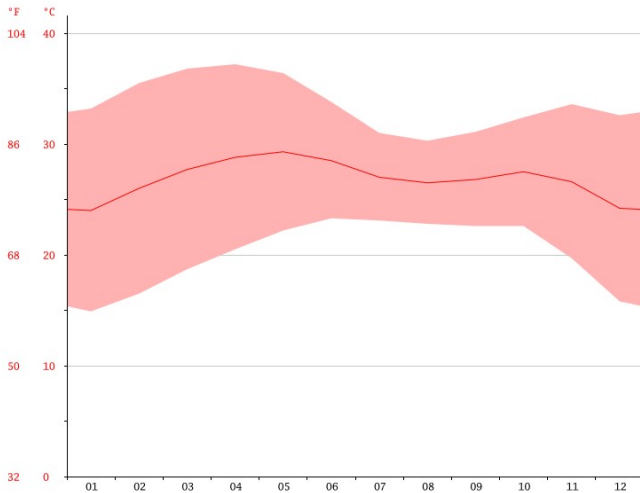
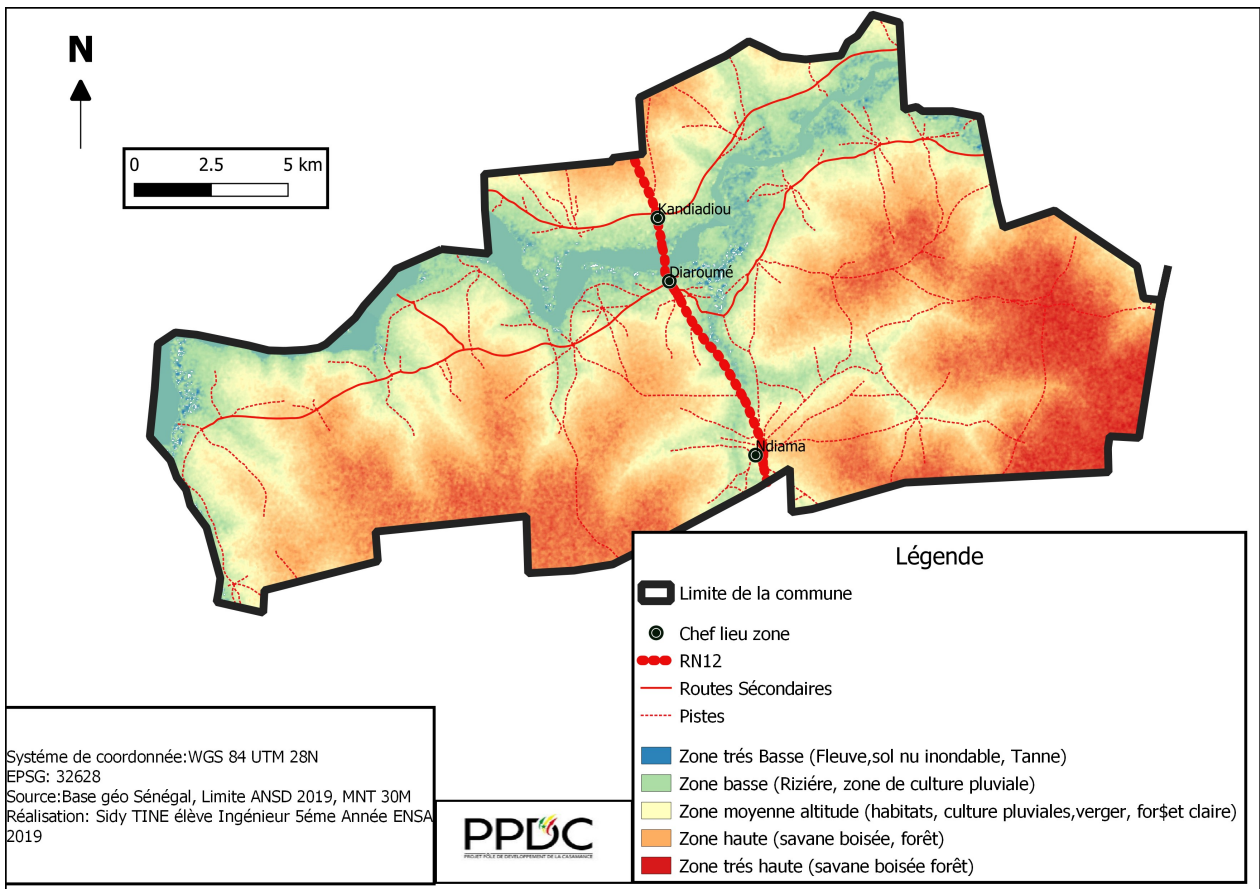


Figure 7: Moyennes mensuelles de température de la station de Sédhiou 2017 (Climate-Data.org 2018)

1. 5.2 Relief et géomorphologie

Le relief est caractérisé par une succession de plateaux à altitude faible et de vallées. Les dépressions et bas-fonds appelés vallées sont constitués essentiellement de sols hydromorphes aptes à la riziculture, à l'arboriculture et au maraîchage

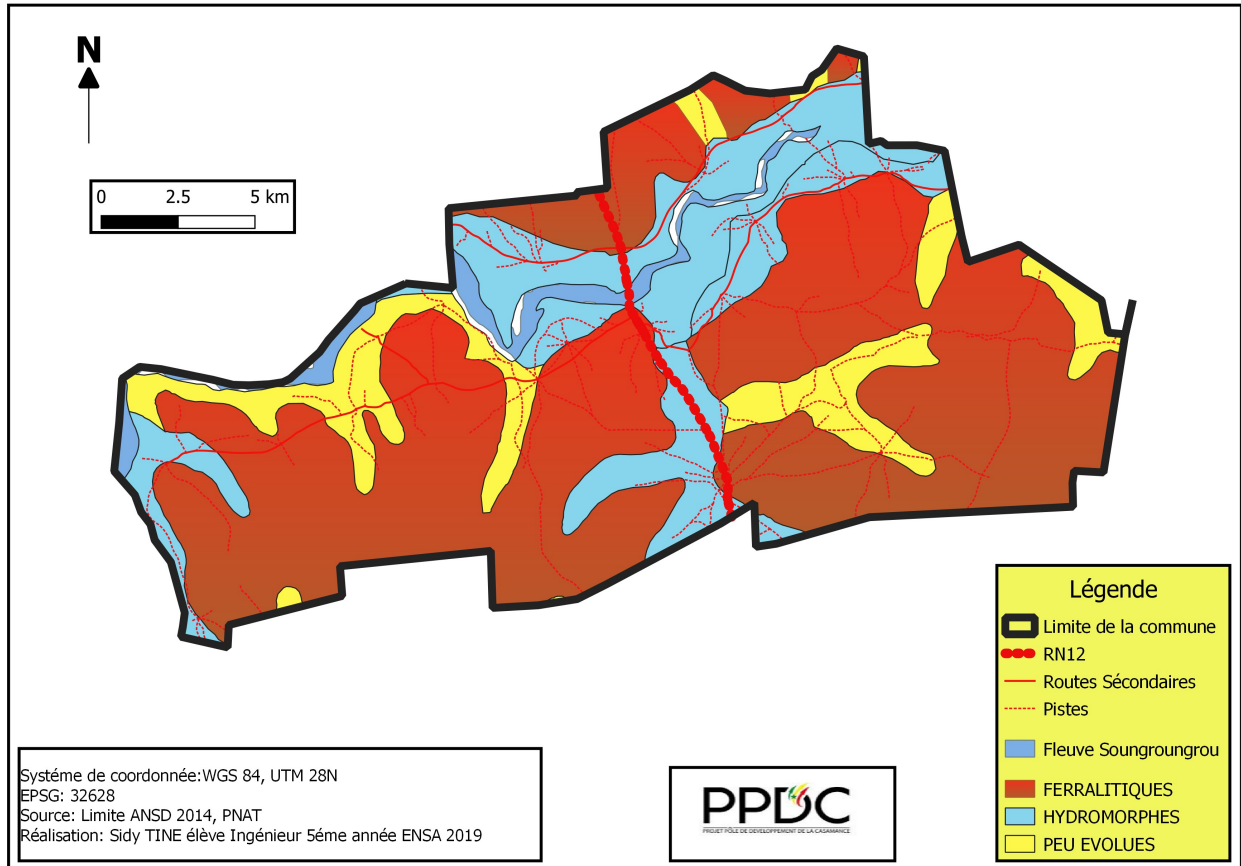
Carte 2: Hypsométrie (relief et unités de paysage) de la commune de Diaroumé



1. 5.3 Sols

Les sols sont de type argileux (deck), argilo-sableux (deck dior), sableux argileux (dior deck). Les sols argilo-sableux et sableux argileux sont favorables à la culture de l'arachide, du mil, et du maïs et du coton. Les sols hydromorphes (sols des bas-fonds) sont propices à la riziculture

Carte 3: Unités pédologiques de Diaroumé – Extrait de la carte des sols du Sénégal (PNAT)



1. 5.4 Hydrologie

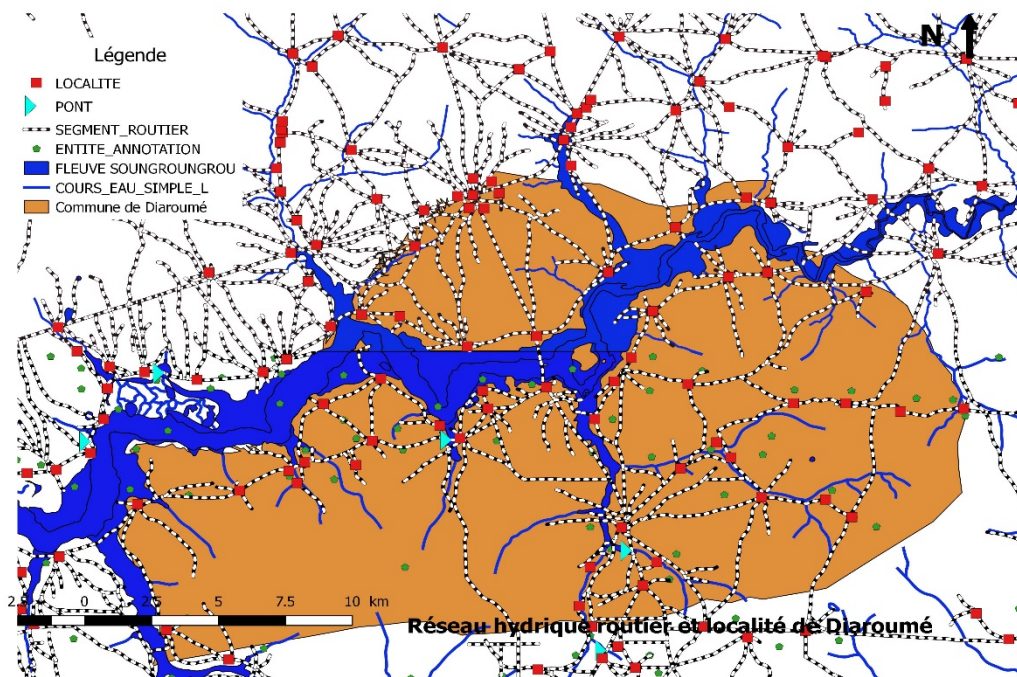
1.5.4.1. Nature des eaux de surface

Le réseau hydrographique est caractérisé par l'importance des eaux de surface, avec la présence du Soungourougou, un affluent du fleuve Casamance, et de nombreuses mares dont la plupart est située dans les zones de Ndiama et de Diaroumé. Le Soungourougou occupe la partie Nord du terroir de la commune. Les eaux de surface sont utilisées principalement pour l'abreuvement du bétail, la pêche et les déplacements en pirogues.

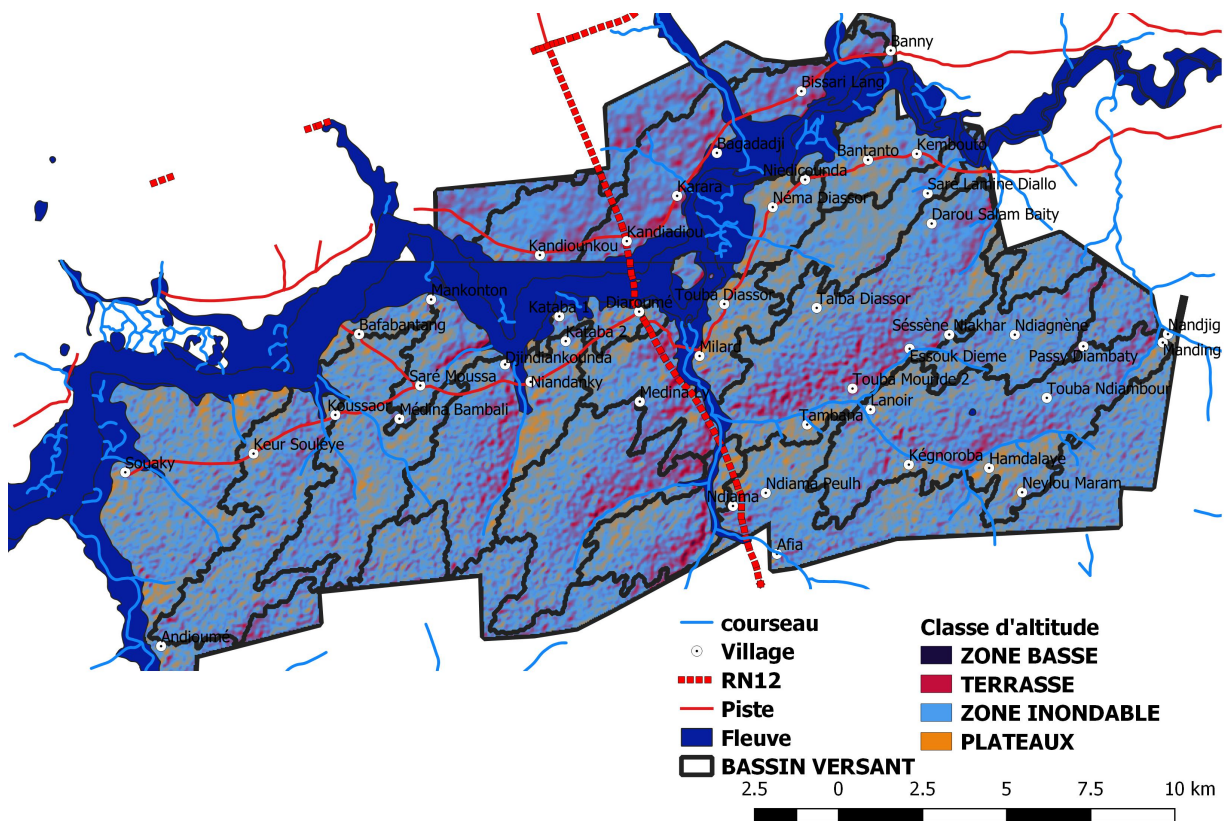
1. 5.4.2. Nature des eaux souterraines

Quant à l'hydrologie ou eaux de profondeur, il faut noter que la nappe phréatique varie, en moyenne, dans toute la commune entre 5 m et 45 m ; des dépressions aux plateaux.

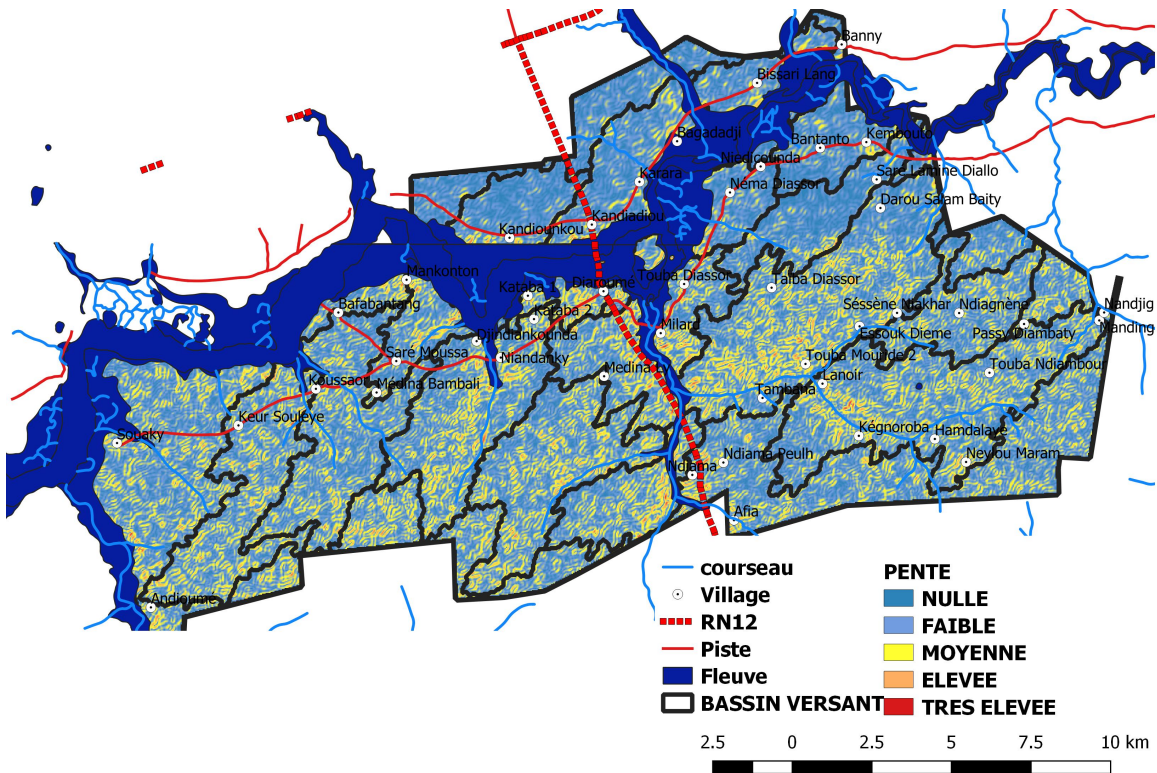
Carte 4: Carte du réseau hydrographique de la commune



Carte 5 : Hypsométrie (classes d'altitude) et principaux Bassins versants de la commune



Carte 6 : Classes de pente et principaux Bassins versants de la commune



1. 5.5 Formations et espèces végétales

Avec un climat de transition soudano-guinéenne marqué par une pluviométrie abondante, la végétation de la commune de Diaroumé est caractérisée par des strates (arborées, arbustives et herbacée) assez denses. La strate arborée comprend les espèces suivantes : Venne (*Pterocarpus erinacuis*), Linké (*Azelia africana*), Cailcédrat (*Khaya senegalensis*), Rônier (*Borassus aethiopiun*), Dimb, Capotier, Néré, Baobab, Bambou et Mangrove (*Laguncularia racemosa*). La strate arbustive est essentiellement constituée par les espèces suivantes : Kinkéliba (*Combretum micranthum*), Ratte ou Diambakatang (*Combretum glutinosum*). La strate herbacée est, quant à elle, dominée par les graminées.

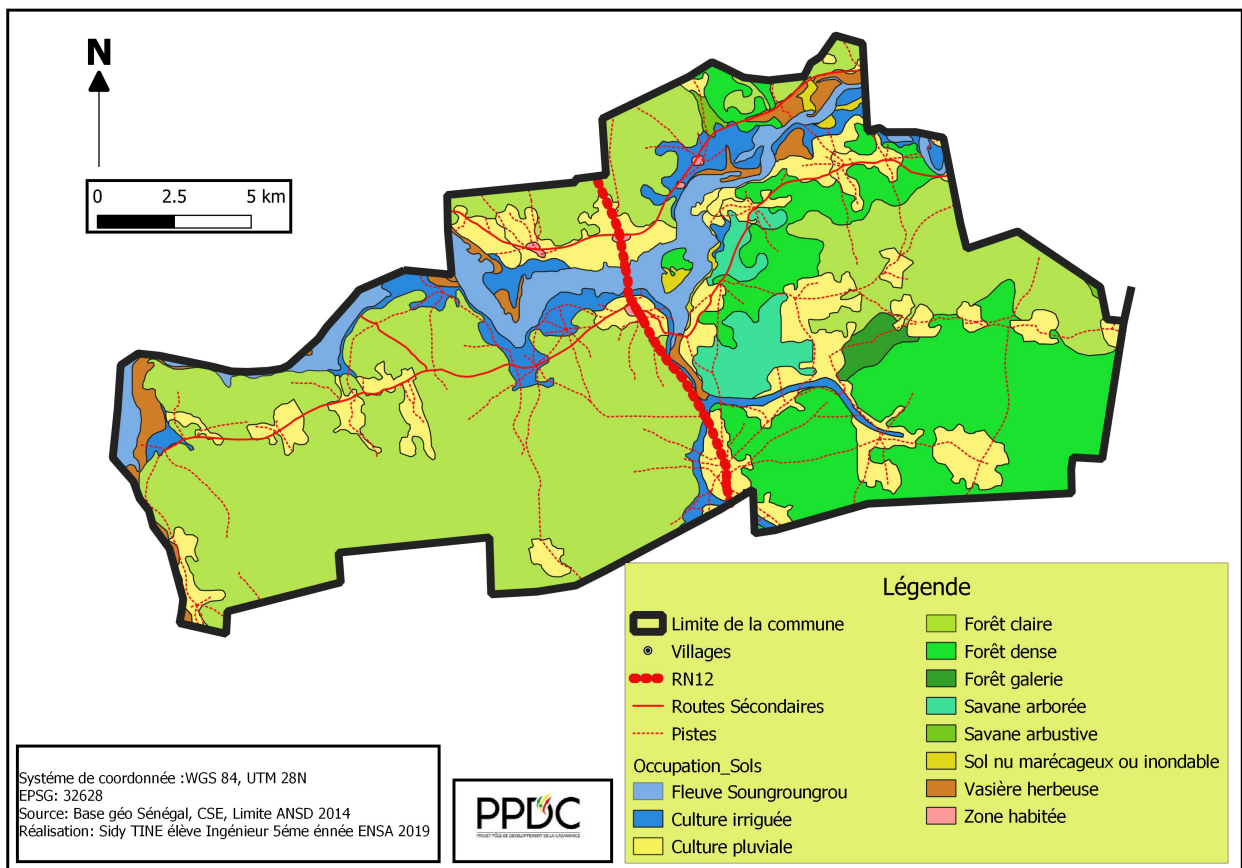
1. 5.6 Faune

La faune comprend essentiellement des singes, des francolins, des tourterelles, des pintades, des lièvres à oreille, des lapins, des manges mil, des genettes, des cynocéphales, de petits rongeurs, des reptiles, etc. L'avifaune comprend des pintades, des tourterelles, des rolliers, des calaos, des rapaces, etc. Toutefois, l'exploitation anarchique et clandestine de certaines espèces (exemple des biches) par les chasseurs a produit une forte diminution des ressources fauniques

1. 5.7 Milieux protégés

Il n'y a aucune forêt classée à l'intérieur du territoire communal. L'arrondissement de Diaroumé dispose d'une forêt aménagée d'une superficie de 20 407,827 ha dont 10872,083 ha soit 53,3 % appartenant à la commune de Diambaty et 9535,747 ha soit 46,7% à la commune de Diaroumé. Cette forêt fait l'objet d'un plan d'aménagement forestier qui offre différentes retombées aux populations de la commune et des riverains, etc. (voir section agroforesterie).

Carte 7: Carte de l'occupation du sol



DEUXIEME PARTIE: BILAN DIAGNOSTIC

2.1 PROFIL SOCIAL

2.1.1 EDUCATION

2.1.1.1 *Préscolaire*

Dans l'IEF de Bounkiling, il y a 37 établissements préscolaires, y compris les écoles maternelles et les garderies privées. Dans la commune, l'enseignement préscolaire est dominé par la présence d'une préscolaire à Ndiama, d'une Classe Préscolaire Communautaire (CPC) à Kataba 2 et d'une case des tous petits à Diaroumé. Cette dernière a été créée en 2006. Elle dispose de 4 salles fonctionnelles. Le personnel est composé d'un directeur et de moniteurs ayant en charge l'éducation de 131 élèves (74 garçons et 57 filles) âgés de 3 à 6 ans.

Les problèmes que rencontre la structure éducative sont :

- Absence de cantine
- Non-paiement des mensualités
- L'absence d'électricité et d'eau courante
- L'absence de salle informatique
- L'insuffisance du matériel didactique
- Non aménagement des aires de jeux.

Tableau 2: Effectif du préscolaire selon l'offre d'éducation disponible

Nom Structure	Nombre	Effectifs		
		Garçons	Filles	Total
Case des Tout-Petits (CTP) de Diaroumé	01	43	53	96
Classe Préscolaire à l'Elémentaire(CPE) de Niandanky	01	11	20	31
Classe Préscolaire à l'Elémentaire(CPE) de NDiama	01	36	23	59
Classe Préscolaire Communautaire(CPC) de Kataba2	01	13	20	33
Classe Préscolaire Communautaire (CPC) de Bantanto	01	28	28	56
TOTAL	05	131	144	275

Source : Données IEF Boukiling 2018

NB : CTP, CPE, CPC sont des offres en éducation préscolaire

2.1.1.2 *Elémentaire*

La Commune de Diaroumé dispose de 19 écoles élémentaires et de deux écoles franco-arabes à Niandanky et Ndiama. Cette dernière EFA est en cours de mutation vers le classique.

Sept (7) écoles élémentaires sur les vingt (21) que compte la commune, soit 33%, sont à cycle complet. Les écoles sont bien réparties dans les 3 zones terroirs (Kandiadiou, Diaroumé et Ndiama). L'effectif des élèves du primaire pour l'ensemble de la commune de l'année scolaire est de 3855 (1890 garçons et 1965 filles) en 2018-2019 et le ratio enseignant/élèves (Tableau 3) est d'un enseignant pour quarante-cinq élèves (1/45). Des cas d'abandon ont été constatés au cours de cette même année. Certains établissements sont dotés de cantines scolaires.

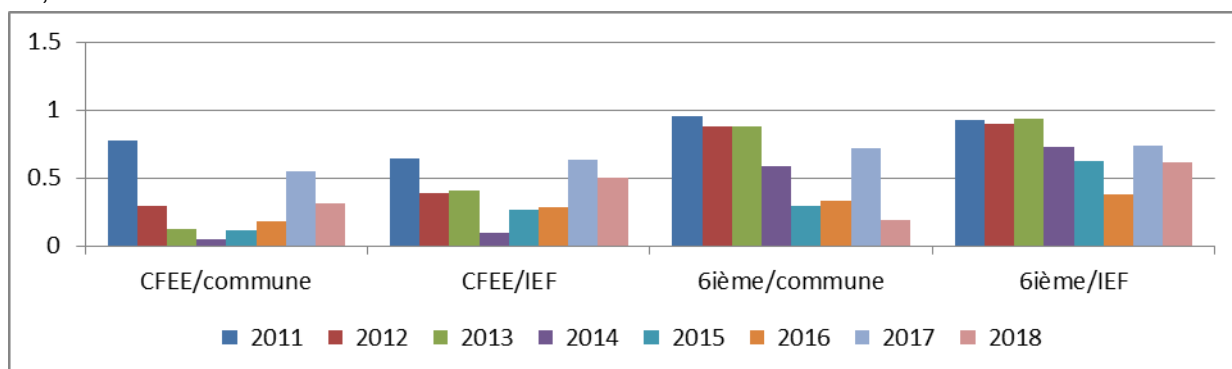
Les taux différenciés par sexe de scolarisation (TBPS et TBS) n'ont pu être calculés car il n'y a pas de données démographiques désagrégées par commune à notre disposition.

Tableau 3: Effectif et personnel enseignant de l'élémentaire

N°	ECOLE	Nbre de classes	EFFECTIFS			Personnel craie en main			Arabe
			G	F	T	H	F	T	
1	ANDIOUME	2	21	16	37	1	0	1	0
2	BAGADADJI	6	130	112	242	5	0	5	0
3	BANTANTO	6	128	72	200	4	0	4	0
4	BISSARY LANG	3	48	74	122	2	0	2	0
5	HAFIA	3	43	47	90	2	0	2	0
6	KANDIADIOU	11	182	215	397	8	3	11	1
7	KANDIOUNKOU	10	177	159	336	7	0	7	0
8	KATABA	4	83	70	153	4	0	4	0
9	KEGNOROKA	4	62	48	110	2	0	2	0
10	KEMBOUTO	3	54	53	107	2	0	2	0
11	KOUSSAOR	3	50	44	94	3	0	3	0
12	MANCONTON	4	48	49	97	3	0	3	0
13	NOUHA SAMATHE	12	271	283	554	5	7	12	0
14	SESSENE NIAKHAR	3	13	20	33	1	0	1	0
15	SOUAKY	4	75	85	160	4	0	4	0
16	TAIBA DIASSOR	2	6	38	44	2	0	2	0
17	TAMBANA	3	49	52	101	2	0	2	0
18	TOUBA DIASSOR	4	34	25	59	2	1	3	0
19	TOUBA SONKODOU DIASSOR	4	71	74	145	3	0	3	0
20	EFA NDIAMA	12	210	258	468	3	2	5	0
21	EFA NIANDANKY	9	135	171	306	6	0	6	3
TOTAL		112	1890	1965	3855	71	13	84	4

Source : Données IEF Boukiling 2018

Les résultats scolaires obtenus par la commune au niveau du CFEE et de l'entrée en sixième ont été comparés à ceux de l'IEF départemental de Bounkiling (Figure 8). À l'exception de l'année 2017 ou une remontée fut observée les résultats scolaires en baisse continue dans le département et encore de façon plus marquée dans la commune. Les résultats d'entrée en sixième de la commune de cette année ont été une hécatombe avec un taux de réussite de 18,73%.



Source : Données IEF Boukiling 2018

Figure 8: Taux de réussite comparés au CFEE et en 6ième de la commune de Diaroumé et de l'IEF de Bounkiling (2011-2018).

Le diagnostic a révélé des difficultés liées notamment à :

- La faible couverture des infrastructures scolaires ;
- La fréquence des abandons ;
- Le manque de sécurité (absence de clôture des écoles) ;
- L'insuffisance de tables et de manuels scolaires (fournitures) ;
- L'insuffisance des cantines scolaires ;
- Les longues distances que parcourent les élèves pour rallier leur école ;
- L'insuffisance des salles de classes ;
- L'insuffisance des établissements scolaires ;
- Le manque d'entretien des salles de classe ;
- Le faible dynamisme des associations de parents d'élèves ;
- Le retard dans l'approvisionnement des cantines scolaires ;

Les solutions proposées par les populations sont :

- La construction de salles de classe en remplacement des abris provisoire ;
- La création de nouvelles écoles ;
- La construction de blocs latrines dans les écoles qui n'en disposent pas ;
- La clôture des écoles ;
- La redynamisation des APE ;
- L'augmentation des fonds de dotation ; et
- La création de cantines scolaires dans les écoles qui n'en disposent pas.

2.1.1.3 *Moyen Secondaire*

La Commune dispose de deux Collèges d'Enseignement Moyen (CEM), l'un à Ndiama et l'autre à Diaroumé. Le CEM de Ndiama dispose de 8 salles de classe dont 3 abris et l'effectif des élèves est de 349 (211 garçons et 138 filles). En ce qui concerne le CEM de Diaroumé, il est le plus peuplé avec 493 élèves (204 garçons et 199 filles) ; il compte 10 salles de classes dont 6 abris. Il faut noter que ce CEM a un déficit de professeur dans les matières scientifiques. Le CEM de Diaroumé qui éprouve un manque énorme de salles pédagogiques est en attente d'une promesse de passer à 6 salles depuis plus de deux ans. Les deux CEM de la commune doivent être renforcés en équipements notoirement défectueux tels que des tables bancs, des bureaux, des chaises maitresses, des armoires et des salles de classes

Le besoin pour un nouveau lycée est exprimé du fait de la saturation des deux collèges existants et de la trop grande déperdition scolaire que cela engendre.

Tableau 4: Effectif et personnel enseignant du secondaire (CEM)

N°	Etablissement	Nbr classes pédagogiques	Effectifs			Enseignant
			G	F	T	
01	CEM Diaroumé	10	204	199	493	21
02	CEM NDiamama	08	211	138	349	13
TOTAL		18	505	337	842	34

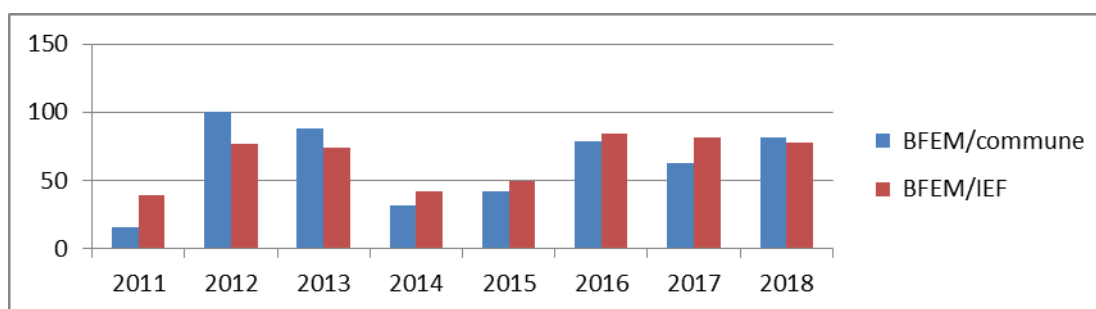


Figure 9: Taux de réussite comparés au BFEM entre la commune de Diaroumé et l'IEF de Bounkiling entre 2011-2018

2.1.1.4 Daaras et Ecoles franco- arabes

A côté de l'école française, il existe plus de 11 établissements coraniques (daaras) disséminés un peu partout dans la Commune. Les problèmes rencontrés vont du manque de nourriture à l'absence de couverture sanitaire en passant par les difficultés liées à l'accès à l'eau potable, de façon globale c'est la non modernisation de ces daaras que l'on constate.

2.1.1.5 Alphabétisation

Il n'y a aucun programme d'alphabétisation dans la commune. Parallèlement, l'effort d'alphabétisation dans les langues locales notamment le mandingue doit être soutenu, particulièrement à l'endroit des adultes afin de renforcer les connaissances, attitudes et pratiques en rapport avec la décentralisation et le développement local.

2.1.1.6 Gouvernance scolaire

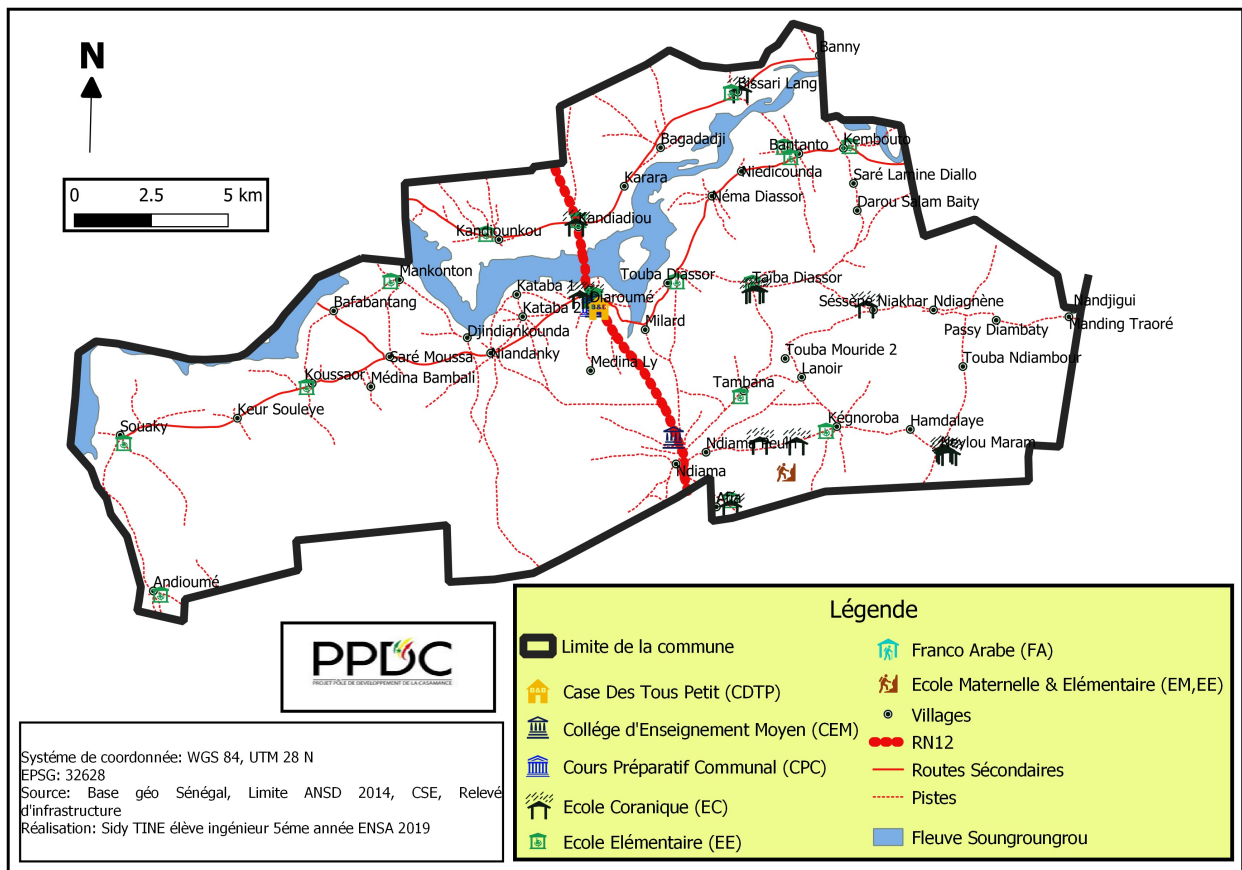
La commune de Diaroumé fait partie du District Sonkodou qui couvre les 3 communes de l'arrondissement et qui est un des 5 districts scolaires du département. Les autres districts scolaires sont : Kabada1(les communes de Bogal et Tankon), Kabada2 (les communes de NDiamacouta, NDiamalathiel et Djinany), Fogny Djiragone (communes de Bona, Diacounda et Inor), Sonkodou-Mangana (communes de Médina Wandifa, Bounkiling et Kandion Mangana). Chaque école/établissement a un (1) Comité de Gestion de l'Ecole (**CGE**) pour l'élémentaire. L'école de Ndiama a une (1) Amicale des Mères d'Elèves (**AME**), impliquée activement dans le Projet d'Appui à l'Education des Filles (**PAEF**) en cours d'activités dans la commune. Il existe également un (1) Conseil de Gestion d'Etablissement (**CGE**) pour le Moyen secondaire et une Association des Parents d'élève (**APE**) pour le Moyen élémentaire

Tableau 5: Synthèse des principales contraintes du secteur de l'éducation

Domaine	Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèses de solution
Infrastructure scolaires	Faible couverture des infrastructures scolaires Insuffisance de blocs administratifs Insuffisance de salles de classes	Manque de moyens financiers	Difficulté de couvrir la demande scolaire Effectifs pléthoriques, Baisse du niveau des élèves Mauvais résultats scolaires	Construire des salles de classes de salles d'alphabétisation dans les villages Renforcer les Points d'eau et blocs d'hygiène
	Manque de sécurité (absence de clôture des écoles)	Investissement insuffisant	Insécurité dans les écoles	Construction de murs de clôture Electrification des écoles
Equipement scolaire	Déficit de mobilier scolaire Manque de matériel didactique Insuffisance de cantines scolaires	Investissement insuffisant Inexistence de laboratoires de science Manque d'organisation des APE	Conditions de travail difficiles ; Pas d'expériences scientifiques dans les salles Manque d'organisation des APE	Equiper de salles de classe ; Construction et équipement de laboratoires ; Dotation en fourniture et ouvrages scolaires, matériel didactique de reprographie ; Construction et équipement d'une salle informatique Promouvoir l'installation de cantines scolaires
Carte scolaire	Répartition inégale des implantations scolaires Présentation de beaucoup écoles à cycle incomplète	Souhait des parents de rapprocher les élèves ; Mauvaise gestion de la carte scolaire Faiblesse du nombre de la population scolarisable	Effectif nombreux dans le moyen et secondaire ; Déficit dans l'élémentaire Retard de développement de certaines écoles Taux d'achèvement faible Faible niveau des EE Déperdition scolaire Taux de réussite faible	Recrutement annuel si possible Construction d'un lycée
Formation professionnelle	Inexistence d'écoles de formation	Manque d'investissement ; Manque de volonté politique	Pas de qualification professionnelle des jeunes et femmes	Construction d'une école professionnelle
Etat civil	Défaut de déclaration des naissances Beaucoup d'enfants sans extrait de	Négligence des parents Réalités socioculturelles Ignorance de l'importance de l'état civil ; Déplacement des parents	Enfant sans patrie Beaucoup d'élèves ne passent pas les examens (CFEE, BFEM, Bac)	Sensibilisation et adoption de bonnes pratiques en termes de déclaration des enfants à la naissance Organisation

	naissance	Manque de pièce d'état civil des parents		d'audiences foraines
Enseignement préscolaire	Développement timide de l'enseignement préscolaire	Déficit d'infrastructures et d'équipements	Eveil tardif des enfants	Construction et équipement d'une case des tous petits Construction et équipement d'une école maternelle
Enseignement arabe	Déficit d'enseignant et déficit d'infrastructure scolaire	Absence d'infrastructures et d'équipement Insuffisance d'enseignant arabe	Faiblesse du niveau des apprenants Abandon EE des retrait des enfants de l'école	Construction de salles pour l'enseignement arabe Instaurer l'enseignement arabe dans toutes les écoles
Enseignement coranique	Traditionnel	Socio culturel	Dépense scolaire	Création de daaras modernes

Carte 8: Carte des Infrastructures scolaires de la commune



2.1.2 SANTE ET PROTECTION SOCIALE

2.1.2.1 Inventaire de l'existant

La Commune compte deux (2) postes de santé (Diaroumé et Ndiama) et cinq (5) cases de santé (Bagadadji, Kandioukou, Bissary-Lang, Neylou Maram et Souaky) deux maternités à Ndiama et à Diaroumé. Malgré l'existence de ces structures de santé, l'accès aux soins de santé demeure limité selon les populations.

Les postes de santé connaissent les mêmes difficultés d'approvisionnement en médicaments que les cases de santé qui dépendent d'eux. La cherté des médicaments demeure une contrainte pour les habitants de la commune. Malgré les dotations en médicaments des postes de santé, les populations éprouvent d'énormes difficultés pour s'en procurer. En effet, leur éloignement et l'enclavement dû à la non-praticabilité des routes en sont les principales causes.

Le taux de fréquentation des maternités reste faible à cause de l'état défectueux des routes. Plusieurs cas d'accouchement à domicile sont notés justifiant dans une certaine mesure l'importance de la mortalité infantile. La vétusté de certaines infrastructures sanitaires, le manque d'équipements et de médicaments sont à la base, entre autres, de la mortalité infanto-juvénile importante observée dans la commune.

Il s'y ajoute la nécessité de prise en charge des agents de santé communautaires et des matrones. Le personnel médical du Poste de Santé de Ndiama est de 3 soignants. Le nombre de patient par semaine est estimé à 100. La maternité qui est logée dans le poste compte 6 pièces, 3 soignants et 3 soignantes. Le poste de Diaroumé a un seul infirmier qui se charge des consultations. Il compte 7 pièces et reçoit environ 100 patients par semaine. Quant à la maternité, elle a 5 pièces et ne dispose qu'une table d'accouchement et 3 lits.

Notons par ailleurs que le personnel de santé ne dispose pas de véhicule. Les ICP et les ASC se déplacent en motos et en vélos. A l'image des centres urbains, la commune est dotée de 11 Bajenu Gokh, de Dispensateurs de Soins à Domicile (DSDOM) et de plusieurs tradi-praticiens. Depuis l'avènement des TDR (test diagnostic rapide) et la distribution gratuite des moustiquaires imprégnées avec le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP), les ICP ont constaté de moins en moins de cas de paludisme.

2.1.2.2 Bilan épidémiologique

Les pathologies fréquemment rencontrées sont le paludisme, les diarrhées, les épis gastrologies, l'hypertension artérielle, les infections respiratoires aiguës et les caries dentaires alors que le péril fécal, du fait de la faiblesse du nombre de latrines pose un problème de santé publique et d'assainissement.

2.1.2.3 Protection sociale

Dans le cadre de la bourse de sécurité familiale trois cent soixante-quatre (364) ménages de la commune (333 chefs de ménages hommes et 31 chefs de ménages femmes) sont des bénéficiaires directs

Dans le cadre de la couverture maladie universelle :

- 1 mutuelle de santé communale fonctionnelle avec 281 adhérents classiques dont :
- 117 femmes et 164 hommes
- 2425 Bénéficiaires directs et indirects des BSF enrôlées dans la mutuelle dont :
- 1164 Femmes et 1261 hommes
- 22 titulaires de Carte d'égalité des chances enrôlées dans la mutuelle.

Dans le cadre du programme de cartes d'égalité des chances quarante-cinq (45) personnes handicapées en sont bénéficiaires dans la commune.

2.1.2.4 Protection de l'enfance

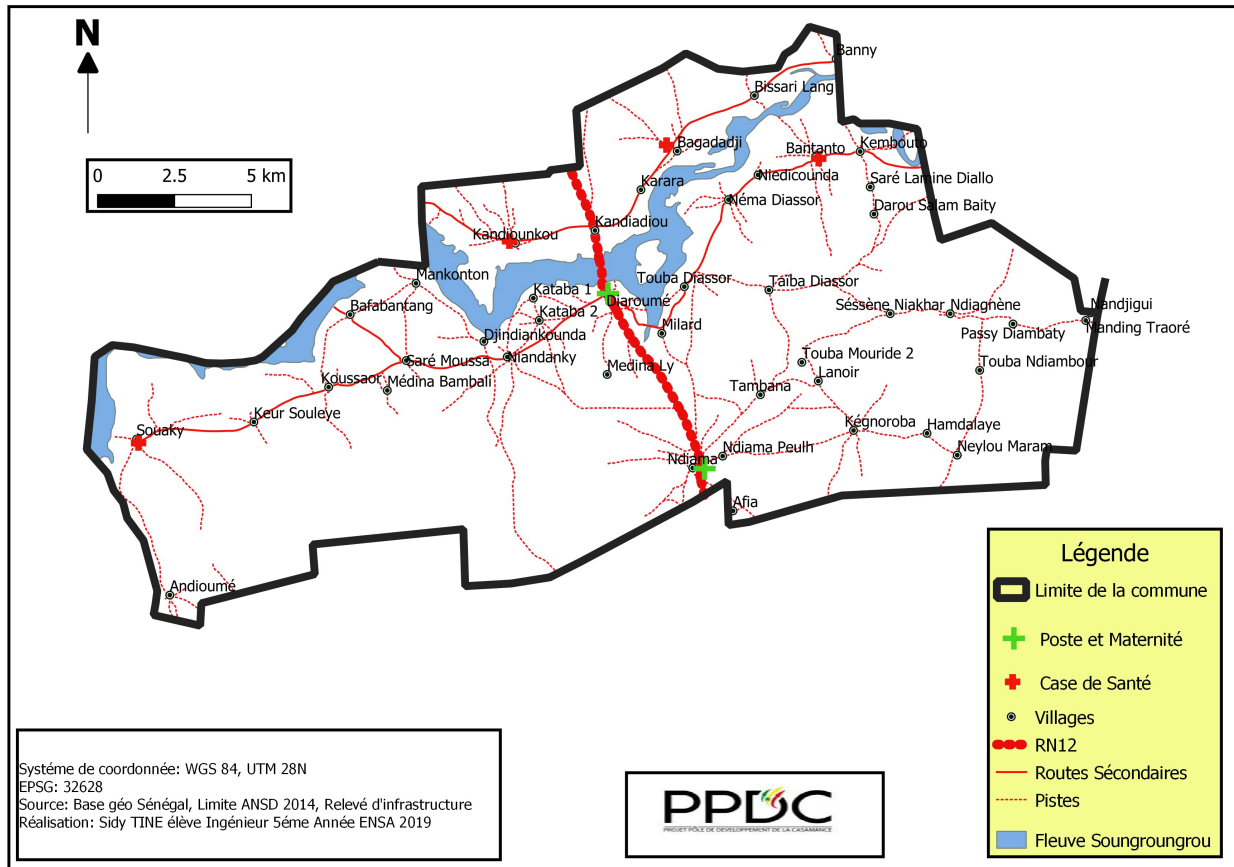
Ce secteur est une préoccupation de l'état du Sénégal. Cette préoccupation est été observée dans la commune de Diaroumé par l'installation d'un Comité Communal de Protection de l'Enfant (CCPE). Ce comité a été mis en place avec l'appui de l'UNICEF par le biais du CDPE (Comité Départemental de Protection de l'Enfant) pour prendre en charge les besoins des enfants en difficultés au niveau de la commune. Il détient à son sein des démembrements au niveau village appelés Comité Villageois de Protection de l'Enfant (CVPE). A ce jour, la commune compte 5 CVPE (Diaroumé, Bagadadji, NDiama, Kandioukou). L'objectif est de sensibiliser les parents sur les pratiques néfastes (excision, confiage, mendicité...), violences (mariages forcés, mariages d'enfants, manque d'état civil) faites aux enfants.

Tableau 6: Synthèse des principales contraintes du secteur de la santé et de la protection sociale

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
Déficit d'infrastructure sanitaire (case de santé, poste de santé)	Manque de moyen financier Insuffisance de personnel qualifié	Conditions difficiles de travail	Construction d'infrastructure sanitaire Rehausser le plateau technique des structures existantes Recruter un personnel qualifié
Manque d'équipement médicaux	Manque de moyen financier	Plateau médical faible Absence de moyens d'évacuation des malades Insuffisance de personnel qualifié	Rehausser le plateau technique des structures existantes Recruter un personnel qualifié Doter les PPS en logistique (moyens d'évacuation et de déplacement) / Acquisition ambulance
Difficulté de paiement des factures de courants et manque d'eau potable	Insuffisance de ressources financières	Perte de qualité des médicaments et des vaccins développement des infections nosocomiales	Paiement des factures d'électricité et addition d'eau par le conseil municipal
Difficultés de prise en charge du personnel communautaire/ Insuffisance de la prise en charge des ASC et APP	Faibles moyens financiers des structures de santé/ Manque de rentabilité et déficit financiers des PPS Pas de logement	Manque de motivation Mauvais rendements dans le service Démission des ASC et APP (Acteurs de promotion et de prévention)	Appui à la prise en charge des ASC et matrones Embauche des ASC et APP par le conseil municipal Former et affecter le personnel Construction d'un nouveau bâtiment
Difficulté d'approvisionnement en médicaments Inexistence de comité de gestion	Insuffisance de ressources financières ; Insuffisance des médicaments Manque de volonté politique locale	Mauvaise prise en charge des patients ; Déficit de communication et d'informations médicales	Augmentation de dotation de la santé ; Mise en place de comités de gestion par le conseil municipal ;
Difficulté d'achat de médicaments par les parents Non prise en charge des personnes du 3ème âge dans les postes de santé	Pas de mise en œuvre du plan Sésame dans les centres de santé	Paiement de tous les soins médicaux par les personnes âgées	Opérationnalisation de la Mutuelle de Santé et pérennisation de la CMU
Nombre élevé de grossesse précoces	Manque d'éducation sexuelle dans les établissements et dans ménages	Déperdition scolaire ; Complications obstétricales et médicales	Création autour de l'ICP d'une cellule d'éducation sexuelle ; Construction d'un centre ado
Insuffisance de l'aide aux nécessiteux	Manque d'assistance sociale ; Manque de moyens	Populations vulnérables	Renforcer la solidarité entre les populations ; Recruter un assistant social ; Augmenter les subventions
Action sociale	Faible adhésion aux mutuelles de santé (CMU) Faiblesse des allocations PAPA, PRBC, CEC)	Manque d'information Manque de moyen Manque de confiance Retard de remboursement de l'état	Sensibiliser Faciliter l'accès aux prestations Augmentation des fonds Appui aux (PAPA, PRBC, CEC)

Le recours à la médecine traditionnelle pratiquée par les guérisseurs participe à la couverture sanitaire de la Commune.

Carte 9 : Carte des Infrastructures de santé de la commune



2.1.3 HYDRAULIQUE – ASSAINISSEMENT

2.1.3.1 Hydraulique

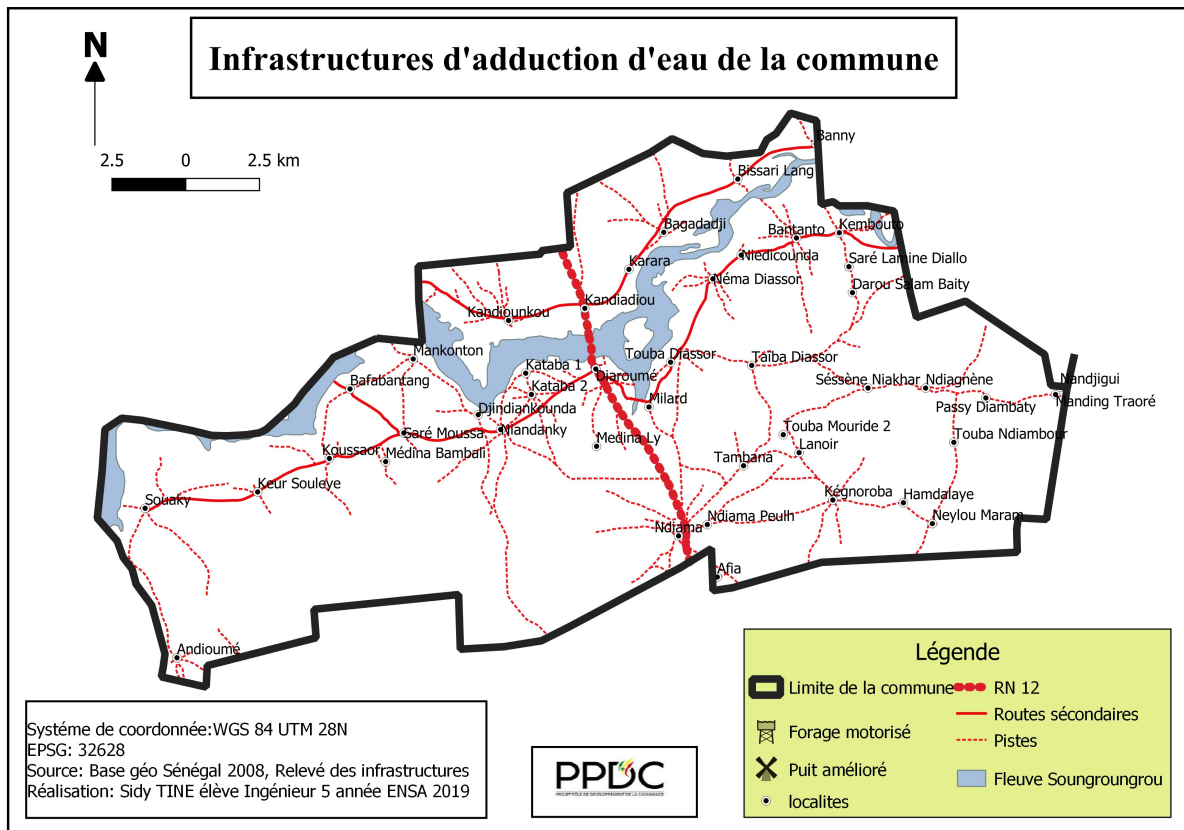
Les infrastructures hydrauliques de la Commune sont composées de 3 forages dont 2 fonctionnels (à Ndiama et à Diaroumé) qui sont tous de type motorisé et un en construction à Kandiadiou ainsi que 11 puits améliorés et équipés de pompe. Il faut noter que la quasi totalité de ces pompes ne fonctionne plus. Grâce à la proximité de la nappe, on dénombre plus de 200 puits traditionnels qui servent à l’approvisionnement en eau potable de plusieurs ménages dans la commune mais aussi à la pratique du maraichage durant la période sèche.

En saison sèche les puits finissent par tarir et il y a de sérieux problèmes pour satisfaire les besoins en eau de la population et du cheptel. Le niveau de l'eau des puits diminue en effet aux mois de Mai, Juin et il faut souvent décaper chaque année. Quant au forage de Ndiama, il est en panne.

Tableau 7: Synthèse des principales contraintes du secteur de l’hydraulique (adduction d’eau)

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
Insuffisance de forages de puits modernes et de bornes fontaines	Manque de moyens financiers et de partenaires	Difficulté d’approvisionnement des villages	Construire des puits modernes et réhabiliter les puits fonctionnels
Insuffisance d’adduction d’eau potable Indisponibilité continue d’eau	Manque de moyens financiers	Difficulté de couvrir le déficit en eau	Etendre le réseau d’adduction d’eau potable
Taux élevé de fer Taux élevé du fluore			Renforcer le traitement
Problème de gestion du forage Le cout élevé du carburant Problème de fiabilité des compteurs			Redynamiser le comité Electrification des forages Monter des compteurs de qualité Construction d’un forage

Carte 10: Carte des Infrastructures d'adduction d'eau de la commune



2.1.3.2 Assainissement

Le sous-secteur de l'hygiène et de l'assainissement n'a jamais fait l'objet de modernisation au sein de la Commune. Il est noté l'existence de latrines au sein des ménages et écoles. Le système des poubelles est instauré dans les écoles de Kandiadiou, Diaroumé, Ndiama et Kandioukou. Toutefois les populations de la commune souhaitent une mise en place complète de latrines et de poubelles. La commune souhaite également la mise sur pied d'un système de collecte des ordures ménagères et des eaux usées et affecter le CADL d'un agent sanitaire. La quantité des eaux usées n'étant pas très importante, aucun inconvénient n'est noté à ce niveau. Elles sont versées au niveau des concessions sans dégât majeur ni odeur nauséabonde. Un canal d'évacuation des eaux usées existe également à Kandiadiou (sur la RN12). A l'instar des eaux usées, les ordures ménagères sont déposées auprès des maisons. Des eaux stagnantes sont également notées dans les villages de la commune pendant l'hivernage, en raison du ruissellement. Cela est à l'origine de la prolifération des moustiques vecteurs du paludisme. Il est donc urgent d'assainir les villages afin de détruire les gîtes larvaires.

Tableau 8: Synthèse des principales contraintes du secteur de l'assainissement

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
Environnement et habitat mal assainis	Manque de plan d'assainissement Absence de latrines améliorées Absence de canalisation des eaux de ruissellement /Eaux stagnantes Ordures ménagères non enlevées	Promiscuité Prolifération des moustiques et autres insectes vecteurs de maladies	Plan d'assainissement Sensibilisation sur l'assainissement Pulvérisation dans les villages Eriger des canaux d'évacuation des eaux ;
Absence de système de collecte des ordures	Manque de moyen financier	Paysage peu reluisant Niche de microbes	Renforcer le système local de gestion des ordures Recyclage des ordures

2.1.4 URBANISME HABITAT ET CADRE DE VIE

2.1.4.1 Villages et quartiers de la commune : zonage

Les enquêtes conduites dans le cadre du présent PDC ont subdivisé la commune en trois zones d'animation en fonction de critères liés à la géographie et aux activités économiques spécifiques pratiquées. Ce découpage proposé par les populations peut être matérialisé physiquement. Les trois zones sont caractérisables par l'existence toujours d'un village centre principal, soient respectivement Diaroumé, Ndiama et Kandiadiou. Un autre marqueur naturel des frontières entre les zones est représenté par le Soungouroungou qui sépare la zone de Diaroumé de celle de Kandiadiou.

Le tableau 2 suivant présente les caractéristiques singulières de chacune de ces trois différentes zones mettant surtout en valeur les infrastructures socioéconomiques, les potentialités naturelles, patrimoine culturel, artistique et les activités économiques dominantes de chaque zone.

1.4.1 Zone de Diaroumé

Cette zone abrite le Chef-lieu de commune et se trouve entre la Zone de Kandiadiou au Nord et la zone de Ndiama au Sud. Elle est la zone la plus vaste avec 26 villages Diaroume, Nema Diassor, Niadanky, Niedicounda, Medina, Bambaly, Medina Ly, Medina Nandjigui, Millard Sare Lamine Diallo, Sare Moussa, Souaki, Taiba Diassor, Touba Diassor, Djidiancounda, Kataba Manding, Kataba 1, Kembouto, Keur Souley, Koussaor, Andioume, Darou Salam Baity, Bafabantang, Manconton, Ndiagnene, Passy Diambaty, Bantanto et Diarou Salim qui est un hameau.

1.4.2 Zone de Kandiadiou

Située à l'extrême Sud de la commune, la zone de Kandiadiou est la plus petite avec six (6) villages : Kandiadiou, Bany, Bissary Lang, Bagadadji, Kandioukou et Karara.

1.4.3 Zone de Ndiama

La zone de Ndiama se situe au Sud de la commune et regroupe 13 villages qui sont, Ndiama, Ndiama Peulh, Manding Traore, Sessene Niakhar, Tambana, Touba Mouride 2, Touba Ndiambour, Essouk Dieme, Hamdalaye, Kegnoroba, Lanoir, Afia et Neylou Maram

Tableau 9: Principales caractéristiques des différentes zones

ZONE	LISTE DES VILLAGES OFFICIELS	PRINCIPALES ETHNIES	ACTIVITES ECONOMIQUES DOMINANTES	INFRASTRUCTURES
La zone Nord (Kandiadiou) (06 villages)	Village centre : KANDIADIOU Kandioukou, Karara, Bagadadji, Bissary lang et Bany Pop : 4 642 hbts	Mandingue, Peulh, Manjack, Balante, Wolof	Agriculture Elevage Petit commerce	Route RN12 (Kandiadiou), 04 écoles élémentaires (à Kandiadiou, Kandioukou, Bagadadji, Bissary Lang), 03 Cases de santé (à Bagadadji, Kandioukou et Bissary lang), 1 magasin de stockage à Kandiadiou, 01 forage (en construction) à Kandiadiou Villages électrifiés : <ul style="list-style-type: none"> Par le réseau MT SENELEC (Kandiadiou) Par le solaire/ASER (Kandioukou, Bagadadji)
La zone Centre (Diaroumé) (26 villages)	Village centre : DIAROUME, Milard, Touba Diassor, Nema Diassor, Taiba Diassor, Niedicounda, Bantanto, kimbouto, Kataba Manding, Niandanki, Djindiancounda, Sare Moussa, Madina Bambaly, Manconton, Bafabantang, Koussaor, Keur Souleye, Andioume, Darou Salam Baily, Sare Lamine, Souaky, Kataba Laobe, Passy Diambaty, Ndiagnene, Médina Nandjigui et Médina Ly Pop : 8 697 hbts	Mandingue, Peuhl, Wolof, Sérère, Diola	Agriculture, Elevage Pêche Artisanat	01 Route RN12 (Diaroumé), 02 Pistes de production (Diaroumé-Kembouto 12km et Diaroumé – Souaky 18km) 1 Hôtel de ville à Diaroumé, 01 marché hebdomadaire à Diaroumé, 10 écoles élémentaires (à Diaroumé, Souaky, Koussaor, Kataba Mandingue, Touba Diassor, Manconton, Bantanto, Taiba Diassor, Touba S Diassor, Kembouto), 1 CEM à Diaroumé, 1 poste de santé à Diaroumé, 02 Cases de santé (à Bantanto, Souaky), 01 forage à Diaroumé, 01 case foyer à Diaroumé, 02 magasins de stockage (à Diaroumé), 01 foyer des jeunes à Diaroumé, 01 stade municipal à Diaroumé Villages électrifiés : <ul style="list-style-type: none"> Par le réseau MT SENELEC (Diaroumé, Niandanki) Par le solaire/ASER (Kembouto, Souaky, Nema Diassor)
La zone Sud (Ndiama) (13 villages)	Village centre NDIAMA Ndiama Peul, Afia, Tambana, Kégnoroba, Touba mouride II, Essouck Dieme, Sessene Niakhar, Lanoir, Hamdalaye, Naiylou Mariam, Manding Traore, Touba Ndiambour. Pop : 4 591 hbts	Mandingue, Wolof, Sérère, Diola	Agriculture, Elevage Artisanat, Exploitation forestière,	Route RN12 (Ndiama), 05 écoles élémentaires (à Ndiama, Touba Mouride, Tambana, Afia, Sessene Niakhar), 1 CEM à Ndiama, 1 poste de santé à Ndiama 01 forage à Ndiama Villages électrifiés : <ul style="list-style-type: none"> Par le réseau MT SENELEC (Ndiama) Par le solaire/ASER (néant)

Tableau 10: Accès aux points d'eau et ressources pastorales dans la zone de NDIAMA

Mares et puits pastoraux	Villages	Modes d'accès et/ou conflits observés	Solutions
Ndiama	Carrefour ndiaye, Afia, Alabatou, Sankouya, Ndiama, Néma	La mare est entourée de champs de cultures Accès est difficile Existence de conflits fréquents entre agriculteurs et éleveurs	Ouverture de parcours de bétail
Kigniriba	Kigniriba, Nenloum marana, Hamndalay, Néma (CR koussy)		Ouverture de parcours de bétail
Tambana	Sensem Niakhar, Tabana, Touba mourid 2, Ndiama, Lanwar	Installation de champs de cultures autour de la mare, rendant difficile l'accès du bétail	Ouverture de parcours de bétail
Traoré manding	Manding traoré Diambaty Missira, Nandjiny Passy diambaty, Diguiray Medina ndiobéne, Ndiagnène	Il n'existe pas de contraintes d'accès à la mare. Cependant elle tarit à partir du mois de janvier	Ouverture de parcours de bétail
Puits pastoral		Jardin potagers situés autour des puits alimentaires des villages Destruction nocturnes de jardins potagers Conflits entre les femmes et les bergers Non surveillance du bétail	Surveillance du bétail pendant la nuit

Tableau 11: Accès aux ressources forestières et foncières dans la zone de NDIAMA

Nom de la forêt	Villages	Modes d'accès et/ou conflits observés	Solutions
Forêt de ndiama	Ndiama, Afia, Tambana, Kégnoroba, Lanoir, Passy diambaty, Neylou maram, Ndiagnène, Sesenne niakhar Hamndalaye	L'accès aux ressources forestières et produits de cueillette est libre, elle n'est assujettie à aucune règle. Les populations ne demandent de permis de coupe pour exploiter la forêt.	Adresser une demande d'autorisation provisoire au conseil rural Définir des règles d'exploitation des produits de cueillettes
Accès au foncier			
	Ndiama, Afia, Tambana, Kégnoroba, Lanoir, Passy diambaty, Neylou maram, Ndiagnène, Sesenne niakhar, Hamndalaye	L'accès à des parcelles à usage d'habitation ou champs de culture se fait par défrichement à travers le chef de village ou un tuteur. Il existe des conflits liés à la délimitation des parcelles de cultures Les populations n'adressent pas de demande au conseil rural pour l'obtention de parcelles	S'adresser au conseil rural pour l'obtention de terres

Tableau 12: Accès aux points d'eau et ressources pastorales dans la zone de DIAROUME

Mares et puits pastoraux/abreuvoir	Villages	Modes d'accès et/ou conflits observés	Solutions
Timbindi	Kembouto Bantato	Le point d'eau est entouré par des rizières entraînant l'accès difficile pour l'abreuvement du bétail Tarisement précoce de la mare	Ouverture d'un parcours de bétail
Berto bouray	Darou Kembouto Bantato Nehma diassor Touba	Il s'agit d'une digue situé entre les champs L'accès au point d'eau entraine la destruction des cultures par le bétail	
Entre kembou et darou	Saré lamine, Medina tallène	Pas de problèmes d'accès	
Touba diasson	Touba diassor, Millar, Néma, Taïba, Touba mouride 2	Pas de problèmes d'accès	
Saré moussa	Niandanky, Djindiankounda, Saré moussa, Mankoutou	Pas de problèmes d'accès	
Entre touba et taïba	Koussawor, Keur souley	Pas de problèmes d'accès	
Entre koussawor et keur souley		Pas de problèmes d'accès	
Abreuvoir du forage	Diaroumé	Non utilisé par les éleveurs	

Tableau 13: Accès aux ressources forestières et foncières dans la zone de DIAROUME

Espèces	Villages	Modes d'accès et/ou conflits observés	Solutions
Rônier	Manconton	Les populations exploitent sur autorisation du chef de village	Elargir l'expérience dans les autres villages de la CR
Autres espèces du massif forestier (bois et autres produits de cueillettes)	Diaroumé Niandanky Bantanto Touba diassor Koussaor Taïba diassor Souaky Nema diassor Niédicounda	L'accès aux ressources forestières et produits de cueillette est libre, elle n'est assujettie à aucune règle. Les populations ne demandent de permis de coupe pour exploiter la forêt.	S'adresser au conseil pour l'obtention d'une autorisation provisoire de coupe Etablir des règles d'exploitation des produits de cueillettes
Accès au foncier			
Type parcelles	Villages	Modes d'accès et/ou conflits observés	Solutions
Parcelles à usage d'habitation ou champs de culture	Diaroumé Niandanky Bantanto Touba diassor Koussaor Taïba diassor Souaky Nema diassor Niédicounda Maconton	Dans le village chef de la CR les populations s'adressent au conseil rural pour l'obtention de parcelles à usage d'habitation. Cependant dans les autres villages, les demandeurs s'adressent au chef de village pour l'obtention de champs	S'adresser au conseil rural pour l'obtention de terres Sensibiliser les populations sur la loi sur le domaine national

Tableau 14: Accès aux points d'eau et ressources pastorales dans la zone de KANDIADIOU

Mares et puits pastoraux/abreuvoir /zones de pâturage	Villages	Modes d'accès et/ou conflits observés	Solutions
Point carrière de Kandiadiou	Kandiadiou Karara		
Zone de pâturage	Kandiadiou Kandioukou	Proximité entre les champs de kandioukou et la zone de pâturage. Fréquence de destruction de champs Existence d'un puits pastoral	Surveiller le bétail
	Bany Bagadadj	Parcage du bétail dans la forêt pendant la saison hivernale Difficulté d'accès aux points après le tarissement des mares	
	Karara	Transhumance du bétail vers touba diassor	
	Bissary	Installation de jardins potagers autour des puits.	

Tableau 15: Accès aux ressources forestières foncières et piscicoles dans la zone de KANDIADIOU

Espèces	Villages	Modes d'accès et/ou conflits observés	Solutions
Produits de cueillette		L'exploitation du pain de singe et du néré est assujettie à des règles. Ces produits ne doivent pas être exploités avant leur maturation. Pour le néré (interdiction entre 30 juin et 31 juillet) Pour le pain de singe (interdiction entre janvier et mars)	Elargir les mesures d'interdiction à l'ensemble des villages de la CR
Bois d'œuvre	Kandiadiou Diaroumé	Les laobé principaux exploitation de bois de sculpture disposent de quota du service des eaux et forêts.	
Accès au foncier			
	Kandiadiou Kandioukou Bissary Bagadadj Karara Bany	L'accès à des parcelles à usage d'habitation ou champs de culture se fait par défrichement à travers le chef de village ou un tuteur. Il n'existe pas de litige foncier Les populations n'adressent pas de demande au conseil rural pour l'obtention de parcelles	
Accès aux ressources de la pêche			
Pêche	Kandiadiou Kandioukou Bissary Bagadadj Karara Bany	Pas de conflits	

2.1.4.2 Lotissement

Les populations sont disposées à lotir leurs villages. Toutefois seul le village de Diaroumé a entamé pour le moment un lotissement avec 100 parcelles, il reste à les distribuer. Les autres besoins immédiats de lotissements ou à tout le moins d'alignement ou restructuration concernent surtout les quartiers de Kandiadiou, de Ndiama et de Bagadadj.

2.1.4.3 Conflits de limites de territoire

Comme presque partout au Sénégal, des conflits potentiels liés aux nouvelles communes résultant de découpages successifs sont à signaler. Il s'agit surtout au nord de la commune, la limite entre Touba El Hadj (quartier) et Bagadadj avec la commune de Médina Wandifa. Cette limite n'a pu être matérialisée malgré l'intervention de la commission régionale. Les conflits de limites se posent en outre au Sud entre la commune et celle de Koussy. Le problème relevé ici concerne l'implantation du village de Médina Haby Same Khon dans le territoire de la commune de Diaroumé par le maire de la commune de Koussy. Cette question a été longuement débattue dans nos travaux pour conclure qu'après avoir épuisé tous les recours amiables possible, pour reprendre son territoire la commune se devait maintenant d'exercer en collaboration avec les services techniques et la commune voisine, à la délimitation de cette zone pour éviter d'éventuels conflits avec les populations déjà installées.

Des conflits potentiels de limites avec une autre commune ou entre villages ne sont pas observés à l'est et à l'ouest de la commune. Des conflits fonciers ne sont pas non plus rapportés dans la commune à l'exception des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

2.1.4.4 *Mobilité inter villageoise*

En termes de mobilité, les besoins en pistes exprimés par les populations concernent l'axe Kandioukou-Kandiadiou, la piste longeant le nord du Soungouroungou au niveau du village de Touba Mericounda, d'environ 30 km ; la N CX Ndiama-Neylou Mariam-Misirah d'une longueur également d'environ 30 km ; La piste Touba Diassor-Taiba Diassor-Passy-Diambai-Nandjigui d'un linéaire d'environ 30 à 40 km.

2.1.4.5 *Inondations*

Quant au cadre de vie, les données d'habitat de nos enquêtes ménages n'ont pu être traitées entièrement mais nos enquêtes montrent clairement que dans la commune les villages sont implantés le plus souvent sur des plateaux et il n'y a pas pratiquement pas de zones d'inondation dans la commune. La zone inondable a été réglée par le pont de Diaroumé. Toutefois, en raison des fortes précipitations en saison des pluies, il y a une forte érosion des terres due à l'intensité du ruissellement et une inondation de certaines maisons.

Tableau 16: Synthèse des principales contraintes du secteur de l'aménagement du territoire

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
Habitat mal assaini et non existence de document de planification spatiale	Non Existence de document de planification spatiale (Schéma d'aménagement du territoire, Plan Directeur d'Urbanisme, Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols...) Lotissement inachevé ou pas de lotissement	Promiscuité Difficultés d'installer les réseaux, électrique, eau et téléphone Erosion des routes ; Ensablement des rizières Conflits entre éleveurs et agriculteurs Exploitation abusive ou irrationnelle des ressources	Elaborer un plan d'occupation des sols ou un schéma Directeur d'aménagement du Territoire communal Achèvement du lotissement Alignement des villages;
Mobilité difficile surtout en période hivernale	Routes impraticables	Isolement Pertes de récoltes	Réhabiliter/Aménager les pistes identifiées Délimiter les parcours et zones de parage du bétail

2.1.5 *SPORTS, CULTURE ET LOISIRS*

2.1.5.1 *Sport*

Le développement de ce sous- secteur est limité par l'existence d'infrastructures qui ne sont pas des meilleures. Les infrastructures pour la promotion des jeunes sont le stade municipal de Diaroumé équipé et un foyer à Diaroumé non électrifié. Le sport se limite au football avec des terrains de football (non officiellement aménagés) presque dans chaque village caractérisés tous par l'inexistence de murs de clôture. A cet état des terrains s'ajoutent le manque d'équipement sportif, l'absence de terrains multifonctionnels, permettant la pratique d'autres disciplines sportives.

Le seul mouvement de jeunesse existant est représenté par la Croix rouge. Il y a un sous-emploi notoire des jeunes. Il n'y a pas de Fonds d'appui aux activités sportives et culturelles et la seule subvention existante est dédiée aux ASC. Les souhaits exprimés dans le domaine du sport concernent l'aménagement de l'aire de jeux (gazon synthétique, grille de protection) du stade municipal ainsi que la régularisation et l'aménagement des autres terrains. Parmi ces derniers certains sont litigieux.

Pour aider au sous-emploi des jeunes, il a été demandé à la commune d'explorer les possibilités offertes par le Fonds de financement de la Formation Professionnelle et Technique (3FPT)

2.1.5.2 Culture et Loisirs

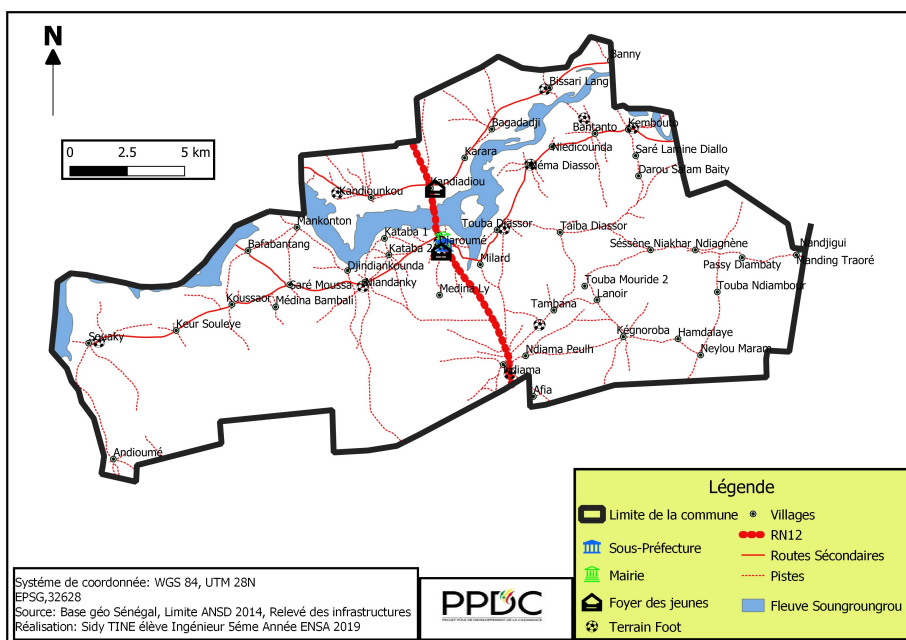
On recense dans la commune 7 grandes mosquées, 29 petites mosquées et deux chapelles. Plusieurs rencontres religieuses sont organisées dans la commune et drainent une population importante des grandes villes et villages du Sénégal. Il existe un centre d'animation culturelle dans la commune. Les troupes culturelles sont organisées pour fédérer en une association faitière. Les besoins exprimés par les populations concernent la clôture de la grande et de la paroisse, la clôture des cimetières, la construction d'un centre culturel et l'installation d'une radio communautaire.

Dans le domaine des loisirs, la Commune compte 1 foyer de jeunes peu fonctionnel. Nonobstant ces insuffisances, les activités culturelles et artistiques sont fréquentes pendant la saison des pluies marquant le retour temporaire des ressortissants résidents dans les centres urbains. Parmi les activités culturelles caractéristiques de la commune, on peut citer la lutte traditionnelle, les Kankourang / Circoncisions, le Diambadon et les mariages traditionnels.

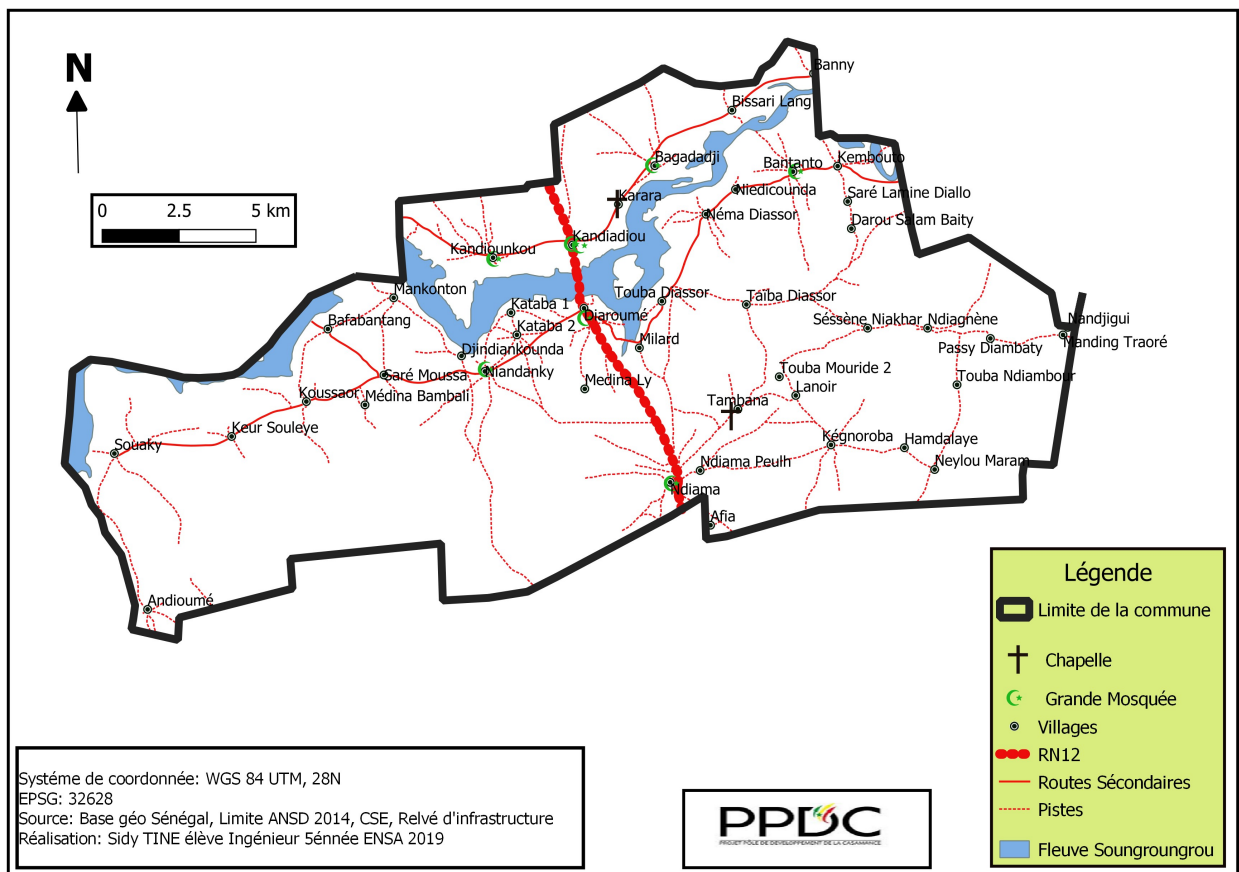
Tableau 17: Synthèse des principales contraintes des secteurs sportifs et culturels

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèses de solution
Insuffisance des infrastructures sportives, culturelles et de loisir Infrastructures sommairement aménagées ; Insuffisance des équipements de jeunesse	Manque de moyens financiers Difficultés d'acquisition d'espace jeune ; Inexistants Difficultés d'accès aux terrains	Equipes sportives non performantes ; Déperdition culturelle ; Manque de formation des encadrateurs ; Exode massif des sportifs ; Manque de citoyenneté active des jeunes	Construction de terrains de sport fonctionnels Formation des encadrateurs des jeunes Augmentation de la subvention des jeunes ; Équipement des ASC en matériel sportif ; Soutien la formation des pratiquants ; Création de mouvements scouts
Epanouissement limité des jeunes	Manque d'infrastructures socio culturelles équipées	Intensification de l'exode rural Migration Pratique sportive limitée	Construction et équipement d'un complexe socio culturel Construction d'un foyer des jeunes Réhabilitation et équipement des foyers des jeunes Clôturer les terrains de football
Sous-emploi des jeunes	Faible qualification professionnelle	Exode rural	Construction et équipement d'un centre polyvalent de formation dans la commune Formation des jeunes en : élaboration de projets, Entreprenariat jeunesse Gestion administrative et financières des organisations, Appuyer l'insertion économique des jeunes

Carte 11: Carte des Infrastructures socio culturelles communautaires et de jeunesse



Carte 12: Carte des Infrastructures religieuses de la commune



2.2 PROFIL ECONOMIQUE

2.2.1 SECTEURS PRODUCTIFS

L'activité économique est dominée par l'agriculture pluviale (riz, mil, culture d'arachide) qui occupe la majorité des terres de la Commune. En plus de l'agriculture, les autres activités pratiquées concernent l'élevage extensif de bovins, d'ovins, de caprins et de volaille, la pêche, la cueillette et l'apiculture, le petit commerce, l'artisanat et la transformation de produits agricoles et forestiers.

2.2.1.1 Agriculture

L'agriculture est l'activité la plus importante dans la Commune ; elle occupe plus de 85% de la population selon les anciens documents de planification de la commune. Les enquêtes conduites dans la phase de bilan diagnostique (Tableau) donne une importance relative des différentes activités économiques qui sont menées dans la commune ainsi que les principaux acteurs. En termes d'importance relative, les activités économiques les plus importantes sont l'agriculture (35,1%) et l'élevage (28,1%), suivi de la cueillette (19,3%) et de la pêche(14 %), la chasse est une activité peu pratiquée (3,5%). L'agriculture pluviale et l'élevage qui sont les activités dominantes dans la commune sont pratiqués à la fois par les hommes et les femmes. Les activités de cueillette occupent principalement les femmes, et celles de pêche concernent plus les hommes ; la chasse est du domaine exclusif des hommes.

Tableau 18: principales activités économiques de la commune

Activité	FEMME	HOMME/FEMME	HOMME	Total
Agriculture	0,0%	35,1%	0,0%	35,1%
Cueillette	8,8%	8,8%	1,7%	19,3%
Chasse	0,0%	0,0%	3,5%	3,5%
Elevage	0,0%	24,6%	3,5%	28,1%
Pêche	1,7%	0,0%	12,3%	14,0%
Total	10,5%	68,4%	21,0%	100,0%

Enquêtes villages. Novembre 2018

La disponibilité de terres fertiles, la présence de bas-fonds aptes à la riziculture et les potentialités hydriques qu'offrent le fleuve et autres points d'eau, représentent autant des facteurs favorables au développement de l'agriculture. Le maraichage reste dominé par les femmes avec le développement de micro jardins aussi bien dans les concessions qu'autour des puits villageois. Des blocs maraichers encadrés et destinés le plus souvent aux groupements de femmes se développent timidement dans la commune avec l'appui de certains partenaires, ONG et projets. Les principales activités agricoles sont :

a. Les cultures vivrières et de rente

Les principales cultures sont le riz pluvial, le mil, le maïs, l'arachide, le sorgho, le niébé et le coton. Le système de production reste toujours traditionnel. Une grande partie du travail se fait manuellement à l'aide d'instruments rudimentaires. Les céréales comme le mil, le sorgho, le riz et le maïs sont autoconsommées alors que l'arachide, le niébé et le coton sont écoulés sur le marché local. Les cultures vivrières ne couvrent que les besoins des populations sur une période de 4 mois après la récolte. Excepté le fonio, une production de céréales d'environ 9 477,8 T est prévue pour cette campagne pour la commune de Diaroumé (DRDR 2018).

Tableau 19: Prévisions des rendements et productions agricoles 2018 dans la commune

Culture	Superficie (ha)	Rendement (T/ha)	Production (T)
Arachide	1939,4	2,0	3878,7
Mil	808,7	1,5	1213,0
Sorgho	497,4	1,6	795,8
Mais	624,0	3,3	2059,2
Riz	1803,3	3,0	5409,9
Niébé	33,1	0,8	26,5

DRDR 2018

La commune renferme des potentialités importantes avec la présence des vallées aménagées par le PROGES à Ndiama (303 ha), Kandiadiou (210 ha), Néma Diassor (190 ha) et Diaroumé pour la récupération des terres naguère destinées à la culture du riz.

Les contraintes de la riziculture pluviale peuvent être résumées par un archaïsme des opérations et procédés de repiquage, l'insuffisance des digues de protection, le sous équipement en matériel adéquat. Les réalisations du PPDC dans la commune avec la réhabilitation de la vallée de NDIAMA, les appuis du PAPSEN dans la production de semences de Prébase de riz et décortiqueuses à riz ont contribué au renforcement des capacités de production vivrière de la commune.

Les champs de case bénéficient d'un parcage des animaux. La jachère est pratiquée un peu partout, avec des cycles culturels variant de 3 à 10 ans selon les villages. Le travail est réparti de manière très formelle entre les hommes et les femmes selon les ethnies. Chez les wolofs et les sérères, il n'y a pas de répartition des travaux champêtres. Quant aux mandingues et aux diolas, les hommes sont chargés des cultures de plateaux telles que l'arachide, le mil, le maïs et l'arboriculture ; tandis que les femmes de leur côté s'occupent des cultures de vallée, principalement le riz et les cultures maraîchères.

Tableau 20: Synthèse des principales contraintes du secteur de l'agriculture

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
Insuffisance des intrants et vétusté du matériel agricole	Insuffisance de moyens financiers	Le faible niveau d'équipement en matériel agricole Faiblesse des rendements agricoles	Mettre en place un système de crédit pour faciliter l'accès aux matériels agricoles et intrants Doter les populations de semences de qualité, engrais et pesticides Introduire des semences améliorées et adaptées dans les différentes zones écologiques Organiser les producteurs en groupement Formation des producteurs
Avancée de la langue salée du fleuve Soungroungrou	Absence de barrages Insuffisance de digue anti-sel Insuffisance des pluies	Salinisations des terres Baisse de la production Perte des superficies cultivables	Aménager construire des digues anti sel moderne Utilisation des variétés adaptées Reboisement de la mangrove
Réductions des surfaces de cultures pluviales	Déficit pluviométrique Diminution de la main d'œuvre Préférence à la production de riz Ensablement	Baisse de la production céréalière Pauvreté	Aménagement de bassins de rétention Aménagement de digues d'eau pluviales
Ensablement des vallées	Ruissèlement des eaux pluviales Déforestation	Perte des superficies cultivables Baisse de production	Mise en place des digues d'ensablements Reboisement de palmiers et autres essences pour lutter contre l'ensablement
Baisse de pluviométrie	Changements climatiques Déforestation Feux de brousse	Baisse de productivité Baisse de revenu Pauvreté Disparition de certaines espèces végétales et animales	Engagement citoyen Lutte contre déforestation et feux de brousse Reboisement Préserver l'espèce kadd Faire des pare-feu Aménagement de digue et bassin de retentions de rétention dans les vallées
Démarrage tardif des activités culturelles	Divagation des animaux Retard de la pluviométrie Retards liés à la mise en place des intrants Nombreuses cérémonies culturelles Manque de planification et d'organisation des paysans	Baisse de production Pauvreté	Mise en place à temps (bonnes périodes) des intrants Parcage à temps des animaux Facilité l'accès des intrants dans les villages Changement de comportements Création de fourrières Création de magasins de stockage intrants

Faible niveau mécanisation	Manque de moyens financier Cherté du matériel Méconnaissance de l'utilité de la mécanisation Configuration des parcelles	Baisse de production Baisse superficielle cultivée	Faciliter l'accès au matériel agricole Faciliter l'accès aux crédits Renforcer les équipements de transformation du riz comme les batteuses et décortiqueuses Mettre en place une unité de transformation des produits agricoles (arachide) Construction d'un magasin de stockage Remembrement des parcelles Changement de mentalité Sensibilisation et visite d'échange
Accès à la terre souvent difficile	Prééminence du droit coutumier sur les terres Manque de consensus dans les familles Accroissement de la population	Insuffisance de valorisation des terres cultivables Le dépeuplement des villages	Faciliter l'accès à la terre Faire des sensibilisations Penser à sécuriser les vallées sur le plan juridique pour éviter les assauts du futur en matière de foncier
Appauvrissement des sols	Feu de brousse Monoculture Absence d'amendement des sols	Baisse de la production Pauvreté	Sensibilisation Apports d'amendement organique Lutter contre les feux de brousse Formation en compostage, etc.
Insuffisances de la main d'œuvre	Manque d'engouement de la jeunesse dans les activités agricoles Trop de cérémonies culturelles Navétanes et études	Diminution des superficies cultivables Baisse de production Retard des travaux de labour	Changement de mentalités Faciliter l'accès à la terre aux jeunes et aux femmes Renforcer le nombre de fermes individuelles dans la commune pour freiner l'émigration des jeunes Création de DAC éducation de base/Education des enfants
Absence de CLCOP et coopérative agricole (structure faitière Insuffisance des CLCOP)	Manque d'organisation des paysans et d'encadrement Découragement des membres car y'a pas de revenu Déficit organisationnel	Faible initiative de projet agricole	Renforcer le soutien aux associations existantes Renforcer les CAPE de la commune Renforcer les GIE existants
Exode rural	Recherche du travail Pauvreté Problème de prise en charge familiale Désespoir Aspects coutumiers de la gestion foncière Manque d'eau et de matériel	Insuffisance de la main d'œuvre Dépeuplement des villages	Information et sensibilisation sur les potentialités de la zone Création d'emplois Redynamisation des blocs maraichers et plantations Implanter des fermes individuelles ANIDA Formation des jeunes Faciliter l'accès à la terre
Divagation des animaux	Non application des sanctions prévues par la législation et les codes de conduite Non parcage à temps Absence de parcours du bétail Non-respect de la loi et absence de fourrières	Destruction des cultures par le bétail Baisse de production Pauvreté Conflit agriculteurs éleveurs	Création d'un comité dynamique Délimitation de zones de pâturage et de parcours du bétail Organisation des zones de production Parcage du bétail à temps Application des sanctions Création d'une fourrière Organisation entre berger et agriculteur rappel de l'arrêté préfectoral Arrêté pour les dates de démarrage et d'arrêt de la veine pâture
Attaque des cultures et des fruits par les insectes	Insuffisance de l'encadrement technique Manque de lutte intégrée	Baisse des rendements Perte des produits Baisse des revenus monétaires	Mettre en place des méthodes de lutte contre les attaques notées dans les cultures et les productions fruitières. Formation dans les techniques de cultures Elargir la lutte aux autres communes Prévoir des moyens au niveau du budget communal pour l'achat de produits phyto et la subvention des équipements agricoles lourds pour les populations

b. L'horticulture

Le maraîchage et l'arboriculture fruitière occupent une place importante dans les activités agricoles, en raison des importants revenus monétaires qu'ils procurent aux populations, notamment lors de la récolte des mangues, des agrumes et de l'anacarde. Le maraîchage se caractérise par de nombreux micro-jardins, généralement gérés par des GPF. La production qui en résulte est destinée, en grande partie à l'autoconsommation et à la vente sur le marché local. Les principaux légumes cultivés sont : oignon, bissap, carotte, chou, gombo, tomate diaxatou, aubergine, navet et piment. Presque tous les villages de la commune s'activent maintenant dans le maraîchage. Il faudra compter davantage avec ce secteur de développement économique qui

occupe surtout les femmes. Trois blocs maraichers aménagés par le PPC/PNDL (Diaroumé, Bantanto et Kembouto) et un quatrième à Ndiama par le FDLS, réhabilité par le PPDC dans le cadre de son appui, à la chaîne de valeur des cultures maraichères, destiné principalement aux femmes, ont été recensés dans la commune. Le principal problème demeure le non équipement et la non clôture de ces périmètres. Les travaux d'atelier ont mentionné en outre la nécessité d'une sensibilisation soutenue des femmes pour une meilleure organisation/structuration.

Tableau 21: Synthèse des principales contraintes du secteur maraicher

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
Manque d'infrastructure et équipement	Absence de clôture Absence de système d'exhaure moderne Manque de moyen financier Absence des hommes dans les blocs maraichers L'eau	Insuffisance de la production maraichère Manque de revenu Pauvreté Abandon des blocs maraicher et des foyers (exode) désespoir	Aménager des blocs maraichers Equiper des blocs maraichers en petit matériel Faciliter l'accès aux crédits Clôturer les blocs maraichers Foncer des puits dans les blocs maraichers Acquérir des moto pompes Installer des systèmes de distribution de l'eau (bassins)
Surproduction	Coïncidence de la récolte	Baisse des prix Pertes de produits en raison des possibilités réduites conservation ou de transformation	Favoriser l'implantation d'unités de conservation des produits périssables et/ou de transformation Regrouper et renforcer les organisations de producteurs
Manque de planification et d'encadrement de la filière	Insuffisance d'encadrement et de formation Absence de statistiques agricoles au niveau des communes	Sur production Problème d'écoulement	Renforcer les capacités (Formation) techniques des producteurs Renforcer les capacités de planification et de gestion des encadreurs et des producteurs Installer un centre de formation professionnel Professionnaliser le secteur : Mener des enquêtes officielles de référence agricoles dans le cadre de l'intercommunalité en partenariat avec d'autres communes les parties prenantes pour dégager les secteurs à professionnaliser

L'arboriculture se développe avec l'implantation de vergers sur des terres de plateau. Les principales espèces cultivées sont l'anacarde, la mangue, le citron, l'orange ; la goyave,

Tableau 22: Synthèse des principales contraintes du secteur arboricole

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
Présence des parasites de fruits	Présence de la mouche des fruits Chauve-souris Papillons Gommeuse /Punaises	Pourrissement Mévente Baisse de production Mortalité des plantes	Lutte contre la mouche Lutte biologique Utilisation d'autres souches ou insectes Utilisation des variétés hâtives/résistantes Chaux dans le cas de la gommeuse
Commercialisation	Absence d'infrastructures marchandes	Bradage du produit	Organisation des producteurs Construction des centres de groupage Construction de pistes de désenclavement
Manque d'infrastructure de transformation et de conservation	Insuffisance de moyens financiers	Perte de production	Créer des unités de transformation et de conservation

c. L'Agroforesterie

La commune de Diaroumé dispose d'importantes ressources, foncières et forestières, qui lui suffisent largement pour satisfaire les besoins en bois de chauffe et en bois œuvre, pour la fabrication des objets d'art et en ressources fourragères, alimentaires et produits de pharmacopée. Les chefs de village et les représentants des associations enquêtés ont indiqué l'exploitation importante sur leurs terroirs villageois d'espèces agroforestières et PFNL suivants: le madd, le pain de singe, le néré et le tamarin ainsi que des types vernaculaires comme "Fogné" "Soto" "Fara" "wolo", Cancoun (wolof) Ngoulléri (wolof)

L'exploitation forestière s'étend de la coupe à la collecte des produits forestiers notamment :

- La collecte de bois morts
- Les exsudats, le miel et les huiles
- Les fleurs, fruits, feuilles, écorces et racines
- La faune sauvage terrestre, aviaire et aquatique

Les ressources forestières sont toutefois menacées du fait qu'elles subissent une forte pression de l'action anthropique avec leur exploitation anarchique et abusive par des exploitants forestiers (charbon de bois), du trafic de bois avec parfois la complicité des populations vers la Gambie, des feux de brousse et des défrichements causés par l'accroissement démographique ainsi que par l'installation de nouveaux villages dont les populations sont en provenance du nord. Les manifestations les plus visibles de la dégradation de l'environnement concernent l'ensablement des mares, la disparition des espèces végétales telles que les bambous, la disparition des espèces animales (biches et gazelles), le péril aviaire...

Cette exploitation anarchique s'explique par la faible couverture de la commune par la brigade des eaux et forêts qui fait face à un déficit de personnel et de moyens logistiques. La commune s'occupe tant bien que mal des ressources forestières à travers des conseillers et autres surveillants. Aujourd'hui, le PROGEDE II en partenariat avec l'IREF de Sédhiou, ont aménagé la forêt afin de permettre aux populations d'exploiter rationnellement les ressources ligneuses et profiter de l'économie de la forêt. L'interdiction d'exploiter ne concerne pas les besoins de bois de chauffe (bois mort). La forêt aménagée est polarisée par les communes de Diaroumé (9 536 ha, soit 46,7%) et de Diambaty et est exploitée par les populations des deux communes. Les exploitants sont regroupés en GIE. Toutefois, selon les populations l'exploitation est essentiellement réservée aux femmes pour le PROGEDE2, ce qui fait que dans la commune il n'y avait qu'une femme qui pouvait exploiter à l'époque le périmètre aménagé.

Il y a un comité inter villageois de gestion de la forêt des deux communes qui appui les agents des eaux et forêts. Les villageois surveillent les exploitations de la forêt et informent la commune. Cela diminue les problèmes entre les villageois et les exploitants en cas d'exploitation frauduleuse. Les populations expriment toutefois leur désaccord contre les autorisations de coupe délivrées aux exploitants qui sont pour elles des permis pour détruire la forêt. Des conseillers ont aussi indiqué le manque d'informations claires sur les recettes retirées par la commune. A ce sujet, l'information a été donnée sur la répartition des recettes pour chaque camion il y a un montant de 80 000 F à payer dont 50 % au comité inter villageois (reboisement, pare feux motivation et fonctionnement du bureau) et le reste entre les deux communes avec un rapport plus élevé (53 %) pour la commune de Diambati.

Tableau 23: Synthèse des principales contraintes du secteur agroforestier

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
Surexploitation	Méconnaissance du code forestier Manque de maîtrise de l'exploitation forestière Défrichement Divagation du bétail Construction des routes et bâtiments	Dégradation, puis disparition de certaines forestières Rareté des produits forestiers	Reboisement et réglementation des carrières Réaménagement des forêts Informer les exploitants Sensibilisation sur la préservation de la forêt Redynamisation et équipement des comités de vigilance (surveillance des forêts) Renforcement de capacités des exploitants
Exploitation clandestine et sauvage	Complicité des populations	Conflits sociaux Disparition des essences de valeur	Construction d'une brigade des eaux et forêts. Sensibilisation de la population Solution pour diminuer l'utilisation du bois de chauffe Multiplier les comités
Feux de brousses volontaire	Foudre, apiculture, fumeurs et bergers	Disparition de certaines espèces animales, forestières et mort du bétail	Installation de pare feux Redynamiser et équiper les comités de lutte contre les feux de brousses et les surveillants de blocs

d. Transformation artisanale de produits agricoles et forestiers

Le stockage et la transformation artisanale des produits agricoles est un secteur à renforcer dans la commune. La commune dispose de quelques rares magasins céréaliers, des moulins à maïs-mil-sorgho, deux unités de décorticage de riz dont un privé qui exporte entièrement sa production. Les unités de production de pâtes d'arachide sont artisanales et tenues individuellement par les femmes généralement. L'installation d'une unité semi industrielle ou industrielle s'impose (huilerie et pâtes). La culture de l'anacarde prend de l'ampleur dans la commune et l'installation d'unités de transformation de l'anacarde participerait au développement de cette chaîne de valeur à haute valeur ajoutée. L'implantation de telles unités devrait prendre en compte les unités existantes dans le département et la région dont en particulier l'usine d'anacarde à Sedhiou. Les conflits fonciers observés sur les champs d'anacarde par rapport au statut juridique (métayage, prêt, partage) doivent faire l'objet de solutions. Deux autres unités artisanales relatives respectivement à la production d'aliment d'élevage et d'une scierie pour la transformation du bois.

Tableau 24: Synthèse des principales contraintes du secteur de transformation des produits agroforestiers

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
Absence d'unité de transformation	Manque de moyen financiers Absence d'appui des bailleurs	Perte de production Non valorisation des produits arboricoles et forestiers	Installation des unités de transformation voire une usine de fruit

2.2.1.2 Élevage

L'élevage est une activité importante dans la Commune de Diaroumé. Presque tout agriculteur dans cette commune est aussi éleveur. En effet, l'élevage est souvent directement associé à l'agriculture à travers l'utilisation des bovins, équins et ainsi comme animaux de trait mais aussi à travers l'emploi de la fumure dans l'enrichissement des sols. L'élevage est pratiqué par les hommes et les femmes. Les principales espèces élevées sont les bovins, les caprins, les ovins, les porcins et la volaille. Les équins et ânes sont faiblement représentés. Le tableau donne une importance relative de la taille moyenne du cheptel par village enquêté.

La commune dispose d'importantes ressources fourragères situées dans la forêt. Le mode d'élevage est de type extensif. En hivernage, le cheptel est confié à un berger. Il est emmené dans la forêt pour y trouver du pâturage et des points d'abreuvement puisque des mares naturelles se forment et se remplissent durant cette période. Cette période hivernale bien que favorable au cheptel, ne constitue pas moins une période de graves conflits entre agriculteurs et éleveurs à cause des divagations fréquentes qui sont constatées. L'insuffisance de parcours de bétail et de zone de pâture, constitue une problématique majeure d'où naissent des conflits. Malgré l'abondance des ressources fourragères certains éleveurs préfèrent transhumer vers d'autres contrées pour éviter les conflits liés à la destruction de cultures. Pendant la saison sèche, le bétail revient vers les villages pour s'abreuver au niveau des puits et pâturer alors dans les jachères et dans les espaces après cultures.

Le petit élevage porte essentiellement sur la volaille. Il s'agit d'une activité privilégiée par les femmes. Les produits obtenus sont vendus au marché hebdomadaire pour régler des problèmes ponctuels des ménages. Malgré l'importance que revêt l'aviculture, elle reste traditionnelle. En effet, les mesures de vaccination sont ignorées. Les poulaillers sont conçus de manière très sommaire sans respect des normes techniques et d'hygiène.

Tableau 25: Taille moyenne du cheptel/village

Espèces	Nombre
Bovins	158
Caprins	87
Équidés (Anes, mules, chevaux)	38
Ovins	153
Porcins	30
Volaille	207
Total	673

Tableau 26: Type de gardiennage des espèces

Espèces	Vagabondage	Gardiennage	Confié à un éleveur	Total
Bovins	1.22%	13.41%	6.10%	20.73%
Caprins	6.10%	10.98%	0.00%	17.07%
Équidés (Anes, mules, chevaux)	10.98%	9.76%	0.00%	20.73%
Ovins	12.20%	7.32%	0.00%	19.51%
Porcins	0.00%	2.44%	0.00%	2.44%
Volaille	18.29%	1.22%	0.00%	19.51%
Total	48.78%	45.12%	6.10%	100.00%

Malgré le potentiel pastoral, l'élevage constitue une activité économique réelle qui permet à la population de générer suffisamment de revenus. D'une manière générale la production animale reste mal organisée. L'élevage contemplatif prédomine encore, seul le nombre compte car il soigne le statut social du propriétaire. L'élevage reste presque traditionnelle (quelques individus s'activent dans l'élevage industriel).

L'alimentation du bétail repose principalement sur les pâturages naturels. La commune ne dispose pas de magasin d'aliment du bétail. L'alimentation du bétail est un gros poste de dépenses. Des semences de Niébé fourrager reçues ont été testées sans succès dans la zone pour trouver un substitut alimentaire au bétail. Selon l'agent de l'élevage, des financements avec le fonds de stabilisation sont disponibles pour l'aliment de bétail, toutefois des problèmes de remboursement récurrent ont été relevés, d'où le désintéressement des banques.

Les abreuvoirs (puits pastoraux) sont quasi inexistantes sur l'espace communautaire. Deux seulement ont été recensés sur l'ensemble du territoire communal. L'alimentation du bétail repose principalement sur l'exploitation des ressources fourragères prélevées de la végétation naturelle. Le tapis herbacé est fortement menacé par les effets anthropiques surtout les feux de brousse.

Sur le plan de l'encadrement des éleveurs, le CADL ne dispose pas d'agent d'élevage. Le traitement se fait par les éleveurs eux même. L'absence de points de vente de médicaments vétérinaires et le faible nombre d'auxiliaires dans la Commune accentuent en outre les problèmes de santé animale. Grâce aux mesures de prophylaxie collective, les grandes épizooties ont reculé. Ainsi La peste bovine et la péri pneumonie sont devenues plus rares, la vaccination étant obligatoire pour ces maladies. On constate néanmoins l'existence de quelques enzooties localisées. Les maladies les plus répandues sont des maladies telluriques telles que le charbon, la pasteurellose, la hémoparasite, qui germent dans le sol et émergent au moment de l'hivernage lorsque les herbes poussent. La peste des petits ruminants et la fièvre aphteuse font payer un lourd tribut aux moutons et aux chèvres. Cependant, malgré les efforts des services de l'élevage, l'utilisation des traitements préventifs et curatifs est encore insuffisante, les éleveurs n'y faisant souvent appel qu'en dernier recours.

L'exploitation du cheptel se fait dans le cadre des stratégies de sortie de crise. Les petits ruminants sont déstockés pour la couverture des besoins alimentaires durant la période de soudure et aussi pour les frais médicaux. Généralement ce sont les femmes qui vendent leurs

animaux pour la consommation finale des ménages. En cas de besoin monétaire urgent, les éleveurs procèdent à des opérations de vente d'une ou quelques têtes dans les marchés hebdomadaires pour subvenir à leur besoin. Dans des rares cas, le bétail est autoconsommé. Le recensement du cheptel de la commune est recommandé par l'atelier du fait que les dernières estimations des effectifs du cheptel remontent à 2013.

Tableau 27: Synthèse des principales contraintes du secteur de l'élevage

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
insuffisance de parcours de bétail Insuffisance de zones de pâturage	Non délibération du conseil rural	Divagation du bétail dans les périmètres maraichers et champs de culture	Aménager des zones de pâturages et de parcours du bétail dans chaque zone
Absence des infrastructures hydrauliques	Insuffisance de partenaires et de moyens financiers	Difficulté d'approvisionnement en eau pour le bétail	Aménager des abreuvoirs Forage pastoraux Aménagement de bassin de rétention
Mauvais état sanitaire du bétail	Insuffisance d'agents d'encadrement qualifiés Accès difficile aux produits vétérinaires Négligence des éleveurs à faire vacciner le bétail	Taux élevé de mortalité du bétail Diminution du cheptel	Formation des éleveurs Formation d'auxiliaires vétérinaires Création d'un dépôt vétérinaire Créer des parcs de vaccination
Difficultés d'accès à l'eau pour le bétail en saison sèche	Assèchement précoce des mares/Déficit pluviométrique Insuffisance d'infrastructures adaptées Ensablement des marres	Faible productivité du bétail Baisse de production Taux élevé de mortalité du bétail Santé des animaux Baisse de revenus	Construction d'abreuvoirs au niveau des points d'eau Réhabilitation/Curage des marres Fonçage de puits pastoraux Amélioration des races locales (bovin caprin, ovins, etc.) Insémination artificielle
Difficultés d'alimentation du bétail en saison sèche	Manque de pâturages Feux de brousse Prolifération des herbes non appréciées	Faible productivité du bétail Perte énorme de poids Taux élevé de mortalité du bétail Diminution du cheptel Baisse de production laitière	Formation des éleveurs aux techniques d'ensilage Pratique de l'ensilage Pratique des cultures fourragères Valorisation des sous-produits des cultures Appui en aliments concentrés de bétail Stabulation Insémination artificielle Organisation des éleveurs Engager une lutte efficace contre les feux-de brousse : mise en place de pare-feux
Absence de magasins de vente d'aliments de bétails	Absence de coopérative d'aliment de bétail et de boutique	Sous-alimentation du bétail	Mettre en place un système d'approvisionnement et d'appui en aliments du bétail
Absence de parc de vaccination	Insuffisance de moyens financiers	Insuffisance de suivi médical du bétail	Aménager un parc de vaccination Assurer une bonne couverture vaccinale
Vol du bétail	Divagation du bétail Circulation non contrôlée du bétail	Baisse de revenu Diminution du bétail	Mise en place de comités de lutte au niveau de chaque village Marquage du bétail Control de la circulation du bétail Parcage du bétail Sensibilisation Organisation des acteurs Formation des éleveurs
Production avicole faible	Manque d'organisation des acteurs Manque de formation Présence de la maladie de New Castel et autres Pratique traditionnelles Cherté des intrants Manque de moyens financiers	Forte mortalité Baisse de revenu Baisse de production Absence de données statistique	Amélioration de la race locale volaille Vaccination de la volaille Sensibilisation Formation des aviculteurs Faciliter l'accès aux intrants Créer une unité de fabrication d'aliment Moderniser le secteur avicole Renforcement de moyen des organisations Faciliter l'accès aux financements
Production apicole faible	Difficulté de pratiquer l'apiculture Manque d'équipement Abandon des populations Pratiques traditionnelles Absence de ruche moderne Manque de formation Feux- de brousse Baisse de la pluviométrie	Faible production apicole Approvisionnement en miel difficile Baisse de revenu	Formation des apiculteurs Equipement des apiculteurs Confection des ruches modernes Organiser les apiculteurs
Manque d'unités de transformations		Absence d'unité laitière, tanneries, aires d'abattages répondant à un minimum de normes	Mettre en place les unités laitières bien encadrées

2.2.1.3 Pêche et aquaculture

Dans la commune de Diaroumé, les ressources piscicoles sont diversifiées du fait de l'environnement deltaïque et fluviomaritime. On y recensait plus d'une dizaine d'espèces. La pêche demeure toutefois artisanale, essentiellement de subsistance, et est pratiquée principalement par les hommes qui se chargent de l'écoulement des produits. L'activité connaît un recul, causé par la raréfaction des produits halieutiques dans le Soungrougrou. Ce dernier est une ressource partagée avec plusieurs autres communes.

Les principales contraintes identifiées sont liées au manque de matériel et à la pêche illicite, conséquence des filets utilisés. C'est dans l'arrondissement de Diaroumé qu'il y a le plus de pêcheurs mais c'est surtout là qu'il y a un manque notoire de renouvellement du matériel

C'est dans l'arrondissement de Diaroumé qu'il y a le plus de pêcheurs mais c'est surtout là qu'il y a un manque notoire de renouvellement du matériel. Des conflits ont opposé les pêcheurs sur les techniques et types de filets utilisés jugés néfastes pour la régénération des ressources halieutiques et freinent actuellement le développement de la pêche dans la commune. Les filets à petites mailles sont considérées être responsables de la prédominance et de la capture d'espèces juvéniles (petites carpes qui se reproduisent à un âge précoce avec une ponte énorme). La commune a du mal à exercer la police sur les plans d'eau qui demeurent d'ailleurs une ressource partagée. Elle a sévi toutefois dans certaines situations mais n'a enregistré qu'une seule saisie d'un filet épervier. Sur ces conflits, l'agent de pêche a soutenu que ces conflits n'avaient pas de raison d'être car les engins étaient adéquats ce sont seulement les mailles des filets qui sont règlementés

Il n'y a pas d'organisation de pêcheurs dans la commune en dehors du CLP (Conseil Local de Pêche) qui avait été installé mais les différents entre les pêcheurs sur les types de pêche ont limité les actions de l'organisation. L'atelier a recommandé le renforcement de ce comité local de pêche et la tenue immédiate de réunions/concertations avec toutes les parties prenantes (autorités, techniciens, pêcheurs et communes) concernées par l'activité de pêche dans le département. Le recensement des engins et des pêcheurs dans la commune est une activité prioritaire et urgente à conduire.

Dans le domaine de l'aquaculture et de la pisciculture, la commune à l'instar de la région de Sédhiou dans son ensemble, désignée comme pôle national aquacole pour l'intensification de l'élevage de poissons au Sénégal, dispose d'un avantage concurrentiel du fait, entre autres, de l'existence d'un bon réseau hydrique, la présence de sites favorables à la pisciculture, la baisse des captures de la pêche continentale, la paupérisation de la communauté des pêcheurs de métier.

Sachant que l'aquaculture est une niche d'emplois et de lutte contre la malnutrition, elle doit être encouragée dans le cadre de toute politique de création de richesse et de transformation structurelle de l'économie de la commune, du département et de la région.

Vue la position et le potentiel de la commune en matière de pêche, la commune a été désignée comme pôle national aquacole pour l'intensification de l'élevage de poissons au Sénégal au niveau de la région de Sédhiou.

Elle dispose d'un avantage concurrentiel du fait, entre autres, de l'existence d'un bon réseau hydrique, la présence de sites favorables à la pisciculture, la baisse des captures de la pêche continentale, la paupérisation de la communauté des pêcheurs de métier et une expérience acquise sous l'initiative d'un groupe de jeunes qui a eu à creuser deux à trois bassins.

En effet, il existe de timides réalisations de bassins piscicoles au niveau de la commune par l'ANA dans le cadre du PAPEJF.

Tableau 28: Synthèse des principales contraintes du secteur de la pêche et de l'aquaculture

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
Matériels de pêche vétuste ou rudimentaire Difficulté d'accès aux crédits	Insuffisance de moyens financiers et de partenaires Absence de crédits octroyés aux pêcheurs	Forte exploitation des ressources halieutiques et faiblesse des captures Incapacité de renouvellement de l'organisation	Renouvellement du matériel Faciliter l'accès au crédit
Insuffisance d'organisation des pêcheurs	Absence de leadership	Faible initiative des pêcheurs Conflit entre pêcheurs (méthodes et engins de pêche)	Organiser les pêcheurs en GIE
Usage des engins de pêche non réglementaires	Refus de se conformer à la réglementation	Exploitation abusive et irrationnelle de la ressource (pêche illicite) Rareté de la ressource	Retrait de tous les engins Sensibilisation et application de la réglementation
Dégradation de l'écosystème	Changements climatiques (pluviométrie salinité ensablement)	Rareté de la ressource Milieu défavorable à la croissance des ressources	Ouvrages anti érosifs Reboisement de la mangrove Délimitation de zones de reproduction (zones fluviales protégées) Déterminer une période de repos biologique
Fonctionnement timide des travaux des bassins par ANA	Travaux inachevés, toujours en cours de réalisation depuis des années	Découragement de la population	Le conseil municipal en rapport avec les autorités administratives, l'ANA et le PAPEJF doivent se retrouver pour consulter les documents de projets des 3 bassins en cours aménagement dans la commune et de trouver les voies et moyens de les réhabiliter.

2.2.1.4 Commerce

Le secteur du commerce est bien actif dans la commune. On y dénombre près de 40 boutiques, un marché hebdomadaire, un marché quotidien bien construit mais partiellement occupé ainsi que plusieurs commerçants s'activant dans le secteur. L'activité de commerce dans la commune est stimulée et facilitée par la proximité de la route nationale (RN12) qui permet l'écoulement des produits. Les femmes s'activent dans le petit commerce des produits fruitiers (mangues, produits forestiers) le long de la route en période de récolte.

Le marché quotidien est bien construit mais est partiellement ou peu occupé. Les échanges au niveau des ateliers ont cherché à trouver en vain les problèmes à la base de cette inoccupation. Il a été recommandé d'explorer la baisse des taxes de 5000 à 2500 F/par mois.

Quant au marché hebdomadaire de Diaroumé, il constitue un des avantages concurrentiels le plus important de la commune. C'est à la fois un lieu de commercialisation et d'approvisionnement. Il est situé à la croisée des chemins des nombreuses collectivités locales et joue un rôle important dans les échanges de produits agricoles, forestiers et aussi des produits animaux dans la région.

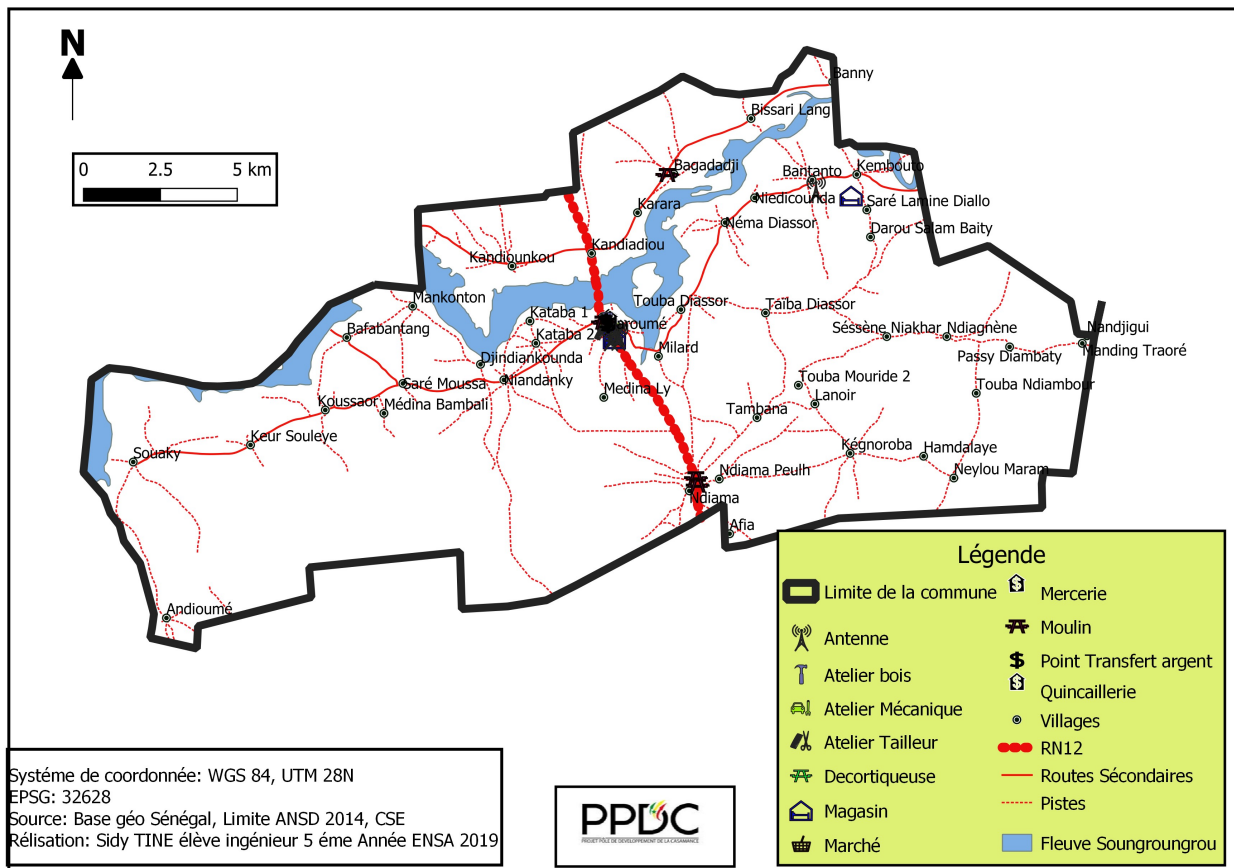
Ce marché est confronté à un manque de latrines et des poubelles entraînant la prolifération de certaines maladies comme le péril fécal. Le site du marché n'est sécurisé et se trouve sur les terrains de la Sonatel et de l'élevage sur le terrain. De par sa proximité avec la route nationale, il y a une occupation débordante qui bloque la circulation sur la nationale. La commune gagnerait toutefois à redynamiser ce marché et voir à envisager sa délocalisation. Son aménagement et sa promotion devraient constituer une priorité pour la commune qui y trouvera une opportunité pour améliorer ses recettes fiscales.

Il faut noter que la Commune ne dispose pas de boutiques témoins et l'impraticabilité des pistes de production surtout en hivernage aggrave la difficulté d'acheminement des produits dans les villages les plus reculés. Les commerçants sont confrontés en outre aux difficultés d'accès au crédit. Ces problèmes rajoutés au faible niveau d'électrification rurale est un véritable obstacle à l'impulsion du développement commercial dans la commune.

Tableau 29: Synthèse des principales contraintes du secteur du Commerce

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
Salubrité du marché hebdomadaire	Manque de poubelle et de latrine	Pollution et maladie	Construction de bloc d'hygiène Achat de poubelle
Enclavement	Absence de piste de désenclavement	Manque de marchandise	Construction de piste de désenclavement
Non électrification		Manque de sécurité	Électrification
Manque d'organisation des commerçants et de formation en gestion	Absence d'encadrement des commerçants	Faible niveau d'initiative des commerçants	Aménager un marché permanent Diaroumé à Ndiama et kandiadiou

Carte 12: Carte des Infrastructures marchandes de la commune



2.2.1.5 Artisanat

Plusieurs corps de métiers s'activent autour de l'artisanat dans la Commune de Diaroumé. Ils sont constitués pour développer leur activité. D'après les enquêtes effectuées, on retrouve les métiers suivants : maçon, forgeron, tailleur chauffeur, soudeur, mécanicien, menuisiers bois et métallique, charpentier, peintre, plombier, électricien, pêcheur...

Notons que l'artisanat local rencontre des difficultés liées à l'organisation structurelle, au manque de financement, à l'absence de formation sur la bonne gestion au marketing rural et au développement organisationnel pour multiplier des activités génératrices de revenus. En résumé l'artisanat souffre d'un manque criard de moyens, de formation et d'organisation qui attribuent à ce secteur d'activité un caractère purement traditionnel.

La faiblesse des investissements explique le retard de ce secteur dans la commune. Ces petites et moyennes entreprises ont des difficultés en termes d'encadrement, de production et de commercialisation de leurs productions. La menuiserie bois quant à elle est confrontée à un problème de saisie de bois après achat.

L'absence d'une structure faïtière et d'une maison artisanale ralentissent les activités développées par les artisans dans cette commune. Cependant, le changement des comportements résultant des relations villes-campagnes, le patrimoine historique et culturel, l'électrification rurale, le consommé local, etc., sont autant de facteurs pouvant propulser le développement du secteur artisanal de la commune.

Tableau 30: Synthèse des principales contraintes du secteur de l'artisanat

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
Sous-développement de l'artisanat	Accès difficile au crédit	Faibles revenus tirés des activités artisanales Sous-emploi des artisans	Organisation des artisans en GIE Accès au crédit et financement
Rareté de la clientèle	Manque de qualification et matériel	Abandon et rareté de certain métier dans la commune	Centre de formation
Accès à la matière première	Manque de financement et récupération de certain matériel comme le bois	Conflit et abandon du secteur	Accès au crédit Réglementation de la vente du bois
Fermeture du centre de formation horticole Fermeture des cases ateliers thématique au niveau des cases foyer	Manque de partenaire technique et financier Manque de moyen financier par la commune Absence de mécanisme de pérennisation		Réouverture du centre Relance les activités Renforcer les capacités des maîtres artisans

2.2.1.6 *Tourisme*

Malgré la richesse du patrimoine culturel et artistique de la commune, le tourisme est peu développé dans la commune. Le potentiel le plus important est représenté par les gamous et les cérémonies traditionnelles de Kankourang / Diambadon, etc. L'île Bamie constitue toutefois un patrimoine touristique très attrayant qui pourrait être aménagée en campement touristique pour un tourisme intégré culturel. Le village de Touba Diassor revendique toutefois le site

Tableau 31: Synthèse des principales contraintes du secteur du tourisme

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
Absence de réceptifs	Problèmes de sécurité Problèmes de mentalités (considérations socio-culturelles)	Manque à gagner pour la commune Manque de visibilité pour le partenariat	Sensibiliser les populations sur l'importance du secteur Créer des conditions incitatives (valorisation du patrimoine culturel et artistique, créer des circuits touristiques)

2.2.1.7 *Industrie et mines*

Il n'y a aucune industrie installée dans la commune. On note cependant la présence de carrières de sable et graviers pour l'exploitation qui facilitent les constructions en dur dans la commune.

Tableau 32: Synthèse des principales contraintes du secteur de l'industrie et des mines

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
Exploitation non réglementée	Compétence non transférée Non implication du conseil	Surexploitation et épuisement de la ressource. Problèmes environnementaux	Transférer la gestion des carrières à la collectivité locale. Cogestion collectivité local/Etat Ouverture de carrière officielle

2.2.2 SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION

2.2.2.1 Accès à l'énergie et à l'électrification rurale

L'énergie est un domaine créateur de richesses, il présente de forts liens intersectoriels avec les divers secteurs socio-économiques (agriculture, santé, éducation, commerce, hydraulique communication). L'énergie est une nécessité domestique et en même temps un facteur de production qui affecte directement la compétitivité des produits, le temps de travail, la santé des femmes. Ce caractère transversal du domaine en fait un instrument important de lutte contre la pauvreté. Les différentes sources d'énergie de la commune sont : l'énergie électrique, l'énergie solaire.

La commune de Diaroumé reste mal couverte par le réseau électrique. En effet sur les 45 localités que compte la commune seuls 6 villages (Diaroumé, Ndiama, Niandanky et Kandiadiou, Kandioukou, Bagadadji) sont électrifiés. De plus, le réseau ne couvre pas tous les quartiers dans les villages concernés. En gros les villages électrifiés sauf Niandanky kandioukou, bagadadji sont ceux-là situés le long de la RN12. En conséquence, le niveau d'électrification reste très faible (5%).

En ce qui concerne les panneaux solaires, on en trouve dans les villages de Souaky, Niédikounda, Néma Diassor Tambana Andioumé Bafabanta. Ceux-ci ont cessé de fonctionner depuis 4 ans dans les écoles primaires de Ndiama, Tambana, Kandiadiou, Niandanky.

De gros villages restent encore non électrifiés : Bantato, Kembouto, Touba Diassor, Milard, Taiba Diassor, Nandjigui, Mankonton, Souaky, Koussaor Medina Bambaly, Keur Soulye, Bissary Lang et Bany Soncodou, la zone de Kégnoraba, Hamdallaye ; Neylou Maram, Afia, Manding Traoré, Passy Diambaty, Darou Salam Baity, Ndiagnène ; Saré Lamine Diallo, Sessène Niakhar, Djindiancounda, Karara et Kataba1 et Kataba2 ; Diarou Salim, Ndiama peulh et tous les autres villages/

Le besoin prioritaire à court terme concerne surtout l'extension du réseau dans les 6 villages qui ont été raccordés en 2000. Le Programme Biogaz est aussi à explorer et à valoriser notamment dans les villages Medina Ly, Ndiama peulh, Sessene Niakhar et Niedi Counda, Saré Moussa. Le PADSER intervient dans la commune et pourrait être un partenaire intéressant pour le développement de la filière biogaz.

Tableau 33: Synthèse des principales contraintes du secteur de l'énergie et de l'électrification rurale

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
Faible raccordement du réseau électrique	Faible extension du réseau	Faible niveau de couverture du réseau électrique	Etendre le réseau électrique
Faible abonnement de la population	Insuffisance de moyens financiers	Difficulté de créer des AGR	Sensibiliser la population
Insuffisance de panneaux et lampadaire solaire	Faible initiative de projet solaire	Difficulté d'éclairage	Construire des postes solaires

2.2.2.2 Technologie de l'information et de la communication

La commune bénéficie des relais des différents opérateurs de téléphonie mobile, avec l'implantation d'antennes Orange, Tigo et Expresso à Diaroumé village et une antenne Orange à Bantanto et à Ndiama. Il y a par contre des difficultés d'accès aux réseaux dans certaines zones qui sont partiellement ou pas couvertes. On observe des difficultés énormes aussi de la connexion internet dans la commune à l'exception de celle d'Orange qui offre le 3G à certains endroits de la commune.

Il n'y a pas de radio communautaire dans la commune qui est desservie toutefois par Kambeng FM de Madina Wandiiifa, Kabada FM de Ndiamacouta Gabou FM de Sédhiou et RTS Sédhiou qui peuvent être captées dans la commune

Pour la couverture radio et télévision, il y a lieu de mentionner les initiatives développées par la Chine à travers l'installation gratuitement d'un pack numérique audiovisuel (décodeur et paraboles) au moins dans 3 sites du village. Peu d'informations sont disponibles par contre sur ce programme chinois du millénaire d'implantation de radios et télévisions dans les villages africains.

Tableau 34: Synthèse des principales contraintes du secteur des technologies de l'information et de la communication

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
Mauvaise qualité du réseau dans certains villages	Absence d'antenne dans ses zones	Difficulté d'accès à l'internet et aux informations	Implantation d'antenne
Electricité	Enclavement	Manque d'infrastructure de communication	Construction de pistes

2.2.2.3 Services financiers

A l'exception de CAURIE qui mène des activités dans la commune, aucune structure financière décentralisée n'est implantée réellement dans la Commune. Il y cependant un guichet de Crédit Mutuel du Sénégal qui est non fonctionnel et des kiosques Orange Money, Wari qui sont toutefois implantés dans quelques grands villages (Ndiama, Diaroumé).

Les structures de micro-crédit intervenant dans la commune sont donc localisées le plus souvent dans la région de Ziguinchor et à Sédhiou. Ces microcrédits financent seulement les femmes par l'intermédiaire des GPF afin de développer le petit commerce et le maraichage.

La Commune de Diaroumé étant une grande zone d'émigration, l'implantation d'un système de transfert d'argent s'impose pour faciliter le transfert des capitaux vers la localité.

2.2.2.4 Accessibilité et Transport

Le principal moyen de transport dans la commune reste les charrettes les motocyclettes stationnées à Diaroumé, à Kandiadiou à Ndiama et les vélos. Le transport automobile est quasi-inexistant sauf au niveau de la route (RN12) qui traverse le chef-lieu communal en passant par Kandiadiou et Ndiama autres villages centre de la commune.

Il faut noter aussi la construction de deux (2) pistes de production sur les axes Diaroumé – Diambaty et Diaroumé –Kamoya qui doivent être documentés à court terme dans ce PDC.

Avec l'avènement des Jakarta (stationnés à Kandiadiou, Ndiama et Diaroumé), les difficultés de déplacements inter villages des populations ont presque disparu. Grâce à la disponibilité des motos et l'écart entre les villages, le transport par moto semble être l'activité la plus pratiquée par les jeunes et d'ailleurs la plus rentable durant toute l'année. Il faut souligner aussi que l'état de dégradation avancée des pistes mais aussi de l'inexistence de pistes impraticables en période d'hivernage, rendent les déplacements à l'intérieur de la commune très fastidieux et l'enrichissement des frais de transport en motos.

Le secteur du transport par moto devra être toutefois mieux structuré et renforcé: formation, sensibilisation identification et formalisation, lutte contre la déperdition scolaire du fait du taux d'abandon élevé des jeunes attirés par le gain facile perçu dans le secteur

Tableau 35: Synthèse des principales contraintes du secteur des transports de la commune

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
Pas de station de services	Manque de promoteurs Trafic faible	Cherté du carburant Fraude,	Etablir un processus pour la construction d'une station
Enclavement de la plus grande partie de la commune	Eloignement des villages les uns des autres	Difficulté d'accéder aux villages lointains	Financer les travaux
Etat des pistes de production	Insuffisance d'aménagement des pistes	Faible niveau de flux de voiture	Construire des pistes latéritiques
Manque d'organisation du secteur transport	Absence de partenaires	Difficulté d'optimiser le transport	Développer l'entrepreneuriat pour la promotion du transport par véhicule Construction d'une gare routière

2.3 PROFIL GOUVERNANCE

2.3.1. *Gouvernance locale*

2.3.1.1 *LE CONSEIL MUNICIPAL*

La date d'érection de la commune remonte en 2014 aux dernières élections locales (Acte III de la décentralisation). Le conseil municipal de Diaroumé est composé au terme de ces élections communales de 46 conseillers dont 22 femmes. Le bureau compte un Maire et deux Vice-Maires résidant respectivement à Diaroumé, Ndiama et Bantanto. Les conseillers sont des cultivateurs (15), enseignants (5), maitres coraniques, commerçants, maçons, etc. Les femmes sont des ménagères. Tous les conseillers sont issus des partis politiques et aucun d'entre eux n'est indépendant.

Le conseil municipal de Diaroumé dispose de 9 commissions réparties comme suit :

- La commission chargée de passation de marchés ;
- La commission chargée d'Urbanisme/habitat
- La commission chargée des affaires domaniales ;
- La commission chargée des finances ;
- La commission chargée de l'environnement ;
- La commission chargée de la santé ;
- La commission chargée de la jeunesse ;
- La commission chargée de l'éducation.
- La commission chargée des affaires religieuses et culture

Les chefs de village jouent un rôle important dans la gouvernance locale et sont les collaborateurs privilégiés de la commune en tant qu'autorités morales et leaders d'opinion au sein de la communauté. Leur avis favorable est recherché dans certaines décisions du conseil municipal pour garantir l'adhésion des populations.

Le Conseil municipal est considéré comme la porte d'entrée pour tout acteur portant des initiatives de développement en faveur de la commune ceci pour harmoniser les interventions. Sa force réside dans sa mobilisation de toutes les forces vives de la commune autour des enjeux de développement. Faiblesses : Tout au début du mandat du Maire des débats partisans de la part des opposants avaient tendance rejallir sur les actions des uns et des autres allant parfois jusqu'à annihiler les actions de développement. Mais aujourd'hui la situation s'est nettement améliorée grâce aux qualités rassembleurs du Maire (propos d'un élu de l'opposition).

Le conseil municipal souffre de dysfonctionnements liés à plusieurs facteurs parmi lesquels on peut citer :

- Le manque de moyens de communication (téléphone, fax, ordinateur et internet) ;
- Le manque de formation des conseillers municipaux ;
- L'Insuffisance de personnel d'appui technique (CADL) ;
- L'Insuffisance de la logistique (chaises, bureau, documentation, etc.) ;
- La difficulté de mobilisation des ressources financières (la taxe municipale) ;

Les enquêtes conduites auprès de la mairie montrent que la commune dispose d'un service de l'Etat civil qui fonctionne correctement. La seule insuffisance demeure le mobilier de rangement pour la conservation des registres d'état civil. La commune dispose également d'un service de recouvrement qui est en expérimentation. La mairie souhaiterait se doter d'un service de

collecte et d'évacuation des ordures ménagères et considère que de manière globale leurs principales difficultés résident dans l'insuffisance de leurs moyens financiers et de personnel technique (comme comptable, agent voyer etc.). Pour améliorer le fonctionnement de la Municipalité, il faudra déterminer avec précision l'assiette fiscale de la commune et améliorer recouvrement des impôts et taxes locaux

Afin de stimuler la participation et poser les conditions d'un développement durable et auto entretenu, des mesures doivent être prises. Il s'agit de :

- Doter le conseil municipal de matériel informatique avec une connexion internet ;
- Former les élus locaux sur les lois de la décentralisation et la gestion des compétences qui leur sont transférées ; et
- Favoriser l'émergence d'un cadre de concertation qui joue un rôle d'appui conseil dans le règlement des conflits et la mobilisation des ressources financières comme la taxe municipale.

L'organe mis en place par la commune pour susciter la participation des populations dans la gestion des affaires de la cité est le cadre de concertation.

Les conférences d'harmonisation organisées au niveau départemental sont les instances prévues pour l'harmonisation des interventions.

Mais dans l'espace commune, le plan de développement en cours d'élaboration doit servir de document de référence pour tout intervenant .Car toutes actions prioritaires pour le développement de la commune y sont inscrites

Ce cadre a connu un fonctionnement timide au tout début de sa création, mais est entré en léthargie jusqu'ici.

Inexistence de plan d'actions,

Méconnaissance des rôles et responsabilité des membres

Manques de moyens de fonctionnement

Quelles solutions pour redynamiser ce cadre

Doter le cadre d'un plan d'action ;

Appuyer le fonctionnement du cadre (Facilitation par la mairie de la tenue des rencontres du cadre en assurant le déplacement des membres, leur restauration, la location des chaises etc.)

Former les membres

2.3.2. Le tissu associatif dans la commune

De nombreuses organisations communautaires de base sont identifiées dans la Commune, elles sont pour la plupart des organisations de jeunesse et de femmes. La commune compte plusieurs associations de jeunes dynamiques Les principales activités menées par les ASC (Associations Sportives et Culturelles), concernent pour la plupart le football, la culture mais aussi elles s'adonnent à des activités d'investissement humain (set s'étal). Les activités se déroulent durant les vacances (de juillet à novembre)

De façon générale, les constats et observations relevés sont les suivants :

- Du point de vue de la composition les ASC sont constituées de jeunes de 15 à environ 40 ans souvent scolarisés (élèves, étudiants, enseignants) alors que les Associations de quartiers sont constituées de jeunes de 18 à plus de 40 ans et dont les responsables (la quarantaine souvent dépassée) sont des agriculteurs. En outre, les responsables des ASC et la plupart des membres d'ASC ne résident pas de façon permanente dans le terroir alors que les responsables de jeunesse de quartiers sont pour la plupart des résidents.

- L'importance de l'effectif des membres pour une ASC donnée dépend de la taille du village c'est-à-dire de sa population.
- En effet, l'effectif important des ASC reste une potentialité énorme pour le développement des activités sportives, culturelles et de masse au sein de la commune. Ces ASC comptent participer au développement de leur localité et à l'unité des habitants, cela à travers le sport et la culture.

Les principales contraintes des jeunes se résument ainsi:

- L'absence d'emploi en dehors de l'agriculture ;
- Le manque de centres de formation professionnelle;
- Au manque de moyens financiers dans des activités de développement ;
- L'absence de reconnaissance juridique de la plupart des ASC du fait de la méconnaissance de voies d'accès à la légalité ;
- Le manque de formation pour les disciplines sportives ;
- L'absence d'infrastructures sportives et socio culturelles (salles de jeux et autre) et de salle multifonctionnelle pour la jeunesse.

Les Associations Religieuses

Les activités les plus fréquentes sont les « gamous » et les « thiantes ». Ces activités sont organisées souvent après l'hivernage par les foyers religieux. Il y a une association de personnes handicapées qu'il faut redynamiser

Les comités d'engagement citoyens

Des CEC ont été institués dans la commune dans le cadre du volet engagement citoyen

Tableau 36: Membership des OCB enquêtées

CEC/OCB	Nb Adherents Hommes	Nb Adherents Femmes
ASC Néma Diassor	45	
CEC	43	72
CEC Ndiama	3	3
CEC Ndiama (Tambana)	2	1
GIE KOUKA AWATI	1	80
Groupement féminin	2	40
KAMBENG KAFOO	160	40
Kambénkafo		57
KAMBING	4	30
Néma	10	200
OP SAMA NIASSY	30	1
Total	330	554

Tableau 37: Participation et représentation des femmes dans l'exécutif des OCB enquêtées

Poste	F	M	Total
Président	11.36%	20.45%	31.82%
Secrétaire	9.09%	13.64%	22.73%
Trésorier	18.18%	4.55%	22.73%
Vice-président	13.64%	9.09%	22.73%
Total	52.27%	47.73%	100.00%

La contrainte majeure de ces associations est le manque de moyen financier et de matériel.

Tableau 38: Sous projets d'engagement citoyens soumis pour financement potentiel du PPDC

ZONE	GROUPES	IDEES DE PROJET	OBJECTIFS	STRATEGIE	ATOUS	RISQUES	MONTANT (1000cfA)	CLAS MENT
KANDIADIOU	JEUNES	Elevage (Poulailler)	création d'emplois aux jeunes, stabiliser les jeunes dans leur terroir; participer au développement de leur villages;	Créer un comité de suivi et de gestion du poulailler; proposer des produits de qualités, proposer des prix abordable, utiliser les medias pour le marketing,	la plupart des jeunes ont pratiqué cette activité, la position du lieu de production,	La non stabilités des jeunes peut être un risque pour la réussite de l'activité, le manque d'engagement des jeunes, le non-respect des aspects technique liés à l'activité (vaccin, alimentation correcte et l'entretien du poulailler	16 500	3
	FEMMES	Agriculture (bloc maraicher)	Assurer l'autonomie financière des femmes ; améliorer la production horticole dans la commune, contribuer au développement de la localité; réduire la pauvreté	organiser la population en particulier les femmes et la jeunes autour du bloc maraicher ; travailler avec les services technique pour les formations et le suivi des activités; renforce le marché de Diaroumé et les louma	espace disponible , les femmes sont très motivées, et ont une expérience sur la production maraichère ; condition climatique favorable; point d'écoulement (marché)	une mauvaise gestion du boc, manque d'entente entre les exploitants; le manque d'appui et d'accompagnement;	18 500	1
	PRODUCTEURS	Agriculture (Bananaeraie)	participer à la réduction de la pauvreté, lutter contre l'exorde des jeunes; augmenter les revenus des producteur et des ménages, favoriser les échanges commerciaux entre les producteurs et la population ; création d'emploi pour les jeunes	créer un comité de gestion du périmètre , chercher des partenaire d'appui technique pour les formations et le suivi	marché existant , existant des fédération dans la région, producteur expérimenter dans la production de banane, espace disponible	le manque d'organisation et de partenaire technique	33 000	2
DIAROUME	JEUNES	MIEL	Création d'emploi pour les jeunes, lutter contre l'exode rural des jeunes, contribuer au développement socio-économique de Diaroume	Formation en apiculture, proposer des produits de qualité à des prix abordables.	filière en développement dans la région, le marché existe;	le manque d'expérience des jeunes dans production de miel; le manque de matériel adéquat;	15 000	1
	FEMMES	Agriculture (bloc maraicher)	améliorer les conditions de travail des femmes au niveau des blocs maraichers, participer au développement de la localité. Réduire l'exode des jeunes surtout des jeunes filles vers les grandes villes.	cherche des partenaire technique et financier, proposer des légumes de qualité et a des prix abordables, faire des ravitaillements réguliers des marchés locaux et les grande villes;	expérience des femmes dans ce domaine organisées, les marchés existent au niveau local et régions;	le manque de matériel adapté à la zone; le manque de semence de qualité et d'engrais, le manque de partenaire technique pour les formation et l'accompagnement	18 500	2
	PRODUCTEURS	Elevage (poulailler)	Réduire l'exode rural par la création d'emploi, Lutter contre la pauvreté, Satisfaire la demande sociale	planifier selon le marché , utiliser l'expérience des producteur pour faciliter l'écoulement des produits,	producteur expérimenté,	Non maîtrise du marché,	16 500	3

NDIAMA	JEUNES	Elevage (poulailler)	participer au développement de leur commune , produire des poulet et des œufs en de qualité, création, participer à la lutte contre l'exode rural des jeunes vers les grande villes, lutter contre le fléau de l'immigration clandestine qui touche énormément la région	création des commission pour chaque activités (vente , production, suivi); proposer des prix abordable, chercher des partenaire technique pour les formation et l'accompagnement; utiliser les réseaux sociaux pour pub	jeunes très motivés, expérience existant, clientèle potentielle,	Manque d'organisation des jeunes, le non-respect des normes techniques (vaccin, alimentation, entretien des lieux	16 500	2
	FEMMES	Agriculture (bloc maraicher)	participation à l'autonomie financière des femmes, participer à l'amélioration des condition de vie des ménages(aliments), participer au développement de la commune; lutter contre l'exode des jeunes surtout des jeunes fille vers les grandes villes	former des comite autour du bloc, trouver des partenaires technique pour l'accompagne et les formations, fournir régulièrement les marchés locaux et les grandes villes, proposer des prix abordable;	le marché existe, les femmes ont une grande expérience dans la production horticole et la gestion d'un périmètre, position favorable par rapport à l'accessibilité;	Manque de formation technique et de suivi, le manque d'organisation des comités, le manque d'entente entre les femmes	18 500	1
	PRODUCTEURS	Agriculture (Bananeraie)	participer au développement de la commune ; lutter contre l'immigration des jeunes ; participer à l'amélioration des conditions de vie de la population	création d'un périmètre moderne de production de banane, s'appuyer sur les organisations des producteurs de bananes existantes dans la région. Implique les jeunes et les femmes dans la filière	main d'œuvre existant; disponibilité de la terre, zone expérimenter dans la production de banane,	manque d'organisation ;	33 000	3

2.3.3. Les groupements de promotion féminine

Les femmes de Diaroumé jouent et occupent une place stratégique dans le développement économique et social de la Commune. Collectivement, les femmes s'activent pour le développement et sont regroupées, dans chaque zone et dans chaque village, au sein de Groupements de Promotion Féminine (GPF), et des organisations citoyennes de bases lesquels GPF se retrouvent au sein d'une union communale.

La commune en raison de ses potentialités naturelles relativement importantes, offre aux femmes un cadre propice pour exercer plusieurs activités génératrices de revenus (voir GIE). Ainsi elles participent au développement de l'économie locale en investissant des secteurs comme :

- L'agriculture avec la riziculture où elles sont responsables de la production dans la commune et l'arachide comme culture de rente ;
- Le maraîchage pratiqué autour des vallées et dans les champs de case ;
- l'embouche de petits ruminants.
- Le petit commerce qui est devenu leur activité de prédilection.

Malgré leur engagement, les femmes sont confrontées à des problèmes spécifiques tels que:

- La corvée d'eau : l'approvisionnement en eau se fait à partir des puits (traditionnels ou modernes) non couverts et avec une exhaure manuelle ;
- La corvée du bois d'énergie : malgré la présence des forêts, la recherche de bois d'énergie demeure un fardeau pour les hommes mais aussi pour les femmes. La principale contrainte reste le transport du bois ;

Le temps important consacré à ses travaux limite l'exercice d'activités génératrices de revenus. La pénibilité des travaux se déteint également sur la santé des femmes (pneumonie, arthroses asthénie etc.) et réduit leur espérance de vie.

- A cette situation s'ajoute l'enclavement et le manque de moyen de transport augmentant les risques chez les femmes enceintes dont certaines négligent les visites prénatales.
- L'analphabétisme et le manque de formation des femmes qui limitent leur capacité managériale et leur leadership dans la commune.
- Leur accès difficile à la terre et aux intrants agricoles.
- Leur accès difficile au crédit : l'enclavement de la commune et l'absence de structures financière limite l'accessibilité physique au crédit. Il faut ajouter également les longues procédures d'octroi de crédits.
- La faiblesse du partenariat avec les structures financières décentralisées et projets de développement.
- L'inadaptation des produits et services financiers offerts : le recouvrement des crédits de campagne ne coïncide pas avec la campagne de commercialisation de l'arachide. Ainsi elles sont obligées de vendre leur bétail pour rembourser le crédit contracté. Cette situation renforce l'aversion des femmes à contracter un crédit auprès de ces institutions financières.

En résumé, dans la commune de Diaroumé, la situation de la femme est loin d'être reluisante à cause de la corvée des travaux domestiques et dans une moindre mesure du poids des traditions. Ainsi, elles ont eu à solliciter divers équipements socio-économiques de base afin d'alléger leurs travaux domestiques et du coup pouvoir redynamiser leur GPF et avoir un gain de temps pour mieux s'occuper de leurs activités génératrices de revenus.

Pour ce qui est de l'allègement des travaux de la femme, la commune a bénéficié du programme PUDC avec sept (07) décortiqueuses à riz allouées à certains groupements de femmes. Toutefois, toute politique de promotion de l'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes, doit être considérée comme un moyen efficace de combattre la pauvreté, la faim et la maladie, pour un développement durable. Ainsi le conseil communal doit en faire une priorité pour un développement homogène de la localité et l'atteinte des ODD.

Concrètement les femmes ont proposé :

- La formation en gestion financière et en entrepreneuriat ;
- L'aménagement des vallées par la construction de digues de rétention d'eau dans les vallées ;
- La création de classe d'alphabétisation en langues locales ;
- La facilitation pour un accès plus facile aux produits et services financiers adaptés à leurs besoins ;
- L'acquisition de moulins à mil, de décortiqueuses d'arachide dans les villages polarisateurs ;
- L'accès à l'eau par la construction et l'équipement de forages ;
- La protection et l'équipement de l'ensemble des puits de la commune en moyens d'exhaure.

2.3.4. Les Groupements d'Intérêt Economique (GIE)

Les G I E sont au nombre de 15. Les femmes de la commune se sont regroupées la plupart en GIE. Cependant, l'insuffisance d'AGR est fortement corrélée au manque d'aménagements hydro agricoles, et du déficit de périmètres (seulement 5 aménagés) pouvant leur permettre d'exercer des activités maraichères.

Tableau 39: Liste des GIE de la commune

N°	Nom	Domaine d'intervention	Localisation
1	GIE « Wakiloo »	agriculture-élevage-commerce	Diaroumé
2	GIE « Diaroumé II »	agriculture-élevage-commerce	Diaroumé
3	GIE KABENG KAFOO	agriculture –commerce	Diaroumé
4	GIE « TERRIE KAFFO »	agriculture, santé	Diaroumé
5	GIE « WAKILOO »	agriculture-élevage-commerce, élevage, transformation, prestation service	NDiama
6	GIE « KEMBENG KAFFO »	commerce, agriculture, élevage	NDiama
7	GIE « BALOU BETO »	agriculture, commerce	NDiama
8	GIE « Ibrahima Diakane pour le développement des femmes de NDiama »	commerce, agriculture, élevage	NDiama
9	GIE « KOUKA AWATI »	agriculture-élevage-commerce	Bantanto
10	GIE « BAARKA KAFFO »	Agriculture-élevage-commerce	Kandiadiou
11	GIE « KAMBENG KAFFO »	Maraichage	Kandiadiou
12	GIE « KAMBAY KAFOO »	agriculture-commerce-savonnerie	Kataba Mandingue
13	GIE « CGC NEEME KAFFO »	Agriculture	Souaky
15	GIE « JAPOO LIGUEYE »	exploitation agricole, commerce, élevage	Médina Bambaly

Source CADL de Diaroumé et sous-préfecture de Diaroumé

Tableau 40: Synthèse des principales contraintes de développement des associations de jeunesse

Domaine	Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèses de solution
G.P.F	Groupement peu fonctionnel	Manque d'engagement des femmes ; Problèmes de management ; Faiblesse du niveau d'encadrement, financement et d'accompagnement des membres	Faiblesse de la fréquentation ; Travaux pénibles ; Vieillesse de la population	Formation au leadership féminin ; Alphabétisation fonctionnelle ; Elaboration et financement de projets au profit des femmes ; Reconnaissance juridique des GPF
	Lourdeur des travaux des femmes	Déficit d'équipement d'allègement	Vieillesse précoce des femmes Mauvais état sanitaire des femmes	Acquisition de moulins à mil, décortiqueuses à riz et batteuses à mil Construction d'une unité de transformation des fruits et légumes
	Faible niveau d'étude des femmes Faibles capacités de gestion des femmes	Manque de formation dans de nombreux domaines Phénomène d'abandon des jeunes filles	Difficulté de gérer les structures Mauvaise gestion des activités et organisations de femmes	Formation des femmes en gestion financière Formation des femmes en transformation des fruits et légumes Formation en leadership féminin
	Difficultés d'accès à la terre pour les femmes Insuffisance d'un système viable d'épargne et de crédit pour les femmes	Tenure foncière Tradition Conditions d'accès aux prêts difficiles Faiblesse des ressources financières des institutions de micro finance Insuffisance de partenaire	Faiblesse des activités agricoles Difficulté de promouvoir une économie locale solide	Sensibilisation pour faciliter l'accès des femmes à la terre Développer une politique adéquate de financement des GPF
G.I.E	Groupement peu fonctionnel	Non renouvellement des bureaux Manque de mobilisation des membres ; Difficultés d'accès à la terre et au crédit	Vieillesse et immobilisme des bureaux ; Pièces administratives caduques	Formation au leadership féminin ; Alphabétisation fonctionnelle ; Elaboration et financement de projets au profit des femmes ; -Reconnaissance juridique des GIE
Associations religieuses	Baisse de la fréquentation des écoles coraniques	Prédominance de l'école française	Baisse du niveau de maîtrise de l'enseignement arabe	Création d'un Daara moderne ; Création d'une deuxième école franco-arabe
ASC	Mauvais fonctionnement des ASC	Engagement exclusif dans le football ; Manque de formation et d'encadrement ; Non maîtrise des textes qui régissent les ASC ; Mauvaise planification des activités	Les jeunes se mettent de moins en moins au service des communautés Les ASC n'assurent plus l'éducation de leurs membres ; Violence dans les stades	Campagne d'éducation à la citoyenneté des jeunes ; Formation des jeunes à la gestion des associations ; Reconnaissance juridique des ASC
	Absence AGR des jeunes	Faible financement des ASC	Difficulté de créer des emplois Présence du chômage des jeunes	Propulser une redynamisation des activités et des structures de jeunesse
Autres A.D.C	Difficultés de gestion des ADC	Eloignement des membres Processus décisionnel difficile ; Rareté des ressources financières ; Baisse de l'implication des jeunes ; Approche genre déficiente ; Mauvaise gestion des associations	Moins de réalisation au profit des populations ; Difficulté de mobilisation de ressources financières ;	Redynamisation du cadre de concertation communale ; Impliquer les jeunes et femmes dans la prise de décision et gestion ; Séminaires de formation à la gestion des associations ; Reconnaissance juridique des associations
OFOR	Difficultés de fonctionnement des OFOR	Manque de formation des membres ; Manque de sensibilisation ;	Faible taux de paiement des factures ; Manque de compréhension des populations de la mission de l'OFOR	Formation régulière des membres ; Renouvellement des bureaux ; Information régulière des populations sur la gestion de l'eau ; Nomination d'un correspondant de l'OFOR dans tous les quartiers
CODEC / SACOR / UCGE	Difficultés de fonctionnement	Manque d'appui financier et logistique	Difficulté de coordination de l'action pédagogique ;	Subvention au CODEC et SACOR

Les partenaires au développement et projets réalisés ou en cours

La commune de Diaroumé bénéficie de l'appui de plusieurs partenaires au développement qui interviennent dans tous les secteurs d'activités. Parmi ces acteurs, on peut citer l'Etat à travers ses projets et programmes, les Organisations de la société civile, etc. En plus des réalisations des projets et programmes en cours, il faut noter que la commune a eu à bénéficier par le passé des actions des intervenants ci-dessous :

Projets/programmes intervenant dans la commune

- PSI : Paquet de Services Intégrés)(les blocs d'hygiène)
- PAEBCA : Projet d'Amélioration de l'Education de Base(le Français), projet qui est à
- PASEB : Projet d'Amélioration du Système Educatif de Base (les Italiens)
- PAEF : Projet d'Appui à l'Education des Filles (les Italiens)
- PADSER : Projet d'Amélioration Durable des conditions Sanitaires et socioéconomiques
- PEPAM/UE : Programme Eau Assainissement du Millénaire/Union Européenne)(les forages)
- MATCHING/USA
- UNICEF
- PPDC
- IRD (USAID)
- USAID-AAJAC maraichage
- AISE Riziculture
- CARITAS
- PAPSEN

Tous les partenaires qui interviennent apportent leur soutien

Structures déconcentrés intervenant dans la commune

- ANCAR
- Brigade Forestier
- CADL
- DRDR SDDR
- Pêche
- Service élevage

Les réalisations suivantes ont été effectuées grâce à l'appui technique de l'AGETIP et de l'ARD au cours des dernières années :

- Construction d'un Marché à Diaroumé 40 000 000 FCFA;
- Piste de désenclavement Diaroumé-Diambaty : 845 000 000 FCFA;
- Ouvrages d'accompagnement dans le cadre du PPC/PNDL 1 : 3 périmètres maraichers d'un coût 29 485 420 000 FCFA;
- Piste Diaroumé-Kamoya dans le cadre du PDLBG (AGETIP/KFW) d'un coût de 1 329 715 000 FCFA ;
- Financement FSD : 14 500 000
- Magasin UEMOA : ND
- Réhabilitation de la vallée de Ndiama par le PPDC en 2017
- Aménagement de périmètre maraicher par le PPDC en 2016
- Appui annuel en semences de riz subventionnées par le PNAR via la DRDR à 100%

- Poste de santé de Ndiama: ND
- CEM de Ndiama: ND
- Forage de Kandiadiou: ND (en cours de réalisation);

Tableau 41: Projets réalisés par le PPDC dans la commune

Agriculture

Intitulé du projet	Coûts	Source de financement	Date d'achèvement	Inauguration / mise en service
Réhabilitation de bloc maraicher du GIE des femmes de Ndiama (pompes solaires et clôture en grillage)	6 434 778	PPDC (Etat + IDA)	Juillet 2016	Octobre 2016
Réhabilitation et diguettes et construction d'ouvrages de régulation d'eau dans la vallée de Ndiama	30 311 900	PPDC (Etat + IDA)	Juin 2018	Travaux Achevés
Mise à disposition de 154 T d'engrais dont 92T NPK et 62T urée dans toutes les communes sauf Ndiamacouta, Tankon, Ndiamalathiel et Kandio Mangana	46 200 000	PPDC (Etat + IDA)	Mai 2016	Réalisé
Mise à disposition d'intrants maraichers (semences et produits phytosanitaires) à Bogal, Diaroumé, Faoune, Diacounda, Médina Wandifa, Bona	2 000 000	PPDC (Etat + IDA)	Octobre 2017	Réalisé
Mise à disposition de matériel agricole (1 tracteur, 2 motoculteurs et une décortiqueuse) à Diaroumé, Faoune, Djinany	32 500 000	PPDC (Etat + IDA)	Décembre 2017	Réalisé
Mise à disposition de 50 T semences certifiées de riz à Bogal, Faoune, Inor, Bona, Diaroumé, Madina Wandifa et Diambaty	25 000 000	PPDC (Etat + IDA)	Mai 2018	Réalisé
Mise à dispositif d'un coordonnateur pour le suivi des activités des OP pour toutes les communes	2 520 000	PPDC (Etat + IDA)	Mars 2017	Réalisé

Pistes

Traitement de points critiques : Afia Carrefour Ndiaye (Diaroumé) et Salikénié-Bloc-Bassaf (Diendé)	55 336 763	PPDC (Etat + IDA)	02 Mai 2016	02 Mai 2016
Traitement de points critiques : Inor-Bounkiling (Diaroumé), Tankon – Bambadalah (Tankon), Faoune – Bissary (Faoune) et Diacounda - Koumbaghor (Diacounda)	200 000 000	PPDC (Etat + IDA)	Juin 2018	Travaux Achevés

Développement Local Mise en place d'un projet pilote d'engagement citoyen à Diaroumé

Elaboration PDC Diaroumé	8 000 000	PPDC (Etat + IDA)
Mise en place d'un projet pilote d'engagement citoyen à Diaroumé	2 000 000	PPDC (Etat + IDA)
Financement de 3 sous-projets pilote d'engagement citoyen Diaroumé	100 000 000	PPDC (Etat + IDA)

Impacts des réalisations au niveau communal du PPDC

- Augmentation du rendement à l'hectare sur la filière riz
- Amélioration de la productivité ;
- Augmentation des superficies cultivées ;
- Les linéaires de routes rurales réhabilitées ou traitées en Casamance contribuent aujourd'hui largement à l'augmentation de l'Indice d'Accessibilité Rurale (IAR) dans le Pôle Territoire Casamance
- Réduction de l'exode rurale

Gouvernance budgétaire

Le conseil municipal de Diaroumé dispose d'un hôtel communal composé équipée d'une salle de délibération dotée d'une grande table et d'une cinquantaine de chaises. De plus le Maire dispose d'un bureau climatisé doté d'une table et d'un fauteuil ministre et des fauteuils visiteurs et une armoire de rangement. Le conseil municipal possède un véhicule et une moto pour les déplacements.

Les différentes sources de financement du développement de la commune sont en provenance de l'Etat avec le Fond de concours et le fond de dotation. Les montants alloués sont faibles et n'ont pas l'objet de réajustements au cours des années

Les impôts et taxes locaux qui sont collectées directement par la commune sont la patente, les droits de stationnement moto Djakarta et les véhicules de transport en commun

La commune de Diaroumé a été lauréate du 1^{er} PRIX DU LEADERCHIP LOCAL 2018 dans la catégorie « efficacité budgétaire » pour ses performances dans le domaine de la bonne gouvernance.

Les contraintes de la commune se résument ainsi :

- Difficultés de recouvrement des taxes;
- Non transfert concomitant des ressources, en lien avec les compétences transférées ;
- Insuffisance de la formation des élus et du personnel de l'administration territoriale ;
- Insuffisance de ressources humaines qualifiées et de moyens matériels de qualité ;
- Absence d'organigramme précis fonctionnel ;

Recommandations :

- Accélérer l'approfondissement de la décentralisation ;
- Rendre effectif le transfert des compétences à celui des ressources ;
- Accroître les moyens financiers notamment budgétaires des collectivités locales ;
- Harmoniser mieux les rapports entre les perceptions municipales et la paie régionale;
- Organiser des séminaires conjoints (administration territoriale et collectivités territoriales) sur les textes de la décentralisation ;
- Mettre régulièrement à jour la base de données du PDC actuel ;
- Renforcer la fonctionnalité des cadres de concertation existant.

Gestion foncière

De nos jours la localité est très calme et très accueillante. Les types de conflits les plus fréquents sont présents durant la période hivernale entre agriculteurs et éleveurs. Pour régler ces conflits, les chefs de village sont les premiers à interpeler au cas échéant le maire avant d'aboutir au Sous-préfet

Pour l'accès des terres aux femmes, dans le village, les femmes n'ont pas de problèmes d'accès à la terre, elles pratiquent essentiellement la riziculture et le maraîchage. Le chef de village règle les conflits liés aux ressources dans le village. Il est important de signaler que la plupart de ces conflits est résolue avant l'intervention de la Mairie ou du Sous-préfet.

Les délibérations ne tiennent pas compte des parcours de bétail

Gouvernance environnementale

Tableau 42: Synthèse des principales contraintes de gouvernance environnementale

Connaissance	Non	Oui	Total
Feux de brousse	0.56%	10.67%	11.24%
Erosion des sols	4.49%	6.74%	11.24%
Salinisation	4.49%	6.74%	11.24%
Pollution de l'eau	5.06%	6.74%	11.80%
Sacs de plastique ou d'emballage	7.30%	2.81%	10.11%
Fréquence de la sécheresse	0.56%	0.00%	0.56%
Fréquence des inondations	0.56%	0.00%	0.56%
Pollution au Pétrole/Gaz	10.67%	0.00%	10.67%
Sédimentation	11.24%	0.00%	11.24%
Terrain miné	11.24%	0.00%	11.24%
Typhia	10.11%	0.00%	10.11%
Total	66.29%	33.71%	100.00%

Des actions à encourager ont été entreprises par le maire, sans très grands succès sur le renouvellement de la productivité, en financement des propagules pour le reboisement de la mangrove

TROISIEME PARTIE : PROJECTIONS SCHEMATIQUES ET PROGRAMMES PAR AXES

3.1 Logique d'intervention dans le cadre du PDC de Diaroume

Le diagnostic participatif et inclusif réalisé dans la commune a permis en rapport avec les forces et faiblesses, menaces et opportunités identifiées, de proposer une vision sous tendue par des orientations stratégiques. Prenant en considération la situation économique de la communauté rurale et les aspirations des populations, les représentants des différents acteurs ont avancé des idées d'une vision d'ensemble dont les mots clé sont : émergence économique, initiatives locales, collectivité locale forte, bonne gouvernance, synergies d'action, développement harmonieux et durable, épanouissement des populations, concertation, ressources humaines de qualité, solidarité, lien étroit entre répartition des richesses et niveau de vie des populations, répartition équitable des richesses, contrôle citoyen, absence de discrimination, insertion dans l'économie et développement de la coopération et du partenariat.

3.2.1. Vision de la commune de Diaroumé

Au terme du processus de validation des plans d'actions prioritaires de développement de la commune de Diaroumé, un effort de combinaison de toutes les idées forces à travers une phrase a été faite et a abouti à la formulation de la vision consensuelle ci-après :

En 2023, la commune de Diaroumé est un important pôle de développement et de transformation des productions agro forestières dont les retombées économiques sont orientées vers le renforcement des infrastructures sociales de base, réparties équitablement grâce à une gouvernance vertueuse et transparente.

3.2.2. Orientations stratégiques

Cette vision repose sur trois axes qui s'intègrent à la vision d'un Sénégal émergent décliné par le PSE. Cette vision doit d'abord être soutenue par le développement des ressources humaines et le développement des initiatives locales. Sur cette ligne de fond, la réussite de ce plan doit être porter par l'investissement, au titre de la sécurité alimentaire, de la lutte contre la malnutrition, de l'exploitation rationnelle des ressources naturelles du territoire communal, de la satisfaction des besoins essentiels, du développement des infrastructures socio-économiques de base, ainsi que l'amélioration du cadre de vie.

Ces orientations sont déclinées en 4 programmes prioritaires appelés Plan de Développement Communal Sectoriel qui cadrent parfaitement avec les axes stratégiques du PSE :

- PDCS 1 : Organisation du territoire, habitat et cadre de vie
 - PDCS 2 : Promotion des Secteurs Porteurs de Croissance
 - PDCS 3 : Développement et amélioration des services sociaux de base
 - PDCS 4 : Renforcement institutionnel et de la gouvernance locale
-
- les programmes 1 et 2 sont en cohérence avec l'AXE 1 du PSE : « Transformation structurelle de l'économie et la croissance » ;
 - le programme 3 correspond à l'AXE 2 du PSE : « Capital humain, protection sociale et développement durable »
 - le programme 4 se réfère à l'AXE3 du PSE » bonne gouvernance, institution, paix et sécurité ».

3.2.3 Les objectifs de développement visés et les actions envisagées

Objectif global :

Promouvoir le développement socioéconomique culturel et environnemental de la commune de Diaroumé.

Il s'agira donc de développer une approche responsable et intégrée du territoire communal, en améliorant les routes et l'accès aux services de proximité, l'engagement citoyen et en dynamisant les conditions de production et d'entrepreneuriat.

Objectifs spécifiques :

L'atteinte de cet objectif global de développement de la commune nécessitera la mise en place d'un certain nombre de plans d'actions dont les principaux objectifs spécifiques sont :

- OS1 : Organisation du territoire, habitat et cadre de vie
- OS2 : Accroissement de la production agricole et forestière
- OS3 : Exploitation des potentialités pastorales, avicoles et apicoles
- OS4 : Renforcement du niveau d'équipement et de service (scolaire, sanitaire, d'hygiène et d'assainissement, marchand, routier) de la commune
- OS5 : Renforcement de la situation socioéconomique du niveau de participation des femmes dans le développement durable de la commune
- OS6 : Renforcement de la situation socioéconomique du niveau de participation des jeunes dans le développement durable de la commune
- OS7 : Gestion durable des ressources naturelles (mangroves, forêts classées et naturelles, bois sacrés, etc.)
- OS8 : Amélioration du niveau de ressources financières, de la gouvernance et de la qualité du service dans la commune.
- OS9 : Améliorer le rayonnement culturel, régional et national de la Commune de DIAROUME
- OS10 : Renforcement de la cohésion sociale dans la commune et du niveau de participation au développement local des acteurs de développement

3.2 Projections schématiques du plan de développement

L'élaboration du plan de développement quinquennal prenant en compte l'établissement d'un programme triennal d'investissement a été faite suite aux regroupements des différents plans d'actions en activités ou sous projets, en projets, en programmes et Plans de développement sectoriel. Au final le plan a retenu 49 projets repartis en 24 programmes et 4 PDS. La programmation des cinq années du plan a été faite ici en tenant en compte du budget 2019 de la commune qui ayant été effectué en même temps que la finalisation du PDC a intégré déjà plusieurs activités. Les couts des projets à réaliser ont été déterminés à partir de couts rapportés dans les documents de la conférence territoriale des ARD et de l'AGETIP

3.2.1 Le budget 2019

Pour tenir compte des activités programmées dans le budget 2019, une analyse des différents postes de ce budget a été effectuée. Le budget communal 2019 d'un montant total de 365092609 CFA en équilibre avec les revenus attendus comprend pour 305600664 CFA en investissements et 59491945 CFA en fonctionnement. Le tableau 43 montre la répartition de l'investissement dans les différents postes budgétaires, Le constat fondamental est que la plus grande partie de l'investissement 80.20% sera consacrée cette année a la rubrique Voirie au comprend essentiellement des travaux d'aménagement de pistes.

Une part relativement importante (10,14%) est consacrée aussi à la rubrique Education-jeunesse - Culture et sport (706) ainsi qu'à la rubrique d'Acquisition de gros matériels (711) avec 3,27% (Figure 10).

Tableau 43: Investissements inscrits au budget 2019

Poste Investissement	Montant
701 Equipement administratif	4500000
702 Voirie	245100664
704 Infrastructures à caractère ind. Com. et artisanal	3000000
705 Santé –hygiène et Action sociale	5000000
706 Education-jeunesse - Culture et sport	31000000
711 Acquisition de gros matériels	10000000
721 Etudes générales	5000000
731 Opérations financières	2000000
Total	305600664

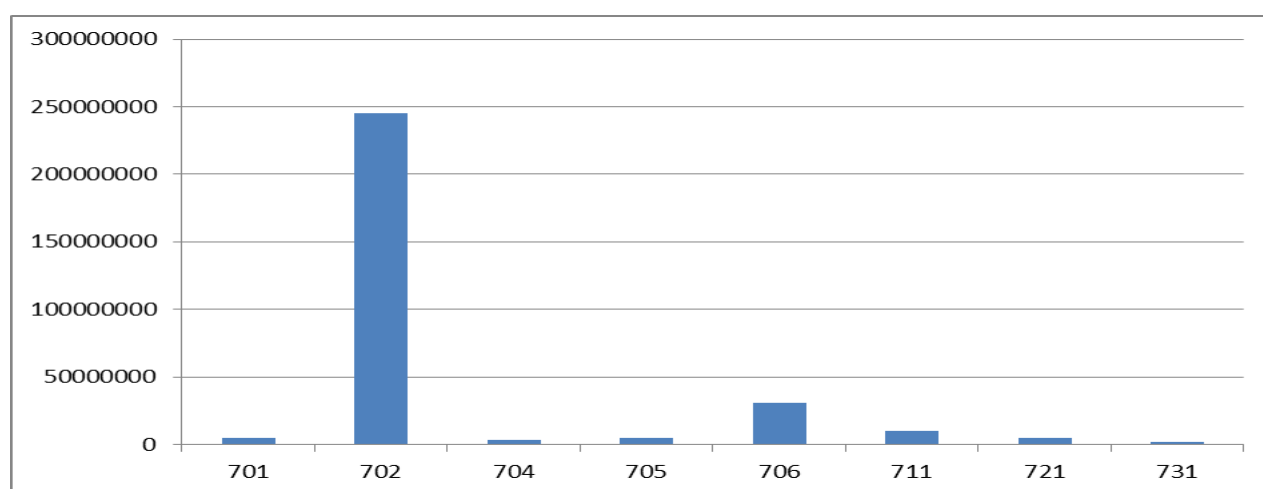


Figure 10: Répartition du budget d'investissement 2019 entre les différents postes

Le budget de fonctionnement présenté au titre de l'année 2019 est présenté dans le tableau et la part respective de ces postes budgétaires est présentée dans la figure 11. La plus grande partie du budget de fonctionnement est consacrée respectivement au Cabinet du Maire (38,32%) et au Secrétariat et bureau (17,32%)

Tableau 44: Postes de dépenses de fonctionnement inscrits au budget 2019

Poste	Description	Montant	%
110	Dettes - redevance – assurance		0.00%
351	Abattoirs, halles, Marchés	100000	0.17%
371	Protection-Population/fléau et calamité	100000	0.17%
412	Assainissement	300000	0.50%
391	Nettoisement	610000	1.03%
508	Service de perception	900000	1.51%
341	Fêtes et cérémonies publiques	800000	1.34%
331	Recettes municipales	1040000	1.75%
210	Dépenses diverses	2200000	3.70%
361	Contingents et participations	2400000	4.03%
509	Propriétés communautaire	2500000	4.20%
321	Secrétariat et bureau	10306600	17.32%
313	Cabinet du Maire	22800000	38.32%
Total		59491945	100.00%

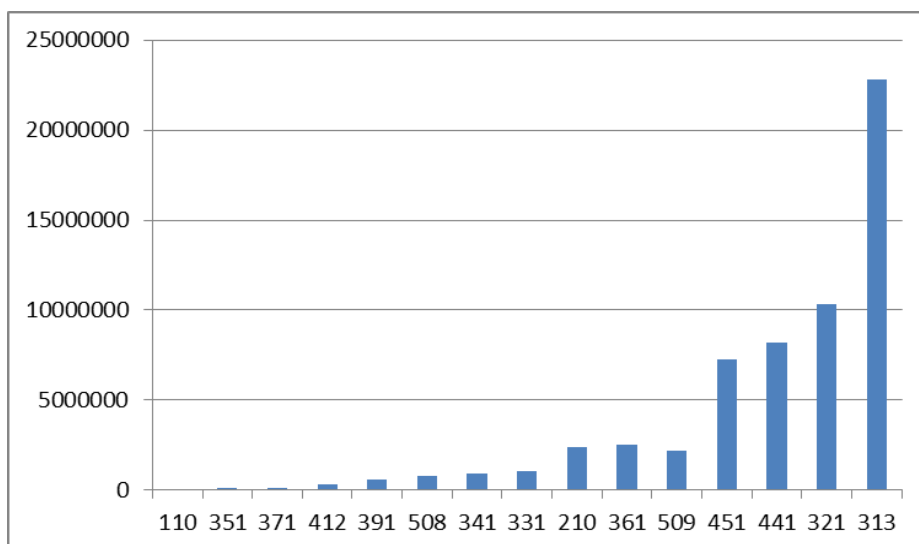


Figure 11: Répartition des dépenses de fonctionnement du budget d'investissement 2019 entre les différents postes

Le tableau 45 donne une idée du coût et de la part couverte par l'ensemble des postes budgétaires, dépenses de fonctionnement et d'investissements confondus.

Tableau 45: part relative des différents postes (dépenses et investissements confondus) inscrits au budget 2019

Rubrique	Budget 2019	%
Dettes - redevance – assurance	0	0.00%
Protection-Population/fléau et calamité	100000	0.03%
Abattoirs, halles, Marchés	100000	0.03%
Assainissement	300000	0.08%
Nettoiemnt	610000	0.17%
Fêtes et cérémonies publiques	800000	0.22%
Service de perception	900000	0.25%
Travaux de lotissement	1000000	0.27%
Recettes municipales	1040000	0.28%
Mobiliers et matériels administratifs	1500000	0.41%
Construction d'édicules publics	2000000	0.55%
Contrepartie versée ou à verser	2000000	0.55%
Dépenses diverses	2200000	0.60%
Contingents et participations	2400000	0.66%
Propriétés communautaire	2500000	0.68%
Aménagement et modernisation hôtel de ville et annexe	3000000	0.82%
Equipement sanitaire	3000000	0.82%
Equipement salles de classe	3000000	0.82%
Construction de hangar (unité de transformation)	3000000	0.82%
Autres travaux d'aménagement	4000000	1.10%
Extension réseau électrique	5000000	1.37%
Travaux d'addiction d'eau	5000000	1.37%
Autres études générales (Formation des élus)	5000000	1.37%
Santé hygiène et action sociale	7235345	1.98%
Education jeunesse sport et culture	8200000	2.25%
Achat engins et matériels lourds (moulin, motopompe jardin, motopompe évacuation d'eau)	10000000	2.74%
Secrétariat et bureau	10306600	2.82%
Autres travaux d'aménagement (clôture écoles et réhabilitations)	12000000	3.29%
Construction de salles de classe	16000000	4.38%
Fonçage de puits	19500000	5.34%
Cabinet du Maire	22800000	6.24%
Travaux d'ouverture et d'élargissement des chemins ruraux	210600664	57.68%
Total	365092609	100.00%

3.2.2 La programmation quinquennale

Le plan quinquennal de développement est établi sur la base des 4 programmes prioritaires ou plans de développement sectoriel (Tableau 46). Le cout du plan est de 1371325000 CFA sur cinq (5) ans, soit une moyenne annuelle de 274265000 CFA en deca du budget d'investissement de 2019. La part respective de chacun des plans quinquennaux sectoriels est dans l'ordre de leur importance le plan de développement sectoriel N° 3 avec 57,28% et au PDS N° 32 avec 27,3 %. Une place importante est aussi consacrée à un plan de développement sectoriel visant l'Organisation du territoire, habitat et cadre de vie 11,24% et au renforcement institutionnel et de la gouvernance 4,19% (Figure 12).

Tableau 46: Cout et part relative des différents plans de développement communal sectoriels

PDS	Cout	%
PDS 1 : Organisation du territoire, habitat et cadre de vie	154150000	11.24%
PDS 2 : Promotion des Secteurs Porteurs de Croissance	374225000	27.29%
PDS 3 : Développement et amélioration des services sociaux de base	785450000	57.28%
PDS 4 : Renforcement institutionnel et de la gouvernance locale	57500000	4.19%
Total	1371325000	100.00%

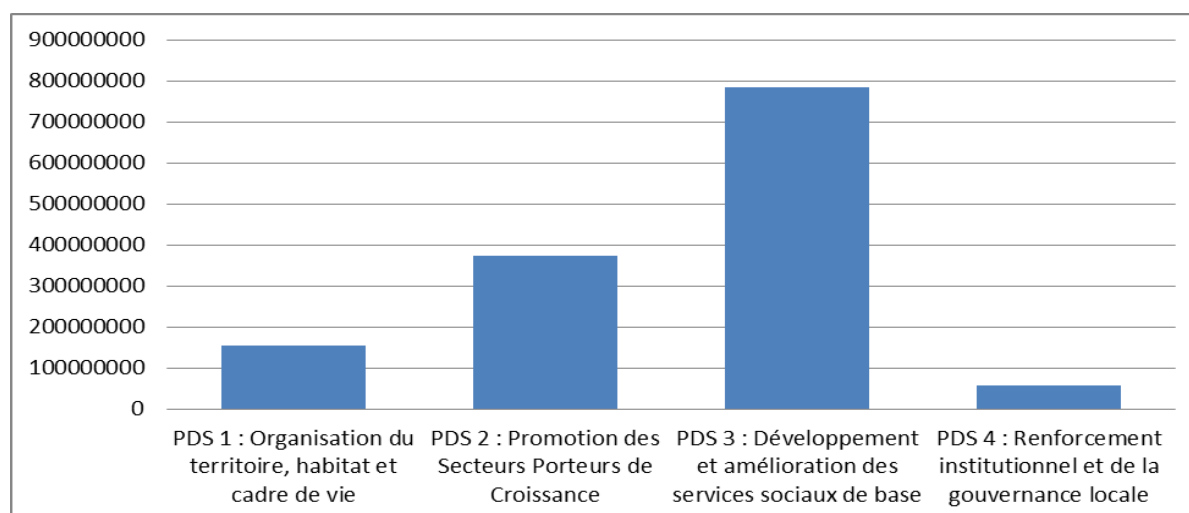


Figure 12: Coûts des différents plans de développement sectoriels inscrits au plan quinquennal

La répartition du budget des plans sectoriels de développement entre les cinq années du plan quinquennal est donnée dans le tableau 47. La répartition annuelle a été faite selon une démarche conservatrice. Les investissements tiennent compte des activités inscrites au budget 2019 et sont repartis stratégiquement au cours des cinq années du plan quinquennal. Les budgets programmés annuellement sont légèrement inférieurs au budget 2019 pour parer à toute éventualité de pertes de revenus. Un effort d'investissement conséquent et significatif est accordé cependant aux trois premières années (PTI) de ce plan.

Tableau 47: Répartition annuelle du Budget du plan quinquennal

	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Budget	257975000	310075000	313375000	247550000	242350000	1371325000
Part dans le PDC	18.8%	22.6%	22.9%	18.1%	17.7%	100.0%

3.3 Plans de développement sectoriels

Cette section donne une description globale des 4 plans de développement sectoriels et des programmes et projets les constituant. La section 3.4 donne une description détaillée des programmes et des projets.

PDS 1 : Organisation du territoire, habitat et cadre de vie

Le Plan de développement sectoriel N° 1 est constitué de 5 programmes (Tableau) et de 9 projets (Tableau 48). Un programme de développement comporte un ou plusieurs projets et chaque projet comporte un ou plusieurs sous projets.

Le cout du PDS N° 1 sur 5 ans est de 154 150 000 CFA reparti respectivement en fonction de leur importance dans le Programme de Construction et de Réhabilitation des Routes Communales (PCRRC) pour 74,6% du plan, le Programme d'Assainissement et d'Amélioration du Cadre de vie (PAAC) pour 14,43%, le Programme d'Aménagement du Territoire et d'Amélioration du Cadre de vie (PATAAC) pour 6,49% le Programme de Délimitation de Zones de Pâturage et d'Ouverture de Parcours de Bétail (PDZPOPB) pour 3,02% et le Programme de sensibilisation pour le remembrement des terres 1,46% (Figure 13).

Tableau 48: Coûts des différents programmes du PDS N° 1 du plan quinquennal

Programme	Cout
1.1. Programme d'Aménagement du Territoire et d'Amélioration du Cadre de vie (PATAAC)	10000000
1.2. Programme de Construction et de Réhabilitation des Routes Communales (PCRRC)	115000000
1.3. Programme d'Assainissement et d'Amélioration du Cadre de vie (PAAC)	22250000
1.4. Programme de Délimitation de Zones de Pâturage et d'Ouverture de Parcours de Bétail (PDZPOPB)	4650000
1.5. Projet de sensibilisation pour le remembrement des terres	2250000
Total	154150000

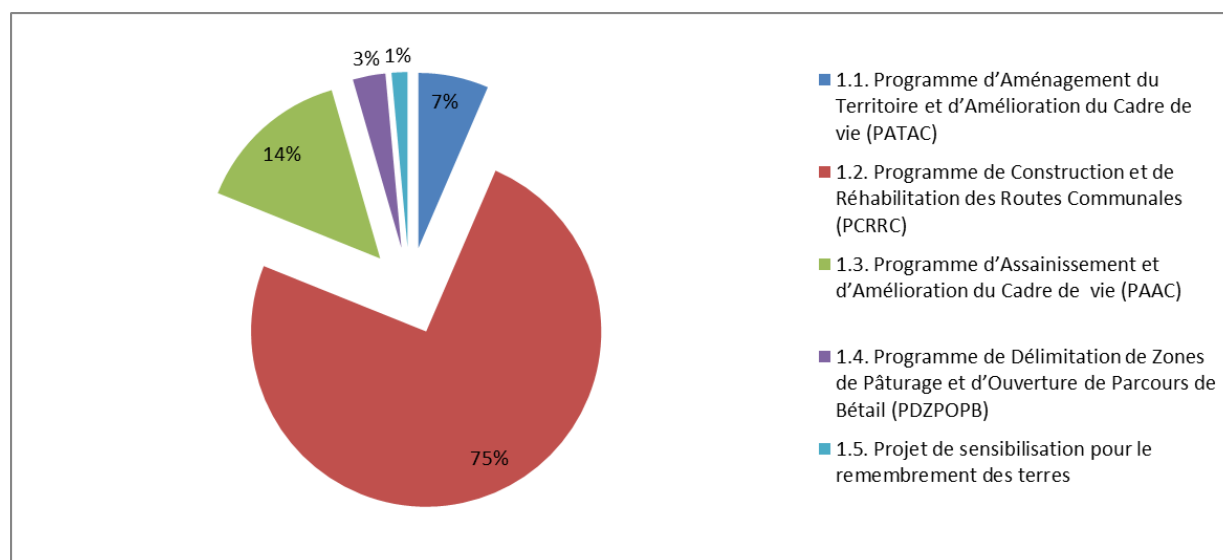


Figure 13: Part des différents programmes prioritaires du PDS N° 1

Le tableau 49 donne le cout annuel de chaque projet pour les cinq ans du plan quinquennal.

Tableau 49: Coûts annuels des différents projets du PDS N° 1 du plan quinquennal

Projets	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Projet 1.1.1. Elaboration et mise en œuvre d'un plan d'occupation et d'affectation des sols	1000000	0	0	0	1000000	2000000
Projet 1.1.2. Elaboration et mise en œuvre d'un plan de lotissement/alignement et ou restructuration de l'habitat	2000000	1000000	2000000	2000000	1000000	8000000
Projet 1.2.1 Aménagement/Réhabiliter des pistes inter village et des sentiers dans les villages	23000000	6000000	27000000	27000000	27000000	110000000
Projet 1.2.2 Elaborer et mettre en œuvre un plan d'entretien des routes de la commune	1000000	1000000	1000000	1000000	1000000	5000000
Projet 1.3.1. Appui à la construction de latrines publiques et privées	3450000	200000	450000	450000	200000	4750000
Projet 1.3.2. Mise en place d'un système de collecte et de valorisation des ordures	1500000	1500000	1500000	1500000	1500000	7500000
Projet 1.3.3. Construction d'ouvrages de drainage des eaux pluviales	5000000	0	0	5000000	0	10000000
1.4. Programme de Délimitation de Zones de Pâturage et d'Ouverture de Parcours de Bétail (PDZPOPB)	1550000	0	0	1550000	1550000	4650000
1.5. Projet de sensibilisation pour le remembrement des terres	0	0	750000	750000	750000	2250000
Total	38500000	9700000	32700000	39250000	34000000	154150000

PDS 2 : Promotion des Secteurs Porteurs de Croissance

Le PDS est constitué de 10 programmes et de 19 projets. Son coût total est de 374225000 CFA. Cinq priorités fondamentales pour le développement de la commune sont privilégiées à travers ce PDS N° 2. Il s'agit respectivement du développement des activités agroindustrielles et d'exploitation des ressources naturelles pour 42,35% du budget du PDS, du développement agricole de la commune pour 19,51%, de l'exploitation rationnelle et de la valorisation des potentialités pastorales, avicoles et apicoles pour 12,37%, du développement du système de transport pour 12,02% et de l'amélioration de l'accès à l'énergie pour 9,35%.

Tableau 50: Coûts des différents programmes du PDS N° 2 du plan quinquennal

Programme	Coût	Part
2.1. Programme de Développement Agricole de la Commune (PDAC)	73000000	19.51%
2.2. Programme de développement et de valorisation des potentialités pastorales, avicoles et apicoles	46300000	12.37%
2.3. Programme de Relance des activités de pêche	11225000	3.00%
2.4. Programme de Renforcement des infrastructures de mise en marché et de commercialisation	1800000	0.48%
2.5. Redynamisation des activités artisanales	1000000	0.27%
2.6. Développement des activités agroindustrielles et d'exploitation des ressources naturelles	158500000	42.35%
2.7. Développement du système de transport	45000000	12.02%
2.8. Amélioration de l'accès à la téléphonie, à la radio et à l'internet	2000000	0.53%
2.9. Amélioration de l'accès à l'énergie	35000000	9.35%
2.10. Appuyer ou encourager l'implantation des structures de micro finance dans la commune	400000	0.11%
Total	374225000	100.00%

Le tableau 50 donne le coût annuel de chaque projet pour les cinq ans du plan quinquennal.

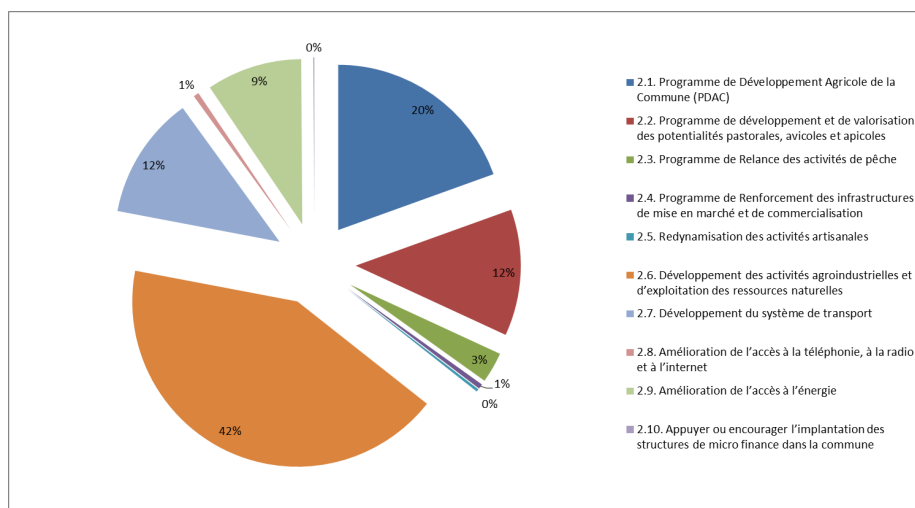


Figure 14: Part des différents programmes prioritaires du PDS N° 2

Tableau 51: Coûts annuels des différents projets du PDS N° 2 du plan quinquennal

Projets	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Projet 2.1.1. Construction/réhabilitation des digues anti-sel et de rétention d'eau dans les vallées	0	7000000	17000000	0	0	24000000
Projet 2.1.2. Aménagement/Réhabilitation et équipement des périmètres horticoles	0	500000	15000000	15000000	14500000	45000000
Projet 2.1.3. Encadrement et formation des producteurs sur les techniques de lutte contre la mouche des fruits et autres ravageurs des cultures horticoles	0	1000000	1000000	1000000	1000000	4000000
Projet 2.2.1. Construction de puits pastoraux et d'abreuvoirs	2500000	6000000	9500000	6000000	4000000	28000000
Projet 2.2.2. Amélioration de la couverture vaccinale du cheptel	11100000	2500000	1100000	1100000	500000	16300000
Projet 2.2.3. Lutte contre la divagation des animaux, le vol de bétail et les feux de brousse	0	500000	500000	500000	500000	2000000
Projet 2.3.1. Développement de la pisciculture	0	2500000	2500000	2500000	2500000	10000000
Projet 2.3.2. Construction d'infrastructures de débarquement/embarquement (quais de pêche)	0	500000	0	500000	0	1000000
Projet 2.3.3. Organiser des campagnes de sensibilisation sur les effets néfastes des pratiques illicites de pêche	75000	75000	75000	0	0	225000
2.4. Programme de Renforcement des infrastructures de mise en marché et de commercialisation	0	650000	150000	500000	500000	1800000
2.5. Redynamisation des activités artisanales	0	250000	250000	250000	250000	1000000
Projet 2.6.1. Construire des infrastructures post-récoltes (magasins de stockage, Unité de de transformation de produits)	0	4300000	0	4300000	4300000	12900000
Projet 2.6.2. Mise en place d'une plateforme de services agricoles (achat de batteuses, de décortiqueuses à riz et de tracteurs, etc.)	0	1000000	0	1000000	1000000	3000000
Projet 2.6.3. Appui spécifique aux OP	6000000	21200000	36000000	51200000	28200000	142600000
2.7. Développement du système de transport	0	0	0	45000000	0	45000000
2.8. Amélioration de l'accès à la téléphonie, à la radio et à l'internet	0	500000	500000	500000	500000	2000000
Projet 2.9.1. Etendre le réseau électrique	5000000	5000000	5000000	5000000	5000000	25000000
Projet 2.9.2. Entreprendre des démarches auprès des privés pour la mise en valeur du potentiel solaire	0	5000000	0	5000000	0	10000000
2.10. Appuyer ou encourager l'implantation des structures de micro finance dans la commune	0	0	200000	200000	0	400000
Total	24675000	58475000	88775000	139550000	62750000	374225000

PDS 3 : Développement et amélioration des services sociaux de base

Le PDS 3 est constitué de 7 programmes et de 17 projets. Son cout total est de 785 450 000 CFA. Les priorités fondamentales qui y sont prises en compte concernent respectivement, l'amélioration de la qualité des prestations sanitaires pour 29.47%, l'amélioration de l'accès à l'eau potable pour 29.28%, l'amélioration de la qualité et de l'accès à l'école fondamentale pour 23,36% et la promotion l'entreprenariat des femmes 10.22%. Ce programme en plus des investissements nécessaires dans les besoins fondamentaux de base inclut deux programmes prioritaires de promotion de l'emploi respectivement pour les femmes et les jeunes.

Tableau 52: Coûts des différents programmes du PDS N° 3 du plan quinquennal

Programme	Cout	Part
3.1. Amélioration de la qualité et de l'accès à l'école fondamentale	183450000	23.36%
3.2. Amélioration de la qualité des prestations sanitaires	231500000	29.47%
3.3. Amélioration de l'accès à l'eau potable	230000000	29.28%
3.4. Promotion de la créativité culturelle, sportive et de loisir	26600000	3.39%
3.5. Promotion de l'entreprenariat des jeunes	28000000	3.56%
3.6. Promotion l'entreprenariat des femmes	80300000	10.22%
3.7. Protection et gestion de l'environnement	5600000	0.71%
Total	785450000	100.00%

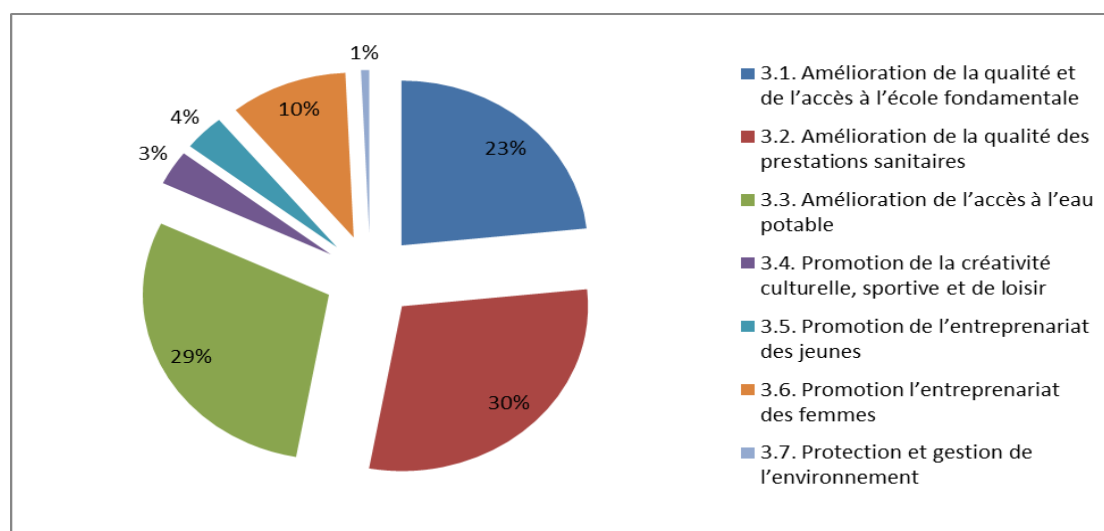


Figure 15: Part des différents programmes prioritaires du PDS N° 3

Le tableau 53 donne le cout annuel de chaque projet du PDS 3 pour les cinq ans du plan quinquennal.

Tableau 53: Coûts annuels des différents projets du PDS N° 3 du plan quinquennal

Projets	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Projet 3.1.1. Construction et équipement de salles de classe	13500000	34500000	31500000	23500000	33000000	136000000
Projet 3.1.2. Réhabilitation et sécurisation des écoles	4250000	4250000	4250000	2750000	4000000	19500000
Projet 3.1.3. Appuis annuels du CM au secteur de l'éducation	11150000	1000000	1000000	1000000	1000000	15150000
Projet 3.1.4. Construction et équipement d'un centre de formation professionnelle et d'alphabétisation fonctionnelle	1300000	6300000	1300000	1300000	2600000	12800000
Projet 3.2.1. Construction et équipement de Postes	27500000	57500000	77500000	7500000	7500000	177500000

et de Cases de santé						
Projet 3.2.2. Appui au secteur de la santé	2400000	9400000	37400000	2400000	2400000	54000000
Projet 3.3.1. Extension du réseau d'adduction d'eau potable	30000000	86500000	11500000	11500000	86500000	226000000
Projet 3.3.2. Modernisation et équipement du réseau d'adduction d'eau	700000	700000	700000	700000	700000	3500000
Projet 3.3.3. Redynamisation des comités de gestion	100000	100000	100000	100000	100000	500000
Projet 3.4.1. Construction de terrains de sport fonctionnels / terrain polyvalent	3000000	3000000	3000000	3000000	0	12000000
Projet 3.4.2. Réhabilitation et équipement de foyers de jeunes	6000000	6000000	0	0	0	12000000
Projet 3.4.3. Mise en place un fonds de soutien aux initiatives/projets et événements des associations pour développer la culture et le folklore	400000	500000	500000	600000	600000	2600000
3.5. Promotion de l'entreprenariat des jeunes	0	7000000	7000000	7000000	7000000	28000000
3.6. Promotion l'entreprenariat des femmes	40300000	22000000	11000000	7000000	0	80300000
Projet 3.7.1. Campagnes de reboisement forêts et mangroves	2000000	0	2000000	0	0	4000000
Projet 3.7.2. Réaménagement des forêts	200000	200000	200000	200000	200000	1000000
Projet 3.7.3. Lutte contre déforestation et feux de brousse	0	200000	200000	200000	0	600000
Total	142800000	239150000	189150000	68750000	145600000	785450000

PDS 4 : Renforcement institutionnel et de la gouvernance locale

Le PDS 4 d'un cout de 57 500 000 CFA comporte deux programmes (Tableau 54) et de 4 projets. La plus grande partie de l'investissement (97,4 %) est consacrée toutefois au programme de renforcement de la société civile (Figure 16) dont en particulier les principales OCB intervenant dans le développement local ou dans les secteurs porteurs de croissance. Le tableau 55 donne le cout annuel de chaque projet du PDS 3 pour les cinq ans du plan quinquennal.

Tableau 54: Coûts des différents programmes du PDS N° 4 du plan quinquennal

Programme	Cout	Part
4.1. Renforcement des capacités des élus et autres acteurs de la décentralisation	1500000	2.61%
4.2. Renforcement de la société civile	56000000	97.39%
Total	57500000	100.00%

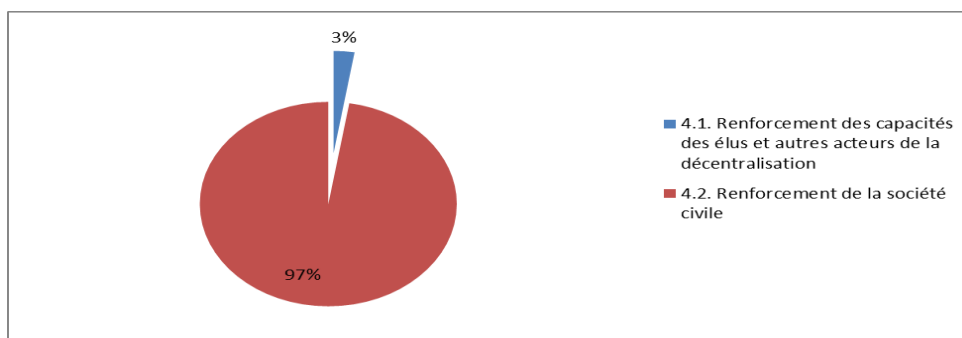


Figure 16: Part des différents programmes prioritaires du PDS N° 4

Tableau 55: Coûts annuels des différents projets du PDS N° 3 du plan quinquennal

Projets	2019	2020	2021	2022	2023	Total
4.1. Renforcement des capacités des élus et autres acteurs de la décentralisation	0	750000	750000	0	0	1500000
Projet 4.2.1. Appui à la structuration des OCB	0	500000	0	0	0	500000
Projet 4.2.2. Appuyer l'encadrement/ Formation des OCB des secteurs de croissance	0	1500000	2000000	0	0	3500000
Projet 4.2.3. Elaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement/consolidation de l'engagement citoyen	52000000	0	0	0	0	52000000
Total	52000000	2750000	2750000	0	0	57500000

3.4 DESCRIPTION DES PROGRAMMES ET PROJETS PAR PLAN DE DEVELOPPEMENT SECTORIEL

AXE1 : Transformation structurelle de l'économie et croissance

Programme 1 : Organisation du territoire, habitat et cadre de vie

1.1. Programme d'Aménagement du Territoire et d'Amélioration du Cadre de vie (PATAc)

Le présent rapport de PDC s'articule sur une démarche innovatrice qui s'est proposée d'intégrer la dimension spatiale dans les nouveaux documents de planification. Les rapports de PDC et de POAS sont des documents importants de planification pour les communes. Ces documents qui sont habituellement produits de façon séparée partagent toutefois les mêmes fondements de diagnostics du territoire et des problématiques de développement socioéconomique dur. Ces documents sont relativement coûteux aux regards des faibles moyens des nouvelles collectivités locales (Acte III). La territorialisation des politiques publiques renforce le choix d'intégration de la dimension spatiale opérée ici.

Projets	Localisation	Coût Unitaire	Nombre	Partenaires	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Elaboration et mise en œuvre d'un plan d'occupation des sols (ou schéma Directeur d'aménagement du Territoire communale)	Commune	3000000	1	PPDC	1					3 000 000
Travaux de lotissement	Diaroumé- Kandiadiou Ndiama- Bagadadji	1 000 000	5		1	1	1	1	1	5 000 000
Alignement des villages	Kandiadiou, Ndiama et Bagadadji	1 000 000	3		1	1	1			3 000 000
Travaux de construction / réhabilitation de pistes intervillageois	Diaroumé-Andioumé Kandioukou- Kandiadiou piste longeant le nord du Soungourougou au niveau du village de Touba Mericounda; Ndiama-Neylou Mariam-Misirah; Touba Diassor-Taiba Diassor-Passy-Diambai-Nandjigui	700000	120	CL		30	30	30	30	84000000
	Bantanto-Bissary Lang	2000000	1	Etat		1				2000000
Construire des pistes de production latéritiques	Kandiadiou- Kandioukou-Bany; Diaroumé-Kimbouto; Kankouloukou- Bany	6000000	4	PPC/PNDL /CL Phase 2 (Actuel P2DZR)		1	1	1	1	24000000
Plan d'assainissement / Construire des latrines	Commune	3000000	1	PEPAM ONAS PADSER PEPAM CSTP/ONAS PTF		1				3000000

Sensibilisation sur l'assainissement	Commune	250000	3	PADSER PEPAM CSTP/ONAS PTF	1	1	1			750000
Eriger des canaux d'évacuation des eaux / Canalisation des villages	Diaroumé- Ndiama-Kandiadiou	50000000	1	PADSER PEPAM CSTP/ONAS PTF			1			50000000
Pulvérisation dans les villages	Commune	200000	5	PADSER PEPAM CSTP/ONAS PTF	1	1	1	1	1	1000000
Renforcer le système local de gestion des ordures	Commune	1200000	5	PADSER PEPAM CSTP/ONAS PTF	1	1	1	1	1	6000000
Recyclage des ordures	Commune	300000	5	PADSER PEPAM CSTP/ONAS PTF	1	1	1	1	1	1500000
Aménager des zones de pâturages/ parcage et des parcours de bétail dans chaque zone	Diaroumé, Ndiama et Kandioukou	500000	3	MEDD/ EAUX ET FORETS ME ET MAER		1	1	1		1500000
Aménager /ouvrir des parcours de bétail dans chaque zone	Mankonton, Djidiankounda, Bantanton, Néma, Kembouto, Touba Diassor, Diaroumé et Millar ;	150000	9	MEDD/ EAUX ET FORETS ME ET MAER		3	3	3		1350000

1.1.1. Elaboration et mise en œuvre d'un plan d'occupation et d'affectation des sols

Le présent projet pilote financé par le PPDC a permis, en plus de l'objectif général habituel des PDC ; de prendre en compte la plus part des étapes et activités relatives à l'élaboration d'un POAS

- Disponibilité de cartes sur une dizaine de thématiques de portrait physique socioéconomique et environnemental de la commune. Ces cartes ont été produites à une échelle détaillée à moyenne grâce à l'exploitation de différentes données géographiques, cartes et autres données géographiques existantes sur la commune et par des travaux de terrain (caractérisation et vérification/vérité terrain) conduits
- Disponibilité d'une base de données (geodatabase) des données socio-économiques et environnementales attributaires sur la commune : relevés GPS exhaustifs des différentes infrastructures socio-économiques et de points d'intérêt du territoire
- Matérialisation et approfondissement des problématiques d'aménagement communal :

Les points suivants restent toutefois à compléter pour finaliser le POAS et le mettre en œuvre :

- Les affectations potentielles en différentes zones d'usage commercial ; habitation, zones de parcage ; de mises en défens, etc.) devront être matérialisés sur une carte.
- Les règles de conduite par zone d'usage ainsi que les sanctions devront être précisées, formalisées et appliquées

Projets	Localisation	Coût Unitaire	Nombre	Partenaires	2019	2020	2021	2022	2023	Total
---------	--------------	---------------	--------	-------------	------	------	------	------	------	-------

Elaboration et mise en œuvre d'un plan d'occupation des sols (ou schéma Directeur d'aménagement du Territoire communal)	Commune	3000000	1	PPDC	1					3 000 000
---	---------	---------	---	------	---	--	--	--	--	-----------

1.1.2. Elaboration et mise en œuvre d'un plan de lotissement/alignement et ou restructuration de l'habitat

Seul le village de Diaroumé a entamé pour le moment un lotissement avec 100 parcelles, il reste à les distribuer.

Un montant de 1 000 000 F est budgétisé dans la rubrique 702 de Voirie pour des Travaux de lotissement

Les autres besoins immédiats de lotissements ou à tout le moins d'alignement ou restructuration concernent surtout les quartiers de Kandiadiou, de Ndiama et de Bagadadji.

Projets	Localisation	Coût Unitaire	Nombre	Partenaires financiers	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Lotissement	Diaroumé-Kandiadiou Ndiama-Bagadadji	1 000 000	5		1	1	1	1	1	5 000 000
Alignement des villages	Kandiadiou, Ndiama et Bagadadji	1 000 000	3		1	1	1			

1.2. Programme de Construction et de Réhabilitation des Routes Communales (PCRR)

Des travaux d'ouverture et d'élargissement des chemins ruraux constituent la plus grande part du budget total de 245 100 664 de la voirie. Plus de 210 millions sont prévus dans le budget communal d'environ 365 000 000 ;

Autres travaux d'aménagement (non précisés)

4 000 000

Extension réseau électrique 5000000

1.2.1 Aménagement/Réhabiliter des pistes inter village et des sentiers dans les villages

Construire des pistes extra villages et aménagement des sentiers intra village

Il y a une volonté ferme de prendre en compte l'amélioration des infrastructures communales de mobilité

Travaux de construction de pistes/ réhabilitation de pistes inter villageois

Axe

- Diaroumé-Andioumé
- Kandioukou-Kandiadiou Bagadadji jusqu'à Touba Mericounda piste longeant le nord du Soungourougou;
- Ndiama Kegnoraba Hamdallaye Neylou maram Nandigui
- Touba Diassor-Taiba Diassor-Passy-Diambai-Nandigui
- Bantanto-Bissary Lang

Construire des pistes latéritiques de désenclavement et de production

- Kandiadiou-Kandioukou-Bany;
- Diaroumé-Kimbouto;
- Kankouloukou- Bany

Projets	Localisation	Coût Unitaire	Nombre	Partenaires financiers	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Travaux de construction / réhabilitation de pistes inter villageois	Diaroumé-Andioumé Kandioukou-Kandiadiou piste longeant le nord du Soungouroungou au niveau du village de Touba Mericounda; Ndiama-Neylou Mariam-Misirah; Touba Diassor-Taiba Diassor-Passy-Diambai-Nandjigui	700000	120	A rechercher		30	30	30	30	84000000
	Bantanto-Bissary Lang	2000000	1	Etat		1				2000000
Construction de pistes de production latéritiques	Kandiadiou-Kandioukou-Bany; Diaroumé-Kimbouto; Kankouloukou-Bany	6000000	4	PPC/PNDL /CL Phase 2 (Actuel P2DZR)		1	1	1	1	24000000

1.2.2 Elaborer et mettre en œuvre un plan d'entretien des routes de la commune

Réfléchir et trouver à travers le volet d'engagement citoyen ou de participation citoyenne une bonne prise en compte de la durabilité des investissements : prévoir des comités et des moyens d'entretien annuel des pistes et routes qui sont réhabilitées

Projets	Localisation	Coût Unitaire	Nombre	Partenaires	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Plan d'entretien des routes, pistes, passerelles	Commune	250000	3		1	1	1			750000

S'inspirer des approches HIMO et traitements de points critiques

1.3. Programme d'Assainissement et d'Amélioration du Cadre de vie (PAAC)

Le sous-secteur de l'hygiène et de l'assainissement n'a jamais fait l'objet de modernisation au sein de la Commune. Toutefois les populations de la commune souhaitent

- une mise en place complète de latrines et de poubelles.
- la mise sur pied d'un système de collecte des ordures ménagères et des eaux usées et affecter le CADL d'un agent sanitaire.

Projets	Localisation	Coût Unitaire	Nombre	Partenaires	2019	2020	2021	2022	2023	Total
---------	--------------	---------------	--------	-------------	------	------	------	------	------	-------

Plan d'assainissement / Construire des latrines	Commune	3000000	1	PEPAM ONAS PADSER PEPAM CSTP/ONAS PTF		1					3000000
Sensibilisation sur l'assainissement	Commune	250000	3	PADSER PEPAM CSTP/ONAS PTF	1	1	1				750000
Aménagement de canaux d'évacuation des eaux / Canalisation des villages	Diaroumé-Ndiama-Kandiadiou	50000000	1	PADSER PEPAM CSTP/ONAS PTF			1				50000000
Pulvérisation dans les villages	Commune	200000	5	PADSER PEPAM CSTP/ONAS PTF	1	1	1	1	1		1000000
Renforcement du système local de gestion des ordures	Commune	1200000	5	PADSER PEPAM CSTP/ONAS PTF	1	1	1	1	1		6000000
Recyclage des ordures	Commune	300000	5	PADSER PEPAM CSTP/ONAS PTF	1	1	1	1	1		1500000

1.3.1. Appui à la construction de latrines publiques et privées

Projets	Localisation	Coût Unitaire	Nombre	Partenaires techniques	Partenaires financiers	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Plan d'assainissement / Construire des latrines	Commune	3000000	1	PEPAM ONAS	PADSER PEPAM CSTP/ONAS PTF		1				3000000
Sensibilisation sur l'assainissement	Commune	250000	3		PADSER PEPAM CSTP/ONAS PTF	1	1	1			750000
Pulvérisation dans les villages	Commune	200000	5		PADSER PEPAM CSTP/ONAS PTF	1	1	1	1	1	1000000

1.3.2. Mise en place d'un système de collecte et de valorisation des ordures

Projets	Localisation	Coût Unitaire	Nombre	Partenaires techniques	Partenaires financiers	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Renforcement du système local de gestion des ordures	Commune	1200000	5			1	1	1	1	1	6000000
Recyclage des ordures	Commune	300000	5			1	1	1	1	1	1500000

1.3.3. Construction d'ouvrages de drainage des eaux pluviales

Aménagement de digues d'eau pluviales dans les zones à stagnation d'eaux. Des motopompes à évacuation d'eau figurent dans le budget 2019 dans la rubrique 711 portant sur Acquisition de gros matériels pour un montant total de 10 000 000 CFA. Il n'a pas été possible de répartir ce budget entre les différents postes d'investissement retenus soit achat d'engins et matériels lourds (moulin, motopompe jardin, motopompe évacuation d'eau)

Projets	Localisation	Coût Unitaire	Nombre	Partenaires	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Aménagement de canaux d'évacuation des eaux / Canalisation des villages	Diaroumé-Ndiama-Kandiadiou	50000000	1	PADSER PEPAM CSTP/ONAS PTF			1			50000000

1.4. Programme de Délimitation de Zones de Pâturage et d'Ouverture de Parcours de Bétail (PDZPOPB)

- Aménager et organiser des zones de pâturages/de parcage de bétail dans chaque dans chacune des 3 zones principales de la commune : zone Diaroumé, Ndiama et Kandioukou
- Parcage du bétail à temps
- Aménager des aires de parcage du bétail pour lutter contre la divagation des animaux qui favorise le vol de bétail
- Aménager /ouvrir des parcours de bétail dans chaque zone Mankonton, Djidiankounda, Bantanton, Néma, Kembouto, Touba Diassor, Diaroumé et Millar

Projets	Localisation	Coût Unitaire	Nombre	Partenaires	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Aménagement de zones de pâturages/de parcage de bétail dans chaque zone	Diaroumé, Ndiama et Kandioukou	500000	3	MEDD/ EAUX ET FORETS ME ET MAER		1	1	1		1500000
Aménagement /ouverture des parcours de bétail dans chaque zone	Mankonton, Djidiankounda, Bantanton, Néma, Kembouto, Touba Diassor, Diaroumé et Millar ;	150000	9	MEDD/ EAUX ET FORETS ME ET MAER		3	3	3		1350000

- Faire des pare-feu
- Mettre en place une réglementation et l'appliquer

1.5. Projet de sensibilisation pour le remembrement des terres

Les échanges en ateliers ont démontré que la mécanisation des travaux agricoles serait contrariée par la taille et la disposition des parcelles notamment dans les vallées. Pour faciliter la mécanisation un remembrement des parcelles a été préconisé. Ce remembrement ne sera pas facile à exécuter et nécessitera une large consultation que le présent de développement prendra en charge.

Pour être efficace le projet de sensibilisation actuel préparatoire au remembrement des terres a été intégré dans le POAS de la commune. Au-delà de la mécanisation ce remembrement associé à des affectations/désaffectations de terres viseront dans le cadre des projets de promotion de l'emploi des jeunes et des femmes à faciliter l'accès à ces deux groupes cibles. Le POAS devra inclure enfin un cadre juridique pour sécuriser les vallées et éviter les assauts du futur en matière de foncier

Projets	Localisation	Coût Unitaire	Nombre	Partenaires techniques	Partenaires financiers	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Campagnes de sensibilisation et études pour le remembrement des terres	Commune	750000	3				1	1	1		2250000

Programme 2 : Promotion des Secteurs Porteurs de Croissance

2.1. Programme de Développement Agricole de la Commune (PDAC)

Ce programme, d'une valeur totale de sur 5 ans vise à valoriser et exploiter durablement le potentiel de développement économique des cultures vivrières, de rente, maraichères et arboricoles. Ce programme inclut des projets d'aménagement, de réhabilitation, de lutte contre la salinité et de protection contre l'ensablement des vallées rizicoles

Au titre de l'année 2019, des investissements d'un montant de 10 0000000 CFA sont consacrés à l'acquisition d'engins et de matériels lourds (moulin, motopompe jardin, motopompe évacuation d'eau). Mis à part les pompes pour évacuation des eaux, ces investissements (code de poste 711) concernent essentiellement le développement agricole de la commune. Il n'a pas été possible d'établir la répartition de ce budget entre les différentes rubriques toutefois cette présente planification quinquennale considèrera un total de 10 000 comme la part d'investissement total consacrée par la commune au développement agricole

2.1.1. Construction/réhabilitation des digues anti-sel et de rétention d'eau dans les vallées

Ce projet vise l'aménagement, la réhabilitation des ouvrages anti sel et protection des vallées de la commune : Il concerne la réhabilitation de la digue anti sel et l'aménagement parcellaire de la vallée de Ndiama. Cette digue a été réhabilitée en 2016 mais nécessite des travaux de confortement des ouvrages et d'aménagements de réseaux secondaires.

Il prend en compte aussi l'étude et la construction d'un barrage anti sel et l'aménagement de la vallée de Diaroumé ainsi que l'aménagement de digue et de bassin de rétention dans les vallées, principalement de Ndiama et Néma Diassor

Projets	Localisation	Coût Unitaire	Nombre	Partenaires	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Aménagement/ Réhabilitation de digue anti sel	Vallée de Ndiama	7 000 000	1	PPDC		1				7 000 000
Construction d'un barrage anti sel	Diaroumé	10 000 000	1	A rechercher			1			10000000
Aménagement de digue et bassin de retentions de rétention dans les vallées	Ndiama Néma Diassor	7000000	2	Etat		1	1			14000000

2.1.2. Aménagement/Réhabilitation et équipement des périmètres horticoles

Le projet de développement horticole vise la création de richesses et d'emplois à travers l'exploitation rationnelle des chaînes de valeur à haute valeur ajoutée des cultures maraichères et arboricoles.

Ce projet est une des composantes phare du plan quinquennal de développement socioéconomique de la commune. Il concerne la redynamisation des blocs maraichers et des plantations/vergers. Les filières horticoles sont vectrices d'emplois et peuvent servir de rampe de lancement au développement agroindustriel et de la transformation structurelle de l'économie de la commune. Le programme est destiné prioritairement aux femmes et jeunes de la commune. C'est ainsi qu'autour de l'aménagement des blocs maraichers et des

plantations communales, plusieurs activités structurantes complémentaires ont été intégrées dans le cadre de ce plan de développement communal fondé sur une exploitation rationnelle des ressources et un aménagement du territoire communal.

Les activités complémentaires ont été structurées en projets de renforcement de capacités (formations diverses) des producteurs, la structuration des OCB et en particulier des OP du secteur agricole dans son ensemble (par filière) ; un projet d'engagement citoyen et participation au développement communal et enfin sur deux programmes à discrimination positive visant à booster l'emploi des jeunes et des femmes de la commune.

Le projet prend en compte les sous projets et activités suivantes :

- l'aménagement de 3 blocs maraichers/ périmètres maraichers respectivement à Diaroumé Ndiama Souaky;
- l'équipement de blocs maraichers en petit matériels d'horticulture (pelles, brouettes, sécateurs, râeaux, bêcheurs, etc.) dans les 3 zones d'animation et d'aménagement de la commune que sont Diaroumé, Ndiama, Kandiadiou;
- la clôture des blocs maraichers pour les protéger de la divagation des animaux et des autres risques d'exposition dans les 3 zones respective de Diaroumé, Ndiama et Kandiadiou;
- le fonçage des puits et l'installation de bassins de stockage et de distribution de l'eau dans les blocs maraichers ciblés

Projets	Localisation	Coût Unitaire	Nombre	Partenaires financiers	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Aménagement de blocs maraichers/ périmètres maraichers	Diaroumé Ndiama Souaky	1000000	3	Etat / MAER PTF		1	1	1		3000000
Equipped de blocs maraichers en petit matériel	Diaroumé, Ndiama, Kandiadiou	2500000	3	Etat / MAER PTF			1	1	1	7500000
Clôture des blocs maraichers	Diaroumé, Ndiama, Kandiadiou	2000000	3	Etat / MAER PTF		1	1	1		6000000
Fonçage de puits et installation de systèmes de distribution d'eau (bassins) dans les blocs maraichers	Diaroumé, Ndiama, Kandiadiou	500000	3	Etat / MAER PTF		1	1	1		1500000

D'autres investissements structurants plus coûteux identifiés par les populations comme l'acquisition des motos pompe sont pris en charge dans les projets spécifiques de promotion de l'emploi des jeunes et des femmes

2.1.3. Encadrement et formation des producteurs sur les techniques de lutte contre la mouche des fruits et autres ravageurs des cultures horticoles

Ce projet vient appuyer plus spécifiquement le secteur horticole (arboriculture et maraichage). L'encadrement et le renforcement de capacités des producteurs et des autres acteurs clés du développement rural et local sont regroupés dans un projet global dit de renforcement de capacités des producteurs et autres organisations communautaires de base (OCB). En raison des impacts négatifs résultant des problèmes phytosanitaires dans le secteur horticole, le plan de développement de ce secteur sera le seul à prendre en compte un volet d'encadrement et un renforcement de capacités des producteurs qui ne soit pas intégré au projet global.

Le projet vise à mettre en place des méthodes de lutte efficaces contre les attaques notées dans les cultures maraichères et les productions fruitières. La lutte contre la mouche des

fruits qui attaque particulièrement la mangue et plusieurs autres cultures maraichères et arboricoles est visée prioritairement par le projet. Cette lutte pour être efficace, devra être conduite en collaboration étroite avec tous les intervenants du développement agricole DRDR/SDDR, CADL et institutions de recherche et/ou d'enseignement. Cette lutte devra en effet s'intégrer dans un plan de développement départemental ou régional et doit être élargie en conséquence aux autres communes riveraines.

Tous les moyens de lutte seront mobilisés dans le cadre de cette lutte dont celle biologique avec utilisation d'autres souches, des variétés hâtives/résistantes ou encore des insectes. L'utilisation de la chaux dans le cas de la gommeuse a été aussi préconisée.

2.2. Programme de développement et de valorisation des potentialités pastorales, avicoles et apicoles

Ce programme concerne le développement du secteur de l'élevage dans son ensemble dans la commune. Ce programme s'articule sur les différentes contraintes rencontrées dans le secteur dans la commune lesquelles ont été transformées en projets. Ces derniers porteront essentiellement sur le fonçage de puits, de forages, l'aménagement d'abreuvoirs, de marres ou la construction de bassins de rétention d'eau afin de prendre en charge les besoins en eau du bétail notamment en saison sèche ainsi que sur la construction de parcs de vaccination

2.2.1. Construction de puits pastoraux et d'abreuvoirs

Ce projet prend en compte les sous projets et activités suivantes :

- la construction et l'aménagement d'abreuvoirs (points d'eaux) dans les zones de pâturage retenues que sont Ndiama; Kataba Laobé; Kataba Mandingue;
- la réhabilitation d'un abreuvoir à Diaroumé ;
- la construction de puits / Forage pastoraux à Touba-Néma, Taiba Diassor, Kandioukou et Saré Moussa;
- l'aménagement de bassin de rétention pour faciliter l'abreuvement du bétail en saison sèche à Saré Moussa;
- la réhabilitation/curage des marres à Saré Moussa.

Projets	Localisation	Coût Unitaire	Nombre	Partenaires	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Construction /aménagement d'abreuvoirs (points d'eaux) dans les zones de pâturage	Ndiama; Kataba Laobé; Kataba Mandingue	2000000	3	Etat		1	1	1		6000000
Réhabilitation d'un abreuvoir	Diaroumé	500000	1	Etat	1					500000
Construction de puits / Forages pastoraux	Touba-Néma-Taiba Diassor Kandioukou Saré Moussa	4000000	4	MEDD/ EAUX ET FORETS ME ET MAER		1	1	1	1	16000000
Aménagement de bassins de rétention	Saré Moussa	3500000	1	MEDD/ EAUX ET FORETS ME ET MAER			1			3500000
Réhabilitation/Curage des marres	Saré Moussa	2000000	1	MEDD/ EAUX ET FORETS ME ET MAER	1					2000000

2.2.2. Amélioration de la couverture vaccinale du cheptel

Afin de protéger le mieux que possible le bétail, un projet spécial de prévention et de luttes contre les maladies affectant le cheptel dans la commune. Les sous projets ou les activités spécifiques visées par ce projet sont :

- la construction d'un parc de vaccination du bétail à Diaroumé;
- Création d'un dépôt vétérinaire à Diaroumé;
- la formation d'au moins un auxiliaire vétérinaire par zone pour renforcer le suivi sanitaire du bétail;
- un plaidoyer auprès des services d'élevage pour une bonne couverture vaccinale du bétail prenant en compte la vaccination de la volaille;
- la prise en charge à même le budget communal d'un appui saisonnier en aliments concentrés de bétail pour contrer les difficultés d'alimentation en saison sèche.

Projets	Localisation	Coût Unitaire	Nom bre	Partenaires	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Création d'un dépôt vétérinaire	Diaroumé	2000000	1	ME ET MAER		1				2000000
Création / Construction de parcs de vaccination	Diaroumé	10000000	1	MEDD/ EAUX ET FORETS ME ET MAER		1				10000000
Formation d'auxiliaires vétérinaires	CR	500000	3	MEDD/ EAUX ET FORETS ME ET MAER	1	1	1	1	1	2500000
Assurer une bonne couverture vaccinale	CR	sc		ME ET MAER						0
Appui en aliments concentrés de bétail	CR	600000	3	Etat	1	1	1			1800000

La mise en place d'un système d'approvisionnement en aliments du bétail a été préconisée aussi par les ateliers. Cette solution est prise en charge dans d'autres projets de ce plan dont ceux visant le développement de l'entrepreneuriat féminin et jeune et la création d'emplois ainsi que dans les projets visant à développer le secteur agroindustriel de la commune (unités de transformations, centrale d'achats/ventes et de services aux producteurs, DAC, fermes horticole ANIDA, ferme avicole moderne, CUMA, etc.)

2.2.3. Lutte contre la divagation des animaux, le vol de bétail et les feux de brousse

Ce programme comporte surtout des activités de sensibilisation et d'engagement citoyen. Il prend en compte des aspects de sécurisation du bétail et la prévention de conflits entre agriculteurs et éleveurs. Certains aspects physiques de ce projet sont pris en compte dans le POAS dont notamment l'aménagement de pistes de parcours et des zones de parcage du bétail ainsi que l'aménagement des parefeux. Le projet prendra spécifiquement les sous projets et activités suivants :

- la mise en place de pare-feu afin d'engager une lutte efficace contre les feux-de brousse qui ravagent le tapis herbacé. Ce travail sera conduit en étroite collaboration avec le CADL; le service des eaux et forêts et les populations;
- la tenue de campagnes d'identification, d'inventaire et de marquage du bétail pour lutter contre le vol;
- la mise en place de comités de lutte (vigilance/surveillance) au niveau de chaque village associant les bergers, les agriculteurs et les notables;
- la budgétisation d'un appui aux actions d'information et de sensibilisation aux comités de vigilance/surveillance du bétail. Cet appui concernera également la sensibilisation

et l'établissement et le développement de façon concertée de mesures d'interdiction et d'application de sanctions (cultures autour des points d'eau, pertes de récolte, non-respect des dates de parcage, etc.);

- l'organisation de campagnes de rappel de l'arrêté préfectoral sur le parcage du bétail à temps ou Arrêté pour les dates de démarrage et d'arrêt de la veine pâture pour le control de la circulation du bétail;
- la création d'une fourrière communale.

Projets	Localisation	Coût Unitaire	Nombre	Partenaires financiers	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Construction /aménagement d'abreuvoirs (points d'eaux) dans les zones de pâturage	Ndiama; Kataba Laobé; Kataba Mandingue	2000000	3	Etat		1	1	1		6000000
Réhabilitation d'un abreuvoir	Diaroumé	500000	1	Etat	1					500000
Construction de puits / Forages pastoraux	Touba-Néma- Taiba Diassor Kandioukou Saré Moussa	4000000	4	MEDD/ EAUX ET FORETS ME ET MAER		1	1	1	1	16000000
Aménagement de bassins de rétention	Saré Moussa	3500000	1	MEDD/ EAUX ET FORETS ME ET MAER			1			3500000
Réhabilitation/Curage des marres	Saré Moussa	2000000	1	MEDD/ EAUX ET FORETS ME ET MAER	1					2000000
Création d'un dépôt vétérinaire	Diaroumé	2000000	1	ME ET MAER		1				2000000
Création / Construction de parcs de vaccination	Diaroumé	10000000	1	MEDD/ EAUX ET FORETS ME ET MAER		1				10000000
Formation d'auxiliaires vétérinaires	CR	500000	3	MEDD/ EAUX ET FORETS ME ET MAER	1	1	1	1	1	2500000
Assurer une bonne couverture vaccinale	CR	sc		ME ET MAER						0
Appui en aliments concentrés de bétail	CR	600000	3	Etat	1	1	1			1800000

2.3. Programme de Relance des activités de pêche

Ce programme s'articule principalement sur la réalisation de 3 projets dont un projet de développement de la pisciculture et deux projets visant à protéger et à exploiter rationnellement le secteur traditionnel de pêche de la commune. Le développement de la pisciculture se fera en étroite collaboration et ciblera les investissements promis par le gouvernement dans le cadre du développement du pôle aquacole de Sédhiou.

Les projets de construction de débarcadères, quais de pêche, de renouvellement des engins seront conduits avec la collaboration et l'appui des services du Ministère de la pêche en est de même des infrastructures de conservation/transformation des produits halieutiques (complexe frigorifique, clés de séchage) pour lesquels des privés, les organisations de pêcheurs ou l'appui des PTF seront recherchés.

Une des activités importantes du plan de relance de la pêche portant sur l'organisation de campagnes de reboisement de la mangrove pour régénérer les zones de frayage des poissons est transférée dans un projet plus global de gestion et de protection de l'environnement.

2.3.1. Développement de la pisciculture

La commune dispose d'un avantage concurrentiel dans ce secteur du fait, entre autres, de l'existence d'un bon réseau hydrique, la présence de sites favorables à la pisciculture, la baisse des captures de la pêche continentale, la paupérisation de la communauté des pêcheurs de métier et l'existence de timides réalisations de bassins piscicoles au niveau de la commune par l'ANA dans le cadre du PAPEJF.

Le projet de développement de la pisciculture dans la commune portera dans le cadre de ce PDC sur deux sous projets que sont :

- la réhabilitation des 3 bassins en cours aménagement dans la commune
- la réalisation d'une ferme aquacole vitrine à Diaroumé et autour du Fleuve Soungrougrou. Une telle exploitation pourrait servir de ferme école.

Projets	Localisation	Coût Unitaire	Nombre	Partenaires	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Développement de la pisciculture	Diaroumé / Soungrougrou	10000000	1	ANA/FAO PAPEJF/CMS ANPEJ		0,25	0,25	0,25	0,25	10 000 000

2.3.2. Construction d'infrastructures de débarquement/embarquement (quais de pêche)

Le besoin d'aménager des aires d'embarquement/débarquement a été identifié par les travaux en atelier. L'aménagement progressif de deux quais a été retenu par ce PDC. Le recensement des engins et des pêcheurs dans la commune est aussi une activité jugée prioritaire et urgente à conduire.

Projets	Localisation	Coût Unitaire	Nombre	Partenaires	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Construction d'infrastructures de débarquement / embarquement (quais de pêche)	commune	500 000	2	ANA/FAO PAPEJF/CMS ANPEJ		1	1			500000

2.3.3. Organiser des campagnes de sensibilisation sur les effets néfastes des pratiques illicites de pêche

L'atelier a recommandé le renforcement CLP (Comité Local de Pêche) et la tenue immédiate de réunions/concertations avec toutes les parties prenantes (autorités, techniciens, pêcheurs et communes) concernées par l'activité de pêche dans le département.

- Sensibilisation et application de la réglementation
- Renouvellement du matériel
- Retrait de tous les engins
- Déterminer une période de repos biologique

Projets	Localisation	Coût Unitaire	Nombre	Partenaires	2019	2020	2021	2022	2023	Total
campagnes de sensibilisation sur les effets néfastes des pratiques illicites de pêche	commune	75000	3	MEDD/ EAUX ET FORETS MP	1	1	1			225 000

2.4. Programme de Renforcement des infrastructures de mise en marché et de commercialisation

L'aménagement de marchés permanents dans chacun des villages centres des 3 zones d'animation de Diaroumé Ndiama et Kandiadiou a été préconisé par l'atelier. Un tel projet devrait être mieux étudié d'autant plus qu'un marché a été nouvellement construit mais sous exploité. Des boutiques témoins ou des magasins de regroupage pourraient être plus indiqués.

L'atelier a aussi fortement préconisé la redynamisation du marché hebdomadaire de Diaroumé, qui de par sa position stratégique, est un des centres d'échanges de produits agricoles, forestiers et animaux le plus important de la région. Son aménagement et sa promotion devraient constituer une priorité pour la commune. Une délocalisation de ce marché est à étudier donc sérieusement. Cette étude devra faire partie intégrante des points à compléter dans le cadre de la finalisation du POAS. La délimitation des zones d'affectation (zone agricole, commerciale, d'habitat, d'élevage, etc.) devra accorder une priorité à la délocalisation de ce marché.

Dans le cadre du présent PDC le seul projet d'appui au secteur de commercialisation qui est retenu ici porte sur l'achat de poubelles et la construction de blocs d'hygiène pour régler le problème urgent de salubrité auquel est confronté le marché avec un manque de latrines et des poubelles entraînant la prolifération de certaines maladies comme le péril fécal.

Projets	Localisation	Coût Unitaire	Nombre	Partenaire	2019	2020	2021	2022	2022	Total
Construction de bloc d'hygiène	Commune	250000	4			2	2			100000
Achat de poubelle	Commune	30000	10			5	5			300000

2.5. Redynamisation des activités artisanales

- Création de conditions incitatives (valorisation du patrimoine culturel et artistique, aménagement de circuits touristiques)

- Organisation de campagnes de sensibilisation des artisans sur l'importance de s'inscrire à la chambre des métiers
- Renforcer les capacités des maitres artisans / Elaborer et mettre en œuvre un plan de formation et de recyclage des artisans
- Créer d'un centre de formation des artisans ou renforcement des activités des cases ateliers thématique au niveau des cases foyer
- Réglementation de la vente du bois
- Sensibiliser les populations sur l'importance du secteur

MINES

Exploitation non réglementée des carrières des carrières

- Cogestion collectivité local/Etat
- Transférer la gestion des carrières à la collectivité locale.
- Ouverture de carrière officielle

2.6. Développement des activités agroindustrielles et d'exploitation des ressources naturelles

Ce programme centré sur la mise en place de matériels et équipements structurants permettant de jeter les bases d'un tissu industriel est étroitement associé aux projets de promotion de l'emploi des jeunes et des femmes. Les budgets identifiés pour la réalisation sont pris en compte dans les projets de promotion de l'emploi des jeunes et des femmes.

2.6.1. Construire des infrastructures post- récoltes (magasins de stockage, Unité de de transformation de produits)

3 magasins à construire

1 magasin par zone

Créer des unités de transformation et de conservation

Unités agro industrielles

Unités de transformation

Unités laitières

2.6.2. Mise en place d'une plateforme de services agricoles (achat de batteuses, de décortiqueuses à riz et de tracteurs, etc.)

- Renforcer les équipements de transformation du riz comme les batteuses et décortiqueuses
- Mettre en place une unité de transformation des produits agricoles (arachide)
- Construction d'une Centrale d'achat et de services de proximité qui sera géré par un opérateur privé)
- Construire des infrastructures de conservation et de transformation des fruits
- Chambre froide, unité de transformation de fruits, complexe frigorifique, clés de séchage)

2.6. 3. Appui spécifique aux OP

Projets	Localisation	Coût Unitaire	Nombre	Partenaires financiers	2019	2020	2021	2022	2023	Total
---------	--------------	---------------	--------	------------------------	------	------	------	------	------	-------

Dotation en tracteurs	Diaroumé, Ndiama, Kandiadiou	15000000	3	Etat / MFFE MAER MGTDAT PTF	1	1	1		45000000
Equiper les producteurs en matériels agricoles (charrues)	Diaroumé, Ndiama, Kandiadiou	8200000	3	Etat / MFFE MAER MGTDAT PTF	1		1	1	24600000
Equiper les producteurs en matériels agricoles (semoirs)	Diaroumé, Ndiama, Kandiadiou	5000000	3	Etat / MFFE MAER MGTDAT PTF		1	1	1	15000000
Equiper les producteurs en matériels agricoles (houes sine)	Tous les villages de la CR Diaroumé	7000000	1	Etat / MFFE MAER MGTDAT PTF			1		7000000
Equiper les producteurs en matériels agricoles (Charrettes, ânes, cheval, bœuf)	Diaroumé, Ndiama, Kandiadiou	7000000	3	Etat / MFFE MAER MGTDAT PTF	1		1	1	21000000
Equiper les producteurs en matériels agricoles (motoculteurs)	Tous les villages de la CR Diaroumé	3000000	10	Etat / MFFE MAER MGTDAT PTF	2	2	2	2	30000000

2.7. Développement du système de transport

- Construire ou aménager des gares routières
- Etablir un processus pour la construction d'une station
- Développer l'entrepreneuriat pour la promotion du transport par véhicule

Projets	Coût Unitaire	Nombre	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Construction d'une gare routière	45 000 000	1				1		45000000

2.8. Amélioration de l'accès à la téléphonie, à la radio et à l'internet

- Mener des démarches pour l'implantation d'antennes relai / Extension de la couverture téléphonique Tigo et Orange dans plusieurs villages notamment à Tambana
- Rechercher des partenaires pour l'implantation de radios communautaires à Diaroumé

2.9. Amélioration de l'accès à l'énergie

2.9.1. Etendre le réseau électrique

La commune de Diaroumé reste mal couverte par le réseau électrique. En effet sur les 45 localités que compte la commune seuls 6 villages (Diaroumé, Ndiama, Niandanky et Kandiadiou, Kandioukou, Bagadadji) sont électrifiés. De plus, le réseau ne couvre pas tous les quartiers dans les villages concernés. En gros les villages électrifiés sauf Niandanky Kandioukou, Bagadadji sont ceux-là situés le long de la RN12. En conséquence, le niveau d'électrification reste très faible (5%).

Extension réseau électrique 5 000 000 dans la rubrique 702 Voirie d'un budget total de 245 100 664

- Accompagner les mesures d'électrification préparées au niveau central par des aménagements nécessaires (lotissement ou alignement des villages)
- Etendre l'éclairage public (panneaux solaires)
- Construire des postes solaires
- Mettre en place un para tonnerre Diaroumé
- Sensibiliser la population

2.9.2. Entreprendre des démarches auprès des privés pour la mise en valeur du potentiel solaire

Le besoin prioritaire à court terme concerne surtout l'extension du réseau dans les 6 villages qui ont été raccordés en 2000. Le Programme Biogaz est aussi à explorer et à valoriser notamment dans les villages Medina Ly, Ndiama peulh, Sessene Niakhar et Niedi Counda, Saré Moussa. Le PADSER intervient dans la commune et pourrait être un partenaire intéressant pour le développement de la filière biogaz.

2.10. Appuyer ou encourager l'implantation des structures de micro finance dans la commune

L'accès aux crédits ou financements est un des grands problèmes auxquels sont confrontés la plupart des acteurs des secteurs porteurs de croissance dans la commune

Mener des campagnes de sensibilisation auprès des structures de micro finance pour leur installation dans la commune

Appuyer/Accompagner les organisations de producteurs (agriculteur pêcheurs éleveurs artisans, etc. pour faciliter l'accès aux crédits et l'acquisition du matériel agricole et les autres intrants l'acquisition de matériel roulant le financement pour les artisans les transporteurs pour le renouvellement des véhicules

Développer une politique adéquate de financement des GPF

AXE 2 : Capital humain, protection sociale et développement durable

Programme 3 : Développement et amélioration des services sociaux de base

3.1. Amélioration de la qualité et de l'accès à l'école fondamentale

706 Education-jeunesse - Culture et sport	31000000
Autres travaux d'aménagement (clôture écoles et réhabilitations)	12000000
Construction de salles de classe	16000000
Equiperment salles de classe	3000000

BCI /ETAT MEN FSD PASEB PNEBJA PADESS

3.1.1. Construction et équipement de salles de classe

Pour améliorer l'offre éducative les investissements importants sont consentis dans la construction et l'équipement de salles de classe :

- Construction de 6 nouvelles salles de classe dans les villages Tambana, Kandiadiou, Kégnoroba, Kandioukou, Touba Soncodou, Diaroumé Souaky, Ndiama, Touba Diassor Bissary Lang, Manconton
- Construction et équipement d'un lycée à Ndiama 96000000
- Renforcement du lycée de Diaroumé par la construction et l'équipement d'un laboratoire et d'une salle informatique;
- Construction et équipement d'une case des tous petits à Diaroumé et de 5 écoles maternelles à Nelou Mariam Kembouto Sessène Niakhar Passy Diamabaty
- Construction de 3 salles de classe arabe à Diaroumé Ndiama et Kandiadiou, pour l'enseignement arabe dans toutes les écoles et la création d'un Daara moderne dans chacun de ces 3 villages centre

Projets	localisation	Coût Unitaire	Nombre	Partenaires	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Construction et équipement de salles de classes dans les villages	Tambana, Kandiadiou, Kégnoroba, Kandioukou, Touba Soncodou, Diaroumé Souaky ,Ndiama Touba Diassor Bissary Lang Manconton	6500000	6	BCI /ETAT MEN FSD PASEB PNEBJA PADESS	1	2	2	1		39000000
Construction et équipement d'un lycée	Ndiama	96000000	1	USAID/ETA T MEN	1					96000000
Construction et équipement de laboratoires ;	Diaroumé	15000000	1	BCI /ETAT MEN FSD PASEB PNEBJA PADESS			1			15000000
Construction et équipement d'une salle informatique	Diaroumé	8000000	1	BCI /ETAT MEN FSD PASEB PNEBJA PADESS		1				8000000
Construction et équipement d'une case des tous petits	Diaroumé	35000000	1	BCI /ETAT MFPAA FSD PASEB PNEBJA PADESS	1					35000000
Construction et équipement d'écoles maternelles	Nelou Mariam Kembouto Sessène Niakhar Passy Diamabaty	7000000	5	BCI /ETAT MFPAA FSD PASEB PNEBJA PADESS	1	1	1	1	1	35000000

				PAQEEB UNICEF						
Construction de salles et d'écoles franco-arabe	Diaroumé Ndiama Kandiadiou	3000000	3	BCI /ETAT MFPAA FSD PASEB PNEBJA PADESS PAQEEB		1	1		1	900000 0
Création / Modernisation des Daaras	Diaroumé Ndiama Kandiadiou	10000000	3	BCI /ETAT MEN MFPAA FSD PASEB PNEBJA PADESS PAQEEB		1		1	1	300000 00

3.1.2. Réhabilitation et sécurisation des écoles

- la réhabilitation de 3 salles de classe à Ndiama Diaroumé Kandiadiou
- la construction de murs de clôture dans les écoles de Ndiama, Kandiadiou, Kandioukou et Diaroumé, la réalisation de points d'eau et de blocs d'hygiène à 4 boxes des écoles dans les écoles des 3 zones de Ndiama Diaroumé Kandiadiou
- le raccordement des écoles au réseau électrique Ndiama Diaroumé Kandiadiou

Projets	localisation	Coût Unitaire	Nombre	Partenaires	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Réhabilitation de salles de classe	Ndiama Diaroumé Kandiadiou	2000000	3	BCI /ETAT MEN FSD PASEB PNEBJA PADESS	1	2	2	1		600000 0
Construction de murs de clôture	Ndiama et Kandiadiou Kandioukou , Diaroumé	750000	4	BCI /ETAT MEN FSD PASEB PNEBJA PADESS	1	1	1	1		300000 0
Renforcer les points d'eau et blocs d'hygiène	Ndiama Diaroumé Kandiadiou	750000	3	BCI /ETAT MEN FSD PASEB PNEBJA PADESS	1	1	1			225000 0
Electrification des écoles	Ndiama Diaroumé Kandiadiou	750000	3	BCI /ETAT MEN FSD PASEB PNEBJA PADESS	1	1	1			225000 0

3.1.3. Appuis annuels du CM au secteur de l'éducation

- appui en fourniture et ouvrages scolaires, matériel didactique et de reprographie
- la promotion et l'installation de nouvelles cantines scolaires dans les écoles qui n'en ont pas
- l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'entretien des infrastructures scolaires
- Soutien aux actions de formation continue des enseignants et plaidoyer auprès du MEN pour un recrutement annuel d'enseignants si possible
- Tenue de campagnes de conscientisation/sensibilisation et des audiences foraines avec les parents d'élèves sur leur rôle dans la réussite scolaire de leurs enfants et l'adoption de bonnes pratiques en termes de déclaration des enfants à la naissance dans chaque zone d'animation de la commune (Ndiama Diaroumé Kandiadiou)

Projets	localisation	Coût Unitaire	Nombre	Partenaires	2019	2020	2021	2022	2023	Total
---------	--------------	---------------	--------	-------------	------	------	------	------	------	-------

Dotations en fourniture et ouvrages scolaires, matériel didactique de reprographie	Commune	10000000	1	BCI /ETAT MEN FSD PASEB PNEBJA PADESS	1					10000000
Promotion et installation de cantines scolaires / Evaluation du fonctionnement des cantines	Commune écoles qui n'en ont pas	1000000	5	PAM/ETAT MEN	1	1	1	1	1	5000000
Sensibilisation et adoption de bonnes pratiques en termes de déclaration des enfants à la naissance	Ndiama Diaroumé Kandiadiou	150000	1	PNDL l'UNICEF	1					150000
Recrutement annuel si possible	Commune	ND		ETAT MEN						-

3.1.4. Construction et équipement d'un centre de formation professionnelle et d'alphabétisation fonctionnelle

- Construction et équipement d'un centre de formation des métiers ou école professionnelle Diaroumé
- Construction et équipement des salles de classes et d'alphabétisation dans les villages de Tambana, Kandiadiou, Kégnoroba, Kandioukou, Touba Soncodou, Diaroumé, Souaky, Ndiama, Touba Diassor, Bissary Lang, Manconton

Projets	localisation	Coût Unitaire	Nombre	Partenaires	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Construction et équipement d'1 centre de formation des métiers ou école professionnelle	Diaroumé	25000000	1	BCI /ETAT MFPAA FSD PASEB PNEBJA PADESS			1			25000000
Construire et équiper des salles de classes et d'alphabétisation dans les villages	Tambana, Kandiadiou, Kégnoroba , Kandioukou, Touba Soncodou, Diaroumé Souaky ,Ndiama Touba Diassor Bissary Lang Manconton	6500000	6	BCI /ETAT MEN FSD PASEB PNEBJA PADESS	1	2	2	1		39000000

3.2. Amélioration de la qualité des prestations sanitaires

3.2.1. Construction et équipement de Postes et de Cases de santé

Déficit d'infrastructure sanitaire (case de santé, poste de santé)

- Construction de Postes de santé à Souaky et Bantanto
- Construction et équipement de Cases de Santé à Bagadadji Souaky Taiba Diassor Bantanto Neylou Mariam
- Doter les PPS en logistique (moyens d'évacuation et de déplacement) /
- Acquisition de 2 ambulances médicalisées Diaroumé Ndiama pour faciliter l'évacuation des malades
- Doter les PPS en logistique (moyens d'évacuation et de déplacement) /
- Construction de logements pour ICP et sages-femmes

Projets	Localisation	Coût Unitaire	Nombre	Partenaires financiers	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Construction de Postes de santé	Souaky et Bantanto	50000000	2	Etat BCI MSAS		1	1			100000000
Construction et équipement de Cases de Santé	Bagadadji Souaky Taiba Diassor Bantanto Neylou Mariam	7500000	5	Etat BCI MSAS	1	1	1	1	1	37500000
Acquisition de 2 ambulances médicalisées	Diaroumé Ndiama	20000000	2	Etat BCI MSAS	1		1			40000000

3.2.2. Appui au secteur de la santé

Manque d'équipement médicaux

Difficulté d'approvisionnement en médicaments

Difficulté de paiement des factures de courants et manque d'eau potable

Difficultés de prise en charge du personnel communautaire/ Insuffisance de la prise en charge des ASC et APP

- Paiement des factures d'électricité et addiction d'eau par le conseil municipal
- Appui à la prise en charge des ASC et APP par le conseil municipal
- Mener des démarches pour l'affectation du personnel de santé spécialisé
- Elaborer et mettre en œuvre un programme de formation des structures de gouvernance des infrastructures de santé pour une rentabilité de celles-ci (disponibilité des ressources pour motiver le personnel de santé communautaire)
- Soutenir les actions de formation continue des acteurs communautaires et de soins (ACS)
- gestion Mise en place de comités de gestion par le conseil municipal

Dans le domaine de l'action sociale, l'augmentation de la dotation /subventions de la santé en vue de renforcer la solidarité entre les populations

Insuffisance de l'aide aux nécessiteux

Difficulté d'achat de médicaments par les parents

Non prise en charge des personnes du 3ème âge dans les postes de santé

64510	Secour aux indigents	1000000	1.68%
64511	secour aux sinistrés	1435345	2.41%
6469	Participation diverses (carburant+ dépenses de l'enseignement)	1500000	2.52%
6491	Dépenses imprévues	1200000	2.02%
6490	Dépenses diverses	2200000	3.70%

- Appui en matériel aux handicapés
- Pérennisation de la CMU / Dispenser des soins gratuits aux personnes du 3 ème âge
Tous les villages
- Opérationnalisation de la Mutuelle de Santé Diaroumé
- Appui aux (PAPA, PRBC, CEC)
- Construction d'un centre ado pour lutter contre le nombre élevé de grossesse précoces
- Création autour de l'ICP d'une cellule d'éducation sexuelle ;
- Recruter un assistant social ;
- Elaborer et mettre en œuvre un plan d'entretien des infrastructures sanitaires

Projets	Localisation	Coût Unitaire	Nombre	Partenaires financiers	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Paiement des factures d'électricité et adduction d'eau par le conseil municipal	Commune	200000	5	Etat MSAS BCI	1	1	1	1		1000000
Opérationnalisation de la Mutuelle de Santé	Diaroumé	2000000	1	Etat MSAS BCI		1				2000000
Pérennisation de la CMU / Dispenser des soins gratuits aux personnes du 3 ^{ème} âge	Tous les villages	5000000	1	PAFS/DGPSN		1				5000000
Construction d'un centre ado	Diaroumé	35000000	1				1			35000000
Renforcer la solidarité entre les populations / Appui en matériel aux handicapés	Tous les villages	2000000	5	Handicap International	1	1	1	1	1	10000000
Appui aux (PAPA, PRBC, CEC)		200000	5	Etat MSAS BCI	1	1	1	1	1	1000000

3.3. Amélioration de l'accès à l'eau potable

702 Voirie	245100664
Fonçage de puits	19 500 000
Travaux d'adduction d'eau	5 000 000

3.3.1. Extension du réseau d'adduction d'eau potable

Etendre le réseau AEP à l'ensemble des zones non encore pourvues

- Construction de 2 forages Taiba Diassor et Médina Bambaly
- Réhabiliter le forage de Ndiama
- Réhabiliter le mini forage de Bantanto
- Construire des puits modernes et réhabiliter les puits fonctionnels
- Sessène Passy Diambaty Taiba Diassor Touba Diassor
- Construire des puits alimentaires Afia, Kemboutou, Néma Diassor, Kegnoroba

Projets	Localisation	Coût Unitaire	Nombre	Partenaires	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Construire des puits modernes et réhabiliter les puits fonctionnels / Construire puits moderne	Sessène Passy Diambaty Taiba Diassor Touba Diassor	6500000	4	MHA PEPAM UNICEF PUDC CL PTF		1	1	1	1	26000000
Construire des puits alimentaires	Afia, Kemboutou, Néma Diassor, Kegnoroba	5000000	4	MHA PEPAM UNICEF PUDC CL PTF		1	1	1	1	20000000
Etendre le réseau d'adduction d'eau potable/Construction d'un forage / Construire 2 forages	Taiba Diassor et Médina Bambaly	75000000	2	MHA PEPAM UNICEF PUDC CL PTF		1		1		150000000
Réhabiliter le forage	Ndiama	10000000	1	MHA PEPAM UNICEF PUDC CL PTF		1				10000000

Réhabiliter le mini forage	Bantanto	20000000	1	MHA PEPAM UNICEF PUDC CL PTF	1						20000000
----------------------------	----------	----------	---	------------------------------------	---	--	--	--	--	--	----------

3.3.2. Modernisation et équipement du réseau d'adduction d'eau

- Electrification des forages
- Monter des compteurs de qualité
- Renforcer le traitement

Projets	Localisation	Coût Unitaire	Nombre	Partenaires	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Renforcer le traitement	Commune	500000	5	MHA PEPAM UNICEF PUDC CL PTF	1	1	1	1	1	2500000
Electrification des forages	Commune	100000	5	MHA PEPAM UNICEF PUDC CL PTF	1	1	1	1	1	500000
Monter des compteurs de qualité	Commune	100000	5	MHA PEPAM UNICEF PUDC CL PTF	1	1	1	1	1	500000

3.3.3. Redynamisation des comités de gestion

- Mettre en œuvre une formation des membres de l'OFOR en gestion des forages (conduite de forage, relevée des index, facturation)
- Information régulière des populations sur la gestion de l'eau ;
- Nomination d'un correspondant de l'OFOR dans tous les quartiers
- Subvention au CODEC et SACOR

Projets	Localisation	Coût Unitaire	Nombre	Partenaires	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Redynamiser le comité	Commune	100000	5	MHA PEPAM UNICEF PUDC CL PTF	1	1	1	1	1	500000

3.4. Promotion de la créativité culturelle, sportive et de loisir

3.4.1. Construction de terrains de sport fonctionnels / terrain polyvalent

Insuffisance des infrastructures sportives, culturelles et de loisir

Infrastructures sommairement aménagées ;

- Transformer l'aire de jeu de Diaroumé en stade municipal
- Clôturer les terrains de foot ball Diaroumé-NdiamaKandiadiou Kandioukou
- Aménager et équiper des aires jeu (aire de basket, handball, volleyball et piste athlétisme)

Projets	Localisation	Coût Unitaire	Nombre	Partenaires	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Construction de terrains de sport fonctionnels / terrain polyvalent	Diaroumé	33000000	1	AGETIP – (KFW/CL)	1					33000000
Clôturer les terrains de football	Diaroumé- NdiamaKandia diou Kandioukou	3000000	4	Ministère des Sports AGETIP / MGLDAT	1	1		1	1	12000000

3.4.2. Réhabilitation et équipement de foyers de jeunes

Insuffisance des équipements de jeunesse

- Construire foyer des jeunes Diaroumé Ndiama Kandiadiou

Projets	Localisation	Coût Unitaire	Nombre	Partenaires	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Construire foyer des jeunes	Diaroumé Ndiama Kandiadiou	20000000	3	Ministère des Sports AGETIP / MGLDAT	1		1		1	60000000

3.4.3. Mise en place un fonds de soutien aux initiatives/projets et événements des associations pour développer la culture et le folklore

- Formation des encadreurs des jeunes
- Equipement des ASC en matériel sportif;
- Augmentation de la subvention des jeunes ;
- Soutien à la formation des pratiquants ;

Projets	Localisation	Coût Unitaire	Nombre	Partenaires	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Augmentation de la subvention des jeunes	Commune	250000	5	Ministère des Sports MGLDAT	1	1	1	1	1	1250000
Equipement des ASC en matériel sportif	Commune	150000	5	Ministère des Sports / MGLDAT	1	1	1	1	1	750000
Soutien à la formation des pratiquants ;	Commune	100000	3	Ministère des Sports			1	1	1	300000
Formation des encadreurs des jeunes	Commune	100000	3	Ministère des Sports		1	1	1		300000

3.5. Promotion de l'entreprenariat des jeunes

64520	Subvention aux ASC		1000000	1.68%
6463	Participation à l'office des étudiants		300000	0.50%
6462	Participation aux dépenses de l'enseignement		1000000	1.68%
617	Fourniture scolaire		5200000	8.74%
6465	Participation à la semaine nationale de la jeunesse		300000	0.50%
63380	Fêtes officielles		800000	1.34%
64551	Coupe, récompense et prix		1200000	2.02%
441	Education jeunesse sport et culture		8200000	13.78%

Absence AGR des jeunes

- Elaborer et mettre en œuvre un plan de formation professionnelle des jeunes
- Mettre en place un fond de financement des projets de jeunes (amélioration de l'employabilité des jeunes)
- Aménager et équiper des fermes agricoles de type ANIDA et renforcer le nombre de fermes individuelles dans la commune pour freiner l'émigration des jeunes
- Aménager et équiper un domaine agricole communautaire DAC
- Construire des fermes avicoles Moderniser le secteur avicole
- Favoriser l'implantation d'unités agroindustrielles
- Créer une unité de fabrication d'aliment
- Confection des ruches modernes

- Unités laitières bien encadrées

Fonds d'appui à la création d'AGR pour jeunes (DAC, ferme ANIDA, ferme avicole, ruche moderne, etc.

3.6. Promotion l'entrepreneuriat des femmes

Acquérir du matériel d'allègement des travaux domestiques et faciliter l'accès au crédit et à la propriété foncière, aux femmes (Promouvoir et valoriser le rôle des femmes dans le processus de développement de la commune)

Alphabétisation fonctionnelle / Créer des centres d'alphabétisation pour les femmes

Elaboration et financement de projets au profit des femmes ;

Acquisition de moulins à mil, décortiqueuses à riz et batteuses à mil

Construction d'une unité de transformation des fruits et légumes

Sensibilisation pour faciliter l'accès des femmes à la terre

Projets	Localisation	Coût Unitaire	Nombre	Partenaires	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Mettre en place des moulins à mil	Kataba Kégnoroba Kembouto Touba 2	2000000	4	Etat / MFFE MAER MGTDAT PTF	1	1	1	1		8000000
Doter les GIE de batteuses à mil	Touba Mouride Diaroumé 2	9000000	2	Etat / MFFE MAER MGTDAT PTF	1	1				18000000
Doter les groupements de batteuses de riz	Kandioukou	15000000	1	Etat / MFFE MAER MGTDAT PTF		1				15000000
Doter les groupements de décortiqueuses à riz	Diaroumé Koussaor	1000000	2	Etat / MFFE MAER MGTDAT PTF		1	1			2000000
Doter les GPF de décortiqueuse de fonio	Ndiama	10000000	1	Etat / MFFE MAER MGTDAT PTF	1					10000000
Mettre en place une unité de trituration	Commune	7000000	1	Etat / MFFE MAER MGTDAT PTF		1				7000000
Appuyer la création d'une unité de teinturerie et de savonnerie	Diaroumé	8000000	1	Etat / MFFE MAER MGTDAT PTF			1			8000000
Mise en place d'une unité de transformation des fruits et des produits locaux (étude)	Diaroumé	300000	1	Etat / MFFE MAER MGTDAT PTF	1					300000
Construire magasins de stockage	Ndiama Bantanto et	4300000	2	Etat / MFFE MAER MGTDAT PTF	1	1				8600000
Doter les GPF de motoculteurs	Chaque zone	4000000	3	Etat / MAER MGTDAT PTF	1	1	1			12000000

3.7. Protection et gestion de l'environnement

3.7.1. Campagnes de reboisement forêts et mangroves

Reboisement de la mangrove le long du fleuve Soungrougrou

- Organiser des campagnes de reboisement de la mangrove pour régénérer les zones de frayage des poissons

- Délimitation de zones de reproduction (zones fluviales protégées)
- Fleuve Soungrougrou
- Ouvrages anti érosifs
- Organiser des campagnes de reboisement des forêts situées à la lisière des vallées (pour lutter contre l'ensablement) : palmiers et autres essences pour lutter contre l'ensablement
- Mise en place des digues d'ensablement

Projets	Localisation	Coût Unitaire	Nombre	Partenaires	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Reboisement de la mangrove le long du fleuve	Fleuve Soungrougrou	2000000	1	MPEM MEDD Eaux et forêts		1				2000000
Délimitation de zones de reproduction (zones fluviales protégées)	Fleuve Soungrougrou	2000000	1	MPEM MEDD Eaux et forêts			1			2000000

3.7.2. Réaménagement des forêts

- Redynamisation et équipement des comités de vigilance (surveillance des forêts), des comités de lutte contre les feux de brousses et les surveillants de blocs
- Multiplier les comités
- Information/Sensibilisation des exploitants
- Sensibilisation de la population
- Renforcement de capacités des exploitants
- Reboisement Préserver l'espèce kadd
- Solution pour diminuer l'utilisation du bois de chauffe
- Construction d'une brigade des eaux et forêts.
- Aménager les forêts communautaires
- Appuyer la création de pépinières villageoises

3.7.3. Lutte contre déforestation et feux de brousse

- Organiser des campagnes de sensibilisation sur les effets néfastes de la déforestation
- Redynamiser les comités de lutte contre les feux de brousse
- Reboisement et réglementation des carrières

Projets	Coût Unitaire	Nombre	Partenaires	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Installation de pare feux	250000	3	MEDD/IREF		1	1	1		750000

AXE3 : Gouvernance, institution, paix et sécurité
--

Programme 4 : Renforcement institutionnel et de la gouvernance locale

4.1. Renforcement des capacités des élus et autres acteurs de la décentralisation

721- Etudes générales	5000000
Autres études générales (Formation des élus)	5000000
701 Equipement administratif	4500000
Aménagement et modernisation hôtel de ville et annexe	3000000
Mobiliers et matériels administratifs	1500000

65308	Prime de rendement	200000	0.34%
65303	indemnités de responsabilité et de gestion receveur municipal	240000	0.40%
6470	Indemnités de représentation du Maire	3600000	6.05%
65302	Indemnités de logement	360000	0.61%
65 301	Indemnité de sujétion secrétaire municipal	720000	1.21%
6471	Indemnités de représentation des adjoints	1200000	2.02%
65300	Indemnités de sujétion agent administratif	1724000	2.90%
622	Frais de mission	2000000	3.36%

6311	Entretien et réparation bâtiment	2500000	4.20%
-------------	----------------------------------	----------------	--------------

651	Personnels soumis au code du travail	3321588	5.58%
655	Frais de recyclage et de formation professionnelle	5000000	8.40%
63391	Recensement administratif	1000000	1.68%

- Elaboration et mise en œuvre d'un plan de formation des élus et autres acteurs de la décentralisation Elaborer et mettre en place un plan d'amélioration du recouvrement de la fiscalité locale (Recensement de l'assiette fiscale, mise en œuvre d'opérations de recouvrement, sensibilisation auprès des populations)
- Organiser et mettre en place un système de gestion de l'état civil informatisé
- Informer la population régulièrement sur l'utilisation des fonds (reddition de comptes).
- Redynamisation du cadre de concertation communale ;

Projets	Localisation	Coût Unitaire	Nombre	Partenaires financiers	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Former les élus locaux en passation de marché et procédure budgétaire	Diaroumé	300000	1	UNICEF/ARDS/CT		0,5	0,5			300000
Former les élus locaux en décentralisation et domaine national	Diaroumé	300000	1	UNICEF/ARDS/CT AECID/PNDL		0,5	0,5			300000
Former les élus locaux en gestion des ressources naturelles, Informatique et alphabétisation	Diaroumé	600000	1	UNICEF/ARDS/CT		0,5	0,5			600000
Former les chefs de village en gestion des ressources naturelles et sur le domaine national	Diaroumé	300000	1	AECID/ARDS/Unicef		0,5	0,5			300000

4.2. Renforcement de la société civile

4.2.1. Appui à la structuration des OCB

- Renforcer le soutien aux associations existantes
- Regrouper et renforcer les organisations de producteurs existantes horticoles d'éleveurs pêcheurs artisans aviculteurs apiculteurs transporteurs en GIE
- Reconnaissance juridique des GPF/GIE
- Reconnaissance juridique des différentes OCB
- Renouvellement des bureaux ;
- Professionnalisation des secteurs d'activités productive : Mener des enquêtes officielles de référence agricoles dans le cadre de l'intercommunalité en partenariat avec d'autres communes les parties prenantes pour dégager les secteurs d'activités à professionnaliser
- Prévoir des moyens au niveau du budget communal pour l'achat de produits phyto et la subvention des équipements agricoles lourds pour les organisations fortes bien structurées et démocratiques
- Renforcer les GIE existant
- Doter les populations de semences de qualité, engrais et pesticides

4.2.2. Appuyer l'encadrement/ Formation des OCB des secteurs de croissance

- Formation des producteurs sur les protocoles techniques d'utilisation d'intrants à haut rendement
- Formation dans les techniques de cultures
- Formation des producteurs en mécanisation des opérations agricoles
- Introduire des semences améliorées et adaptées dans les différentes zones écologiques
- Utilisation des variétés adaptées
- Mise en place à temps (bonnes périodes) des intrants
- Faire de l'amendement organique
- Formation en compostage, etc.
- Renforcer les capacités de planification et de gestion des encadreurs et des producteurs horticoles
- Former les producteurs sur les bonnes pratiques avicoles
- Formation des éleveurs/Former les éleveurs en technique d'embouche
- Formation des éleveurs aux techniques d'ensilage
- Pratique de l'Ensilage
- Valorisation des sous-produits des cultures
- Installer un centre de formation professionnel
- Pratique des cultures fourragères
- Stabulation
- Amélioration des races locales (bovin caprin, ovins, etc.)
- Amélioration de la race locale volaille
- Insémination artificielle du bétail
- techniques de traitement et de conditionnement du miel
- techniques de confection de ruchers modernes

Solutions /Actions projetées	Localisation	Coût Unitaire	Nombre	Partenaires financiers	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Renforcer les capacités (Formation) techniques des producteurs	Diaroumé, Ndiama, Kandiadiou	1500000	1	Etat / MAER PTF		1				1500000
Former les femmes en techniques de transformation des fruits et légumes	Diaroumé	2000000	1	Etat / MFFE MAER MGTDAT PTF			1			

4.2.3. *Elaboration et mise en œuvre d'un plan de renforcement/consolidation de l'engagement citoyen*

- Suivi des CEC mis en place pour encourager la participation des populations dans la mise en œuvre des initiatives de développement communales
- Campagne d'éducation à la citoyenneté des jeunes ;
- Formation des jeunes à la gestion des associations ;
- Formation des femmes en gestion financière
- Formation au leadership féminin et associatif
- Formation des femmes en transformation des fruits et légumes
- Séminaires de formation à la gestion des associations;
- Information et sensibilisation sur les potentialités de la zone
- Formation régulière des membres
- Propulser une redynamisation des activités et des structures de jeunesse
- Impliquer les jeunes et femmes dans la prise de décision et gestion ;
- Changement de comportements
- Changement de mentalités
- Faire des sensibilisations

Projets	Localisation	Coût Unitaire	Nombre	Partenaires	2019	2020	2021	2022	2023	Total
FEMMES Agriculture (bloc maraicher)	Kandiadiou	18500000	1		1					18500000
JEUNES MIEL	Diaroume	15000000	1		1					15000000
FEMMES Agriculture (bloc maraicher)	NDIAMA	18500000	1		1					18500000